



**LES ANCIENNES
RÈGLES N'ONT
PLUS COURS :
IL FAUT REDÉFINIR
LA RADIODIFFUSION
PUBLIQUE AU CANADA**

CBC  Radio-Canada

RAPPORT ANNUEL DE CBC | RADIO-CANADA 2009-2010



SUCCÈS DE PROGRAMMATION

SERVICES ANGLAIS

- CBC Radio One et CBC Radio 2 ont obtenu une part d'auditoire combinée de 13,8 pour cent (sondage de l'automne, Canadiens de 12 ans et plus), CBC Radio One égalant sa marque historique de 11,1 pour cent.
- En tout, 21 des 22 émissions locales du matin diffusées sur les ondes de CBC Radio One dans les grands marchés d'expression anglaise mesurés se sont inscrites dans les trois premiers rangs dans leurs marchés respectifs (sondage de l'automne 2009).
- La part d'auditoire (2+) de CBC Television en saison régulière aux heures de grande écoute s'établit à 9,3 pour cent, en hausse par rapport aux 8,6 pour cent enregistrés l'an dernier, et la part correspondant à la cohorte des 25-54 ans s'est accrue d'un point de pourcentage par rapport aux 7,0 pour cent de l'an dernier. Avec sa grille principalement composée d'émissions canadiennes aux heures de grande écoute, CBC Television continue de devancer un important concurrent qui diffuse surtout des émissions américaines dans ce même créneau.
- *CBC.ca*, au premier rang des sites web de médias et d'information fréquentés par les Canadiens, a enregistré une moyenne de 4,8 millions de visiteurs uniques par mois.

SERVICES FRANÇAIS

- Radio-Canada a consolidé ses assises régionales en ouvrant deux nouvelles stations intégrées, une à Sherbrooke, l'autre à Trois-Rivières, pour offrir aux habitants de la Mauricie et de l'Estrie des nouvelles et des émissions locales au quotidien.
- Les émissions régionales du matin diffusées à la Première Chaîne à Montréal, à Québec et à Ottawa ont ravi la deuxième ou la troisième place, un honneur chaudement disputé dans leurs marchés.
- Au Québec, deux des flux de Radio-Canada sur Twitter se sont classés parmi les 10 plus populaires.
- Lancée en janvier 2010, TOU.TV est devenue la plus importante webtélé de divertissement de langue française au Canada; dès la première semaine, le site a enregistré plus de 745 000 connexions. Il compte maintenant plus d'un demi-million de visiteurs uniques francophones, soit une portée de sept pour cent.

AUTRES ACTIVITÉS DE RADIODIFFUSION

- CBC News Express/RDI Express, le service de nouvelles et d'information bilingue offert dans les aéroports d'Ottawa, de Toronto et de Vancouver, a également été lancé à Winnipeg et à Edmonton.
- Sirius Canada, chaîne de radio par satellite dans laquelle la Société est actionnaire, a terminé l'année avec plus de un million d'abonnés. CBCI Radio-Canada offre six chaînes sur Sirius Canada.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES EN PÉRIODE D'INCERTITUDE

LE DÉFI

- En 2009-2010, CBCI Radio-Canada a subi une perte nette de 58,3 millions de dollars, due en grande partie à l'apathie du marché de la publicité. Ce dernier a généré des revenus insuffisants pour contrebalancer l'augmentation des coûts de programmation.
- Au cours du même exercice, nous avons fait un usage prudent de nos ressources et comptons poursuivre dans cette voie de façon à assurer notre stabilité financière devant l'incertitude de notre financement et la hausse de nos coûts de programmation.

LA RÉPONSE

- La Société a mis sur pied un plan de redressement, éliminé quelque 800 postes à temps plein, et annulé ou réduit sa programmation dans tous ses services. Ces compressions ont entraîné des coûts de 36 millions de dollars. La Société a aussi vendu des créances à long terme d'une valeur de 153 millions de dollars.
- Ces mesures conjuguées ont permis à CBCI Radio-Canada de réduire ses coûts d'exploitation.
- Depuis quelques mois, le marché en baisse de la publicité retrouve progressivement ses niveaux d'avant la crise financière, mais demeure fragmenté.

L'AVENIR

- Nous continuerons de nous concentrer sur nos trois priorités institutionnelles, qui sont :
LES PERSONNES – notre plus important atout;
LA PROGRAMMATION – notre principale compétence;
LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE – pour nous adapter aux défis et tirer parti des occasions à venir.
- Nous finalisons un processus de planification stratégique, intitulé *En route vers 2015*, qui apportera plus de clarté à la façon dont nous prenons nos décisions et affectons nos ressources limitées. Nous pourrons ainsi mieux servir les Canadiens en leur offrant du contenu de haute qualité à leur convenance, devenir un radiodiffuseur public national encore plus dynamique et connaître encore plus de succès.

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2010 2009
(milliers de dollars)

FINANCEMENT PUBLIC ET REVENUS

Crédits parlementaires d'exploitation	1 017 587	1 070 137
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté et fonds de roulement	125 086	115 355
Revenus publicitaires	309 255	356 248
Autres revenus, revenu de financement et services spécialisés	258 426	255 904
Total	1 710 354	1 797 644

DÉPENSES

Coûts des services de la télévision, de la radio et des nouveaux médias	1 461 849	1 475 919
Autres	328 370	371 795
Total	1 790 219	1 847 714

Revenus hors exploitation	21 566	34 374
----------------------------------	---------------	---------------

Résultats nets de l'exercice	(58 299)	(15 696)
-------------------------------------	-----------------	-----------------



2009-2010: FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE





TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants de l'année p. ii /
 Message du président du Conseil p. 02 /
 Message du président-directeur général p. 04 /
 Le Conseil d'administration et l'Équipe de la haute direction p. 10 /
 Le Conseil d'administration – présence annuelle p. 11 /
 Gouvernance p. 12 /
 Responsabilité envers le public p. 14 /
 Faits saillants de 2009-2010 p. 18 /
 Les services de CBC | Radio-Canada p. 24 /
 Analyse de la direction p. 28 /
 Indicateurs de rendement clés p. 30 /
 Composantes médias : cibles et résultats p. 34 /
 Examen des résultats financiers p. 42 /
 Déclaration de responsabilité de la direction p. 68 /
 Rapport du vérificateur p. 69 /
 Les états financiers consolidés p. 70 /





À NOUVELLES RÉALITÉS, NOUVELLES STRATÉGIES: SE MONTRER À LA HAUTEUR





MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A JOUÉ UN RÔLE IMPORTANT DURANT L'EXERCICE QUI S'EST TERMINÉ LE 31 MARS 2010, EXERCICE MARQUÉ PAR L'INCERTITUDE ET DE NOMBREUSES DIFFICULTÉS.

Tout en guidant CBCI Radio-Canada sur une route semée d'embûches, le Conseil a participé à des discussions de fond et à des exercices de planification fructueux sur l'avenir du radiodiffuseur public national du Canada.

Cette année, le Conseil d'administration a mis sur pied un Comité de la planification stratégique afin d'encadrer les orientations prises par CBCI Radio-Canada, alors qu'elle s'engage dans un nouveau processus de planification à plus

long terme. Le Conseil a également suivi de près l'élaboration et la mise en œuvre du plan de redressement, destiné à régler les difficultés financières de la Société. Il a aussi conseillé l'Équipe de la haute direction sur le contenu du rapport soumis au gouvernement dans le cadre de l'examen stratégique. Le rapport, approuvé par le Conseil, a reçu une réponse positive.

En 2009–2010, les membres du Conseil ont participé très activement, à titre individuel et collectivement, à des activités extérieures menées dans tout le pays. Les rassemblements communautaires et les tables rondes étaient destinés à fournir de l'information au public et à des parties intéressées ciblées sur les activités de CBCI Radio-Canada, ainsi qu'à solliciter les commentaires des Canadiens.

Le 23 septembre 2009, CBCI Radio-Canada a tenu sa première assemblée publique annuelle, à Ottawa. Les membres du Conseil d'administration et de l'Équipe de la haute direction y ont discuté de la situation actuelle et de l'avenir de la Société. Nous avons répondu aux questions du public en direct et sur le web et, par la suite, nous avons affiché en ligne de l'information ainsi que des questions et réponses représentatives. Une autre rencontre

« LES CHIFFRES NOUS CONFIRMENT QUE NOUS OFFRONS AUX AUDITOIRES LE CONTENU QU'ILS SOUHAITENT SUR LES PLATEFORMES DE LEUR CHOIX. »

importante a eu lieu à Vancouver en décembre, dans le cadre de la journée d'inauguration publique du nouveau centre de radiodiffusion de pointe. Ces rendez-vous avec le public sont importants pour toutes les parties en présence et précieux pour le Conseil d'administration et la Société, puisqu'ils nous aident à mieux comprendre ce que les Canadiens désirent et attendent de leur radiodiffuseur public.

Nous avons aussi salué le départ de trois membres du Conseil cette année. L'honorable Joseph Handley, ancien premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, qui a siégé au Conseil de mai 2008 à août 2009, a remis sa démission afin de se lancer dans d'autres projets. Nous le remercions de son aide et de l'enthousiasme qu'il a démontré durant son mandat. Trina McQueen et Peter Herrndorf, qui ont consacré une grande partie de leur carrière à CBC I Radio-Canada, ont terminé leurs mandats cette année. Au nom du Conseil et de l'ensemble de la Société, je voudrais leur exprimer notre gratitude pour le rôle significatif qu'ils ont joué pendant les cinq dernières années et pour leur engagement sans faille à l'égard du radiodiffuseur public. Parallèlement, nous avons eu le plaisir d'accueillir au Conseil John F. Young, de la Colombie-Britannique.

Malgré l'année difficile qu'a vécue la Société, le Conseil d'administration a été le témoin de l'adhésion enthousiaste des Canadiens à l'égard de la programmation de CBC I Radio-Canada et se félicite de ce constat. Les chiffres nous confirment que nous offrons aux auditoires le contenu qu'ils souhaitent sur les plateformes de leur choix. Les Canadiens sont convaincus que leur radiodiffuseur public national joue un rôle unique et essentiel dans la vie socioculturelle du pays.



TIM W. CASGRAIN
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION





MESSAGE DU PRÉSIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOUS VENONS D'ESSUYER LA PIRE DES TEMPÊTES: UNE CONVERGENCE SANS PRÉCÉDENT DE DÉFIS À COURT ET À LONG TERME.

Comme si cela ne suffisait pas, nos défis à long terme se sont intensifiés avec le ralentissement économique mondial, qui avait déjà causé la stagnation du marché de la publicité télévisuelle en 2008–2009. Tous les radiodiffuseurs généralistes du pays ont été touchés par cette crise.

Nos défis à long terme ont découlé de la défaillance du modèle économique sur lequel repose la télédiffusion généraliste dans notre pays, un modèle qui n'est toujours pas corrigé malgré la reprise économique. Je reviendrai là-dessus plus loin.

NOUS AVONS MIS AU POINT UN PLAN DE REDRESSEMENT

Une récession économique planétaire, des droits de diffusion à la hausse, des virages technologiques et de nouveaux modes de consommation : voilà des facteurs sur lesquels CBC | Radio-Canada n'a pu exercer aucun contrôle. Notre travail en 2009–2010 a consisté à gérer efficacement ce que nous pouvions contrôler. À cette fin, nous avons mis au point un plan de redressement pour faire face à des

pressions financières de 171 millions de dollars, ce qui représente environ 10 pour cent de notre budget total.

Le plan de redressement nous a contraints à prendre des décisions difficiles : en collaboration avec nos syndicats, afin de minimiser l'impact des compressions, nous avons éliminé environ 800 postes à temps plein dans la Société et annulé ou ramené à des proportions plus modestes de nombreuses émissions de télévision et de radio. La réduction des effectifs a entraîné des coûts d'environ 36 millions de dollars en plus des 171 millions de dollars en pressions financières pour un impact total de 207 millions, soit 11 pour cent de notre budget. Pour financer ces coûts et soutenir la programmation jusqu'à ce que les économies réalisées dans la foulée des compressions se matérialisent, nous avons dû vendre certains actifs.

Les compressions ont été douloureuses pour tout le monde, notamment pour nos auditoires. Toutefois, nous avons maintenu toutes nos stations ouvertes dans le pays, ce qui nous a permis de rester fortement ancrés dans les régions – un aspect essentiel de notre mandat. Au bout du compte, notre effort collectif n'est pas resté vain, puisque nous avons réussi à équilibrer notre budget pour l'exercice 2009–2010 tout en préservant notre empreinte dans les régions et en continuant d'attirer un nombre record de Canadiens grâce à notre programmation.

« NOS ÉQUIPES MÉDIAS ONT SU PLANIFIER ET METTRE EN ŒUVRE UN RENOUVELLEMENT SUR PLUSIEURS ANNÉES DE NOTRE PROGRAMMATION, QUI PORTE SES FRUITS AUJOURD'HUI. »

COMPRENDRE NOS AUDITOIRES

Les succès remarquables de notre grille de programmation, malgré une situation financière difficile, confirment que nous comprenons ce que nos auditoires veulent et la manière dont nous devons leur présenter notre produit.

Alors que d'autres télédiffuseurs généralistes luttent pour maintenir leurs niveaux d'auditoire, le contenu canadien diffusé aux heures de grande écoute de CBC Television continue d'intéresser de plus en plus de téléspectateurs. *Heartland*, *Rick Mercer Report*, *CBC's Hockey Night in Canada* et *Dragons' Den* attirent régulièrement des auditoires qui dépassent le million. *Battle of the Blades* – qui a captivé entre 1,5 et 2 millions de téléspectateurs chaque semaine – a été l'un de nos plus grands succès récents.

La Télévision de Radio-Canada a maintenu sa position de force aux heures de grande écoute, en dépit d'une concurrence toujours plus intense de la part d'émissions de télé-réalité et de chaînes spécialisées. *Les Parent*, *L'auberge du chien noir*, *Providence* et *Tout le monde en parle* attirent régulièrement plus de un million de téléspectateurs.

Nos services de radio poursuivent sur leur lancée extraordinaire et maintiennent leurs cotes d'écoute historiques.

Chaque semaine, nos sites Internet reçoivent six millions de visiteurs, qui téléchargent 1,2 million de fichiers balados de nos émissions.

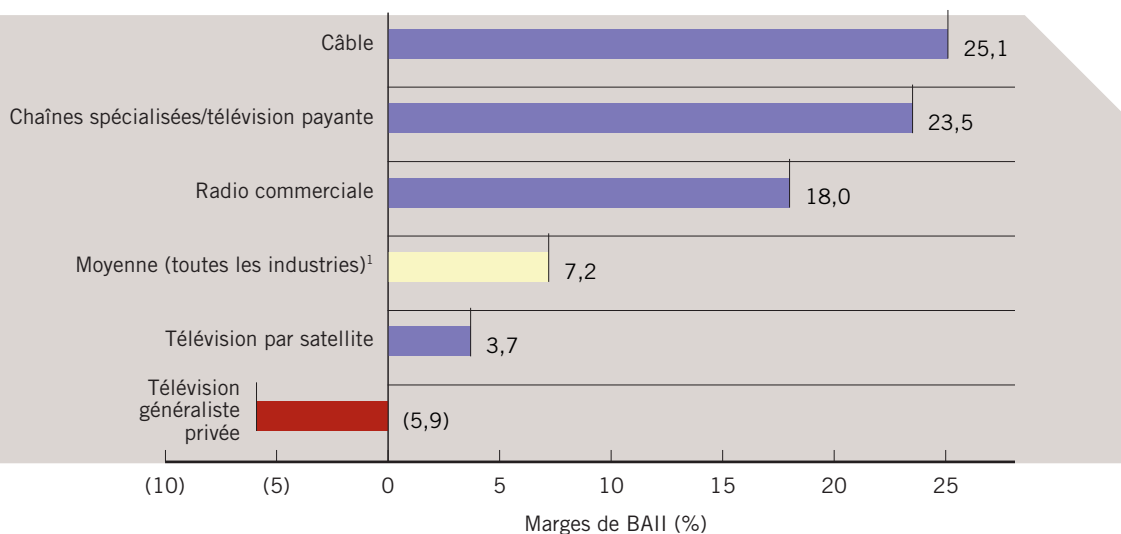
AU-DELÀ DES ATTENTES DE NOS AUDITOIRES

Nos équipes médias ont su planifier et mettre en œuvre un renouvellement sur plusieurs années de notre programmation, qui porte ses fruits aujourd'hui.

La rétroaction de nos auditoires a orienté le renouvellement de la programmation dans tous nos services : les Canadiens veulent voir leur réalité, leurs intérêts et leur identité reflétés dans des émissions de grande qualité et rassembleuses, créées par des Canadiens. Le contenu canadien est au cœur de notre mandat, et nous en offrons beaucoup plus que n'importe quel autre radiodiffuseur. Contrairement à la programmation des télédiffuseurs privés de langue anglaise, qui est majoritairement américaine, la grille aux heures de grande écoute de CBC Television est principalement canadienne. Une programmation canadienne d'une diversité et d'une qualité inégalées compose également la grille aux heures de pointe de la Télévision de Radio-Canada.

Le renouvellement récent de CBC News a aussi découlé d'une importante étude sur l'auditoire. Les Canadiens nous ont dit qu'ils voulaient avoir accès à du contenu de nouvelles, dans le format de leur choix, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, ainsi qu'à plus de couverture en direct. Ils souhaitaient également contribuer davantage à ce contenu. Nous prenons toutes ces préférences en considération et





LA TÉLÉVISION GÉNÉRALISTE EST LE SECTEUR LE MOINS RENTABLE DE L'INDUSTRIE DE LA RADIODIFFUSION

¹ Basée sur le troisième trimestre de 2009 (Statistiques financières trimestrielles de Statistique Canada pour les entreprises – troisième trimestre de 2009 n° de cat. 61-0008-x, Tableau 1-3).

Source : Relevés statistiques du CRTC pour la télévision conventionnelle, la radio conventionnelle et les EDR par câble et satellite pour 2009.

agissons en conséquence, et nous continuerons de raffiner notre programmation intégrée de nouvelles et de l'étendre sur toutes nos plateformes.

Les besoins de l'auditoire sont aussi à l'origine de la création de nouveaux services. Avec TOU.TV, le nouveau service en ligne créé par Radio-Canada, les auditoires ont accès gratuitement, en tout temps et n'importe où à plus de 2 000 heures de programmation de la Télévision de Radio-Canada et de 20 autres télédiffuseurs publics et sociétés de production de langue française.

DES SUCCÈS CERTES, MAIS UNE INCERTITUDE FINANCIÈRE QUI PERSISTE

À la suite de la récente crise financière, nous avons mis en œuvre des plans pour faire face à des pressions financières. Pour 2009–2010, certaines sources de revenus ont été confirmées, mais d'autres demeurent incertaines.

CBC | Radio-Canada a été soumise cette année à un examen stratégique du gouvernement, qui évaluait les programmes et les dépenses de la Société afin de déterminer les activités les moins prioritaires représentant cinq pour cent des crédits parlementaires. Dans son budget de mars 2010, le gouvernement a annoncé toutefois que CBC | Radio-Canada et trois autres organismes culturels « n'ont pas dû réaffecter des fonds puisque leurs programmes sont conformes aux priorités des Canadiens ». Nous nous réjouissons de cette

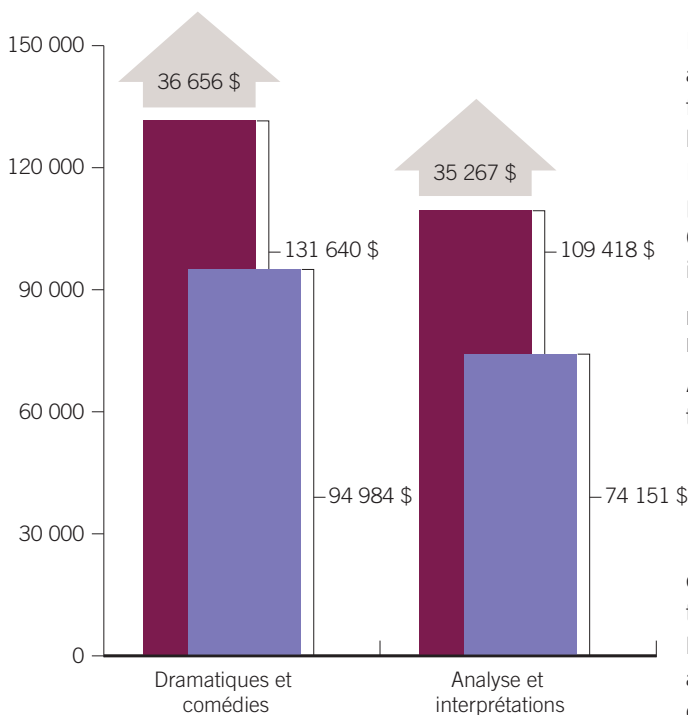
conclusion et nous savons gré au gouvernement de reconnaître la valeur de nos services pour les Canadiens.

Au chapitre des bonnes nouvelles, signalons également que le gouvernement nous a indiqué son intention de renouveler pour le prochain exercice et une dixième année consécutive l'enveloppe de 60 millions de dollars de financement spécial pour la programmation canadienne.

En 2008, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a créé le Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) afin de soutenir le secteur de la production télévisuelle locale. En 2009–2010, le FAPL a financé des productions de CBC | Radio-Canada à hauteur de 19,8 millions de dollars.

Dans sa première année d'exploitation, le nouveau Fonds des médias du Canada (FMC), qui a remplacé le Fonds canadien de télévision (FCT) et le Fonds des nouveaux médias du Canada (FNMC), accordera 12,6 millions de dollars de moins que l'ancien FCT pour du contenu dont CBC | Radio-Canada a acquis les droits de diffusion et/ou qui est produit pour cette dernière. Le financement du FMC diminuera de 3,7 millions de dollars pour du contenu produit pour Radio-Canada et de 8,9 millions de dollars pour du contenu produit pour CBC. Dans ce contexte, les Canadiens verront moins de programmation canadienne originale sur les ondes de CBC | Radio-Canada.

«...LA SOCIÉTÉ INVESTIT PLUS DANS LA PRODUCTION D'UNE PROGRAMMATION CANADIENNE QUE TOUS LES AUTRES TÉLÉDIFFUSEURS GÉNÉRALISTES RÉUNIS.»



DÉPENSES EN PROGRAMMATION CANADIENNE : CBC|RADIO-CANADA VS LA TÉLÉVISION HERTZIENNE CONVENTIONNELLE PRIVÉE

(milliers de dollars)

- Télévision hertzienne conventionnelle de langue française et de langue anglaise de CBC|RADIO-CANADA
- Toutes les télévisions hertziennes conventionnelles canadiennes privées combinées

Source : Relevés statistiques 2005-2009 du CRTC pour la télévision conventionnelle.

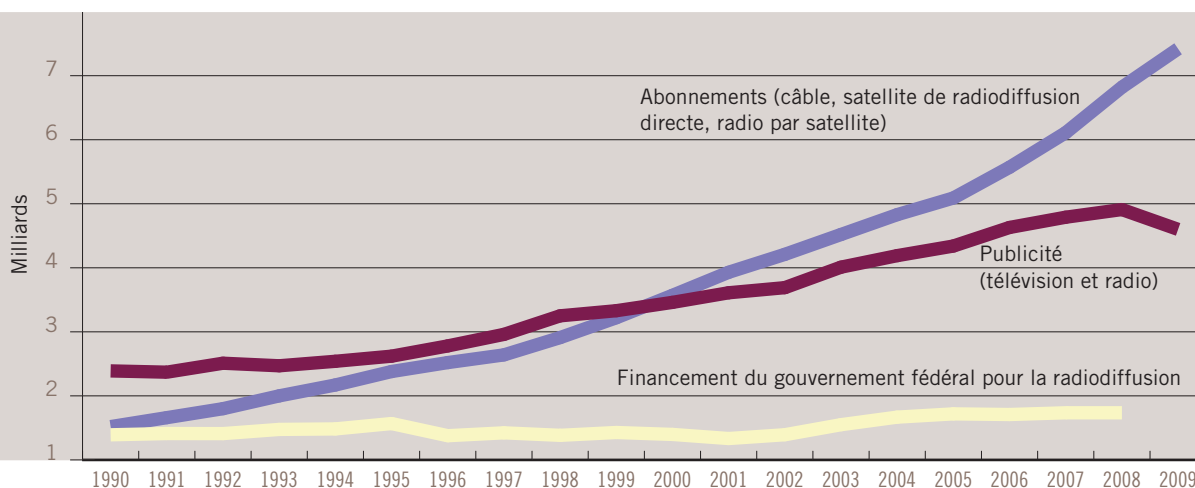
Le conseil d'administration du FMC examine actuellement la possibilité d'utiliser une nouvelle formule pour la mesure de l'auditoire. Si, comme l'a annoncé le ministre du Patrimoine canadien, le FMC met l'accent sur la programmation originale en première diffusion, le fonds devrait être profitable à CBC|RADIO-CANADA et au secteur de la production indépendante.

RÉGLER LE PROBLÈME DU MODÈLE ÉCONOMIQUE DÉFAILLANT

Au cours des cinq dernières années, le CRTC a tenu trois audiences publiques afin de trouver des stratégies pour corriger le modèle économique de la télédiffusion généraliste. Dans les plus récentes, CBC|RADIO-CANADA a soutenu que les entreprises de distribution par câble et par satellite devraient payer pour pouvoir utiliser les signaux des télédiffuseurs généralistes, comme elles le font pour les signaux des chaînes spécialisées. La Société a aussi proposé des mécanismes qui protégeraient les consommateurs en leur offrant un plus vaste choix et en diminuant le coût du service de base.

Cette question touche à la fois à l'économie et à la culture. Les télédiffuseurs généralistes canadiens sont les principaux investisseurs dans du contenu télévisuel canadien de grande qualité. Parmi eux, CBC|RADIO-CANADA se démarque : la Société investit plus dans la production d'une programmation canadienne que tous les autres télédiffuseurs généralistes réunis. C'est aussi le seul télédiffuseur qui s'est engagé à diffuser ce contenu aux heures de grande écoute, lorsque les Canadiens sont les plus nombreux devant leur téléviseur.





REVENUS ET FINANCEMENT DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA RADIODIFFUSION

- Publicité (télévision et radio)
- Financement du gouvernement fédéral pour la radiodiffusion
- Abonnements (câble, satellite de radiodiffusion directe, radio par satellite)

Sources : Statistique Canada (Statistiques du secteur public 2008)
n° de cat. 68-213-XWE, CRTC (Rapports annuels cumulés 2009), BTC
(Bureau de la télévision du Canada 2009), PwC Global Outlook, 2009-2014.

Il y a une génération, les abonnements n'étaient pas significatifs. Maintenant, ils représentent la principale source de revenus de l'industrie. La publicité a connu une croissance, mais a subi un recul récemment. Par comparaison, le financement public a été relativement stagnant.

Le Conseil a permis aux télédiffuseurs privés de négocier une juste valeur pour leurs signaux avec les entreprises de distribution par câble et par satellite, mais n'a pas accordé ce droit à CBC I Radio-Canada. La Cour d'appel fédérale doit d'ailleurs se prononcer sur la compétence du CRTC à cet égard. Alors que le CRTC reconnaît notre importance cruciale, notre réalité financière et le caractère incertain de notre avenir, il n'a pas suggéré de moyens pour que nous puissions continuer de jouer notre rôle essentiel dans le système. Nous avons été extrêmement déçus de la décision du CRTC et continuons d'évaluer ses conséquences sur nos activités. Or, faits certains, le marché publicitaire subit une pression constante, le financement public stagne depuis une trentaine d'années ponctuées de compressions majeures, et les coûts de base ne cessent d'augmenter chaque année.

BÂTIR UN RADIODIFFUSEUR PUBLIC ENCORE MEILLEUR

Pour assurer une gestion efficace en période d'incertitude, CBC I Radio-Canada s'est concentrée sur trois priorités institutionnelles, pour lesquelles elle a fait des progrès considérables : les personnes, car elles constituent notre atout principal; la programmation, parce qu'elle représente notre compétence de base; et la planification stratégique, car nous devons nous adapter aux défis et exploiter les occasions qui se présentent.

PERSONNES

Au cours des trois dernières années, nous avons renégocié avec succès les conventions collectives avec tous nos syndicats. Les parties ont trouvé un terrain d'entente dans le respect et la confiance mutuels. Nous disposons maintenant d'une assise solide pour améliorer les communications et régler les problèmes. De bonnes relations de travail se traduisent par une organisation efficace et une meilleure programmation pour les Canadiens.

Nous avons également poursuivi les initiatives visant à fournir aux employés les outils et les connaissances nécessaires afin qu'ils soient plus polyvalents pour relever les nouveaux défis.

PROGRAMMATION

Nous avons raffiné nos grilles afin de nous assurer que notre programmation reste pertinente et rassembleuse. Nous avons poursuivi le partage des ressources entre tous nos services médias afin de générer un contenu plus riche que nous offrons à nos auditoires dans le format de leur choix.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Pour nous aider à aborder l'avenir avec confiance, nous travaillons à un processus de planification stratégique appelé *En route vers 2015*. Destiné à nous préparer à répondre aux nouvelles attentes des Canadiens à l'égard de leur radiodiffuseur public, dans un monde soumis à des révolutions technologiques constantes, à des transformations

« NOUS CONTINUERONS DE DONNER CORPS À UNE RÉVOLUTION EN RADIODIFFUSION QUI DONNE AUX CANADIENS PLUS DE CHOIX ET DE POSSIBILITÉS QUE JAMAIS DE FAIRE ENTENDRE LEUR VOIX. »

rapides des habitudes de consommation et à un contexte économique incertain, ce processus nous permettra de faire des choix plus clairs et de mieux répartir nos maigres ressources. La participation de notre Conseil d'administration garantit que nous sommes tous judicieusement axés sur nos priorités et centrés sur des stratégies communes.

Nous sommes aussi toujours guidés par les trois principes qui sont essentiels au respect de notre mandat.

En premier lieu, nous devons continuer d'être la référence en matière de contenu canadien – le plus important créateur et diffuseur d'émissions qui façonnent l'identité canadienne, parlent de la réalité de ce pays, reflètent notre sens de l'humour, et mettent à l'honneur nos concitoyens, leurs communautés et notre pays.

En deuxième lieu, nous devons distribuer notre contenu sur toutes les plateformes médias, et le rendre accessible à nos auditoires, à leur convenance.

En troisième lieu, nous devons rester profondément ancrés dans les régions du Canada afin de nous faire le miroir des perspectives et des enjeux locaux, et de donner aux Canadiens un espace où partager leurs expériences. Cet ancrage régional est essentiel à notre mandat, et c'est pour cette raison

que les régions n'ont écopé que de 17 pour cent des compressions dans le cadre de notre plan de redressement.

L'AVENIR QUE SOUHAITENT LES CANADIENS

En 2009–2010, nous avons démontré que nous comprenons le contexte dans lequel nous évoluons et que nous pouvons gérer efficacement les défis et les possibilités qui se présentent à nous. Grâce à un nouveau modèle économique durable et à un processus de planification stratégique à long terme ambitieux, mais viable, CBC I Radio-Canada peut devenir un radiodiffuseur public national encore plus solide et dynamique. Voilà les principales priorités pour l'année qui vient.

Nous continuerons de donner corps à une révolution en radiodiffusion qui donne aux Canadiens plus de choix et de possibilités que jamais de faire entendre leur voix. Nous nous assurerons que nos auditoires continuent de trouver la diversité et la richesse de l'expérience canadienne dans notre contenu de grande qualité.



HUBERT T. LACROIX
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET L'ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil est responsable de la gestion de la Société. Le Conseil comprend 12 membres, y compris le président du Conseil et le président-directeur général, nommés par le gouvernement.

Tim W. Casgrain

Président du Conseil d'administration
Toronto (Ontario)

Hubert T. Lacroix

Président-directeur général
Montréal (Québec)

Linda Black

Calgary (Alberta)

Peter D. Charbonneau

Associé général
Skypoint Capital Corporation
Ottawa (Ontario)

George Cooper

Président du conseil
McInnes Cooper
Halifax (Nouvelle-Écosse)

L'honorable Joseph Handley

Ancien premier ministre des Territoires du Nord-Ouest
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
(jusqu'en août 2009)

Peter Herrndorf

Président et chef de la direction
Centre national des Arts
Ottawa (Ontario)
(jusqu'en février 2010)

Patricia A. McIver

Comptable agréée
Partenaires Financiers Richardson Limitée
Vancouver (Colombie-Britannique)

Trina McQueen

Présidente
Hutton-Belleville Inc.
Toronto (Ontario)
(jusqu'en mars 2010)

Brian R. Mitchell

Associé directeur général
Mitchell Gattuso
Montréal (Québec)

Rémi Racine

Président et producteur exécutif
Artificial Mind & Movement
Montréal (Québec)

Edna Turpin

Consultante de direction
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

John F. Young

Doyen du Collège des arts, des sciences sociales et des sciences de la santé
Université du nord de la Colombie-Britannique
Prince George (Colombie-Britannique)
(depuis septembre 2009)

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

L'Équipe de la haute direction, dirigée par le président-directeur général, gère le fonctionnement au quotidien de CBC/Radio-Canada.

Hubert T. Lacroix

Président-directeur général

Maryse Bertrand

Vice-présidente, Services immobiliers,
Services juridiques et avocate-conseil

William B. Chambers

Vice-président, Image de marque,
Communications et Affaires institutionnelles

Steven Guiton

Vice-président et chef des Affaires
réglementaires

Sylvain Lafrance

Vice-président principal, Services français

Katya Laviolette

Vice-présidente, Personnes et Culture

Suzanne Morris

Vice-présidente et chef de la direction
financière (CDF)

Richard Stursberg

Vice-président principal, Services anglais

Michel Tremblay

Premier vice-président, Stratégie
d'entreprise et Partenariats commerciaux

CONSEIL D'ADMINISTRATION - PRÉSENCE ANNUELLE

AVRIL 2009-MARS 2010

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	CONSEIL (6 RÉUNIONS ET 10 CONFÉRENCES TÉLÉPHONIQUES)		RESSOURCES HUMAINES ET RÉMUNÉRATION (5 RÉUNIONS ET 3 CONFÉRENCES TÉLÉPHONIQUES)			PROJETS IMMOBILIERS (1 RÉUNION ET 1 CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE)		PLANIFICATION STRATÉGIQUE (2 RÉUNIONS ET 4 CONFÉRENCES TÉLÉPHONIQUES)
	NOMINATIONS ET GOUVERNANCE (4 RÉUNIONS)	VÉRIFICATION (6 RÉUNIONS)	PERMANENTS (5 RÉUNIONS)					
Tim W. Casgrain	16/16	S. O.	8/8	S. O.	5/5	2/2	6/6	
Hubert T. Lacroix	16/16	S. O.	6/6	S. O.	4/5	S. O.	S. O.	
Linda Black	15/16	4/4	3/3	S. O.	5/5	S. O.	2/2	
Peter Charbonneau	15/16	S. O.	S. O.	6/6	5/5	S. O.	6/6	
George Cooper	15/16	4/4	S. O.	S. O.	4/5	S. O.	2/2	
Joseph Handley ¹	7/8	1/1	S. O.	S. O.	1/1	S. O.	S. O.	
Peter Herrndorf ²	10/14	3/3	S. O.	S. O.	3/4	S. O.	4/4	
Patricia McIver	15/16	S. O.	S. O.	6/6	5/5	2/2	S. O.	
Trina McQueen ³	12/16	S. O.	S. O.	5/6	3/5	S. O.	4/4	
Brian Mitchell	15/16	S. O.	S. O.	6/6	5/5	2/2	S. O.	
Rémi Racine	14/16	S. O.	8/8	S. O.	4/5	2/2	5/6	
Edna Turpin	16/16	S. O.	7/7	6/6	5/5	S. O.	S. O.	
John Young	7/8	2/2	S. O.	S. O.	4/4	S. O.	S. O.	

Ce rapport donne la liste des présences du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

1 Joseph Handley a démissionné le 19 août 2009.

2 Peter Herrndorf a démissionné le 10 février 2010.

3 Trina McQueen a démissionné le 30 mars 2010.



GOVERNANCE



FAITS SAILLANTS

CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Voici les détails sur les modifications dans la composition du Conseil cette année.

John F. Young, de Prince George, en Colombie-Britannique, a été nommé pour remplacer l'honorable Joseph Handley, de Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, qui a remis sa démission le 19 août 2009.

Peter Herrndorf, d'Ottawa, en Ontario, a remis sa démission le 10 février 2010, à la suite de l'expiration de son mandat.

Trina McQueen, de Toronto, en Ontario, a remis sa démission le 30 mars 2010, à la suite de l'expiration de son mandat.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉS PERMANENTS SUR LA RADIODIFFUSION DE LANGUE FRANÇAISE ET DE LANGUE ANGLAISE

Ces comités sont établis conformément à l'article 45 de la *Loi sur la radiodiffusion*. Leur mandat consiste à s'assurer que la Société s'acquitte de ses responsabilités en matière de radiodiffusion en langue française et en langue anglaise et qu'elle respecte son mandat général, tel qu'il est stipulé dans la *Loi*.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le mandat du Comité de vérification consiste à surveiller l'intégrité de l'information et des rapports financiers de la Société, du cadre de contrôle interne et de gestion des risques, sans oublier le processus de vérification.

COMITÉ DES NOMINATIONS ET DE LA GOUVERNANCE

Le mandat du Comité des nominations et de la gouvernance est centré sur le cadre de gouvernance du Conseil d'administration ainsi que sur les lignes directrices et les processus afférents. Les points couverts sont les suivants : les mandats du Conseil, du président du Conseil, du président-directeur général, des administrateurs et des comités du Conseil, le processus d'évaluation du Conseil, le programme de relève, l'orientation et la formation des membres du Conseil, le code de conduite et les règles régissant les conflits d'intérêts des administrateurs.

Photos de haut en bas :

Randy Bachman,

Randy Bachman's Vinyl Tap,
CBC Radio One, CBC Radio 2, Sirius 137.

Martin Robert, Abbé Lanteigne,
Le téléjournal / Acadie, Télévision Acadie.

Wendy Mesley, *CBC News: Marketplace,*
CBC Television, CBC News Network.



COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Le Comité des ressources humaines et de la rémunération est chargé de superviser tous les aspects des stratégies de gestion des ressources humaines de la Société, dont les politiques, la rémunération des cadres supérieurs, la planification de la relève, les relations industrielles, la santé et la sécurité, ainsi que l'environnement.

COMITÉ DES PROJETS IMMOBILIERS

Le Comité des projets immobiliers est chargé de superviser les orientations stratégiques en matière immobilière, les politiques afférentes ainsi que les transactions et projets immobiliers d'envergure et les initiatives connexes touchant les installations de CBC I Radio-Canada.

LE COMITÉ DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le Comité de la planification stratégique est chargé de superviser l'orientation stratégique globale de la Société, dans le cadre particulier du processus de planification à long terme de 2010 (*En route vers 2015*).

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Les règles actuelles de rémunération des administrateurs sont les suivantes.

Le président du Conseil est rémunéré conformément aux modalités du décret en vertu duquel il est nommé.

Les administrateurs (à l'exclusion du président du Conseil d'administration et du président-directeur général) touchent des honoraires pour chaque réunion du Conseil d'administration ou des comités à laquelle ils assistent en personne, selon la grille suivante.

- Conseil d'administration 2 000 \$ par réunion (jusqu'à six réunions par an)
- Comité de vérification 1 300 \$ par réunion (jusqu'à six réunions par an)
- Tous les autres comités 1 000 \$ par réunion (jusqu'à quatre réunions par an)

Pour les réunions additionnelles du Conseil ou d'un de ses comités, les honoraires sont établis à 625 \$ par réunion.

Pour les conférences téléphoniques du Conseil d'administration ou d'un comité, les honoraires sont de 250 \$.

Les administrateurs n'ont droit qu'aux honoraires de participation à une seule réunion par jour (24 heures), même s'ils assistent à plus d'une réunion au cours de cette période.

Les administrateurs ne touchent pas d'avance annuelle sur leur rémunération pour remplir leurs fonctions de membre du Conseil d'administration de CBC I Radio-Canada.

La rémunération totale versée aux administrateurs pour les réunions tenues en 2009–2010 s'est établie à 172 650 \$.



RESPONSABILITÉ ENVERS LE PUBLIC

MANDAT DE LA SOCIÉTÉ

La Canadian Broadcasting Corporation/Société Radio-Canada (CBC | Radio-Canada ou la Société) a été créée en 1936 par une loi fédérale. Le mandat législatif actuel de la Société, les pouvoirs qui lui sont conférés et ses mécanismes de gouvernance sont définis dans la *Loi sur la radiodiffusion de 1991* (la *Loi*).

LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ DANS LE SYSTÈME CANADIEN DE RADIODIFFUSION

L'article 3 de la *Loi sur la radiodiffusion* définit la politique de radiodiffusion pour le Canada et comprend des dispositions précises quant au rôle de la Société au sein du système canadien de radiodiffusion. En particulier, les alinéas (l) et (m) du paragraphe 3(1) confient à CBC | Radio-Canada un très vaste mandat, exigeant que la Société rende sa programmation accessible aux quatre coins du pays, en anglais et en français, d'une manière qui réponde à la fois aux besoins nationaux et régionaux, tout en reflétant le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

Outre ce mandat national, CBC | Radio-Canada est aussi tenue, par le paragraphe 46(2) de la *Loi sur la radiodiffusion*, de fournir un service international en conformité avec toute condition de licence et tout règlement émis par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de même qu'avec toute directive émise par le gouverneur en conseil.

Aucun autre radiodiffuseur canadien, qu'il soit privé ou public, n'a un aussi vaste mandat ni une telle portée de par ses activités que CBC | Radio-Canada.

EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Dans l'établissement et la gestion de ses activités de radiodiffusion, CBC | Radio-Canada doit se conformer aux conditions de licence et autres exigences réglementaires établies par le CRTC en vertu

Photos de gauche à droite :

Réjean Blais, *Le téléjournal midi / Estrie*,
Télévision de Radio-Canada.

Erica Johnson, *CBC News: Marketplace*,
CBC Television, CBC News Network.

Kurt Browning,
Battle of the Blades, CBC Television.

Marie-José Turcotte, *L'Impact de*
Montréal, Télévision de Radio-Canada.



de la *Loi*, de même qu'à toute obligation, en vertu de la *Loi sur la radiocommunication*, qui peut s'appliquer à l'utilisation du spectre des radiocommunications par la Société.

Étant donné le rôle particulier que joue CBC I Radio-Canada au sein du système canadien de radiodiffusion, la *Loi sur la radiodiffusion* établit des limites en ce qui concerne l'autorité réglementaire du CRTC sur la Société.

INFORMER LES CANADIENS

CBC I Radio-Canada est tenue de rendre des comptes aux Canadiens quant à sa façon de respecter ses engagements. Cette responsabilité s'exerce par l'entremise d'une variété de circuits et d'outils de communication.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE ANNUELLE

CBC I Radio-Canada a tenu son assemblée publique annuelle (APA) à Ottawa, le 23 septembre 2009. Cette assemblée s'inscrivait dans une vaste initiative de rencontres avec le public que la Société avait mise sur pied avec l'aval du Conseil d'administration. L'APA répondait en outre aux attentes du gouvernement du Canada et du Secrétariat du

Conseil du Trésor, qui recommandaient aux sociétés d'État la tenue de telles assemblées publiques annuelles pour communiquer des renseignements à la population et obtenir ses commentaires. Les sociétés d'État disposent d'une grande latitude pour déterminer la nature et la portée ainsi que la date et le lieu de leur APA.

Le président-directeur général, le président et les membres du Conseil d'administration, de même que l'Équipe de la haute direction de la Société, ont participé à l'assemblée, où ils ont parlé de la situation actuelle de CBC I Radio-Canada et de ses perspectives d'avenir. Ils ont également répondu en direct aux questions des personnes dans l'assistance et des internautes. D'autres questions et réponses ont par la suite été publiées dans le site web de la Société, ainsi que la webdiffusion de l'assemblée et de l'information sur les exposés qui y ont été présentés.

Nous tiendrons notre prochaine APA à l'automne de 2010. Comme l'an dernier, le public sera invité à se joindre à nous en studio ou en ligne, par l'entremise de la webdiffusion. Nous informerons le public en temps voulu de la tenue de l'APA, à l'aide d'une campagne publicitaire et de nos services en ligne.

OUVERTURE ET TRANSPARENCE

CBC I Radio-Canada rend également des comptes au Parlement, par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, dans son Rapport annuel et son sommaire du Plan d'entreprise, au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en fournissant les rapports d'activité et les relevés financiers requis à la fin de l'année de radiodiffusion, ainsi qu'aux parties intéressées au cours de discussions continues et par l'intermédiaire de ses sites web.





Voici quelques exemples de documents par lesquels la Société rend des comptes :

- Plan d'entreprise de CBC I Radio-Canada et sommaire du Plan d'entreprise;
- Rapport annuel de CBC I Radio-Canada;
- Rapport annuel de CBC I Radio-Canada au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC);
- Comparutions annuelles devant les comités parlementaires (Patrimoine canadien, Langues officielles, Comptes publics, Sénat);
- Vérification financière annuelle de la vérificatrice générale;
- Rapport sur l'examen spécial de la vérificatrice générale;
- Rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi envoyé à Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDC);
- Rapport sur la mise en application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*;
- Comptes publics du Canada;
- Affichage sur le site web de la Société des frais de déplacement et de représentation du président du Conseil d'administration, du président-directeur général et des vice-présidents.

NORMES ET PRATIQUES JOURNALISTIQUES

CBC I Radio-Canada applique des Normes et pratiques journalistiques très complètes et dispose de solides mécanismes de contrôle rédactionnel pour guider ses employés et s'assurer que ceux qui travaillent dans le secteur de la programmation présentent toujours en ondes des points de vue et des comptes rendus justes et équilibrés. Des Normes et pratiques journalistiques mises à jour entreront en

vigueur d'ici quelques années, afin de tenir compte de la réalité actuelle, en particulier de l'environnement numérique. Toute plainte du public non résolue par les services de programmation à la satisfaction du plaignant est examinée et traitée par l'un des deux ombudsmans indépendants de la Société.

En 2009–2010, les bureaux des ombudsmans (Services anglais et Services français combinés) ont traité en tout 3 093 plaintes, expressions de préoccupation et autres communications. De ce nombre, 2 028 concernaient la programmation des Services anglais et 1 065 concernaient la programmation des Services français. Dans les Services anglais, 1 204 communications relevaient du mandat de l'ombudsman (émissions de nouvelles et d'actualités), comparativement à 652 dans les Services français. Les communications qui ne touchaient pas directement aux émissions de nouvelles et d'actualités de CBC I Radio-Canada ont été transmises au service de programmation concerné après l'envoi d'un accusé de réception.

Photos, en haut, de gauche à droite :

Andrew Craig, *Canada Live*, CBC Radio 2.

Denis Duchesne, *Le réveil*, Première Chaîne Île-du-Prince-Édouard.

Blue Rodeo, *The Hour*, CBC Television, **bold**, CBC News Network. **3600 secondes d'extase**, Télévision de Radio-Canada. **Comme par magie**, Télévision de Radio-Canada, ARTV.

Photos, en bas, de gauche à droite :

Sylvie-Anne Jeanson, *Au-delà de la 401*, Première Chaîne Ontario.

Kim Brunhuber, *CBC News: The National*, CBC Television, CBC News Network.





Les ombudsmans sont complètement indépendants par rapport au personnel et aux responsables de la programmation de CBC I Radio-Canada et relèvent

directement du président-directeur général et, de ce fait, du Conseil d'administration de la Société.

Ces deux ombudsmans jouent un rôle central pour renforcer la responsabilisation du radiodiffuseur public national et sa transparence à l'égard des Canadiens. Selon le cas, on peut joindre l'ombudsman à l'une ou à l'autre des adresses suivantes :

Bureau de l'ombudsman,
Services français,
CBC I Radio-Canada, CP 6000,
Montréal QC H3C 3A8
(ombudsman@radio-canada.ca)

ou The Ombudsman,
English Services, CBC I Radio-Canada,
PO Box 500, Station A, Toronto
ON M5W 1E6 (ombudsman@cbc.ca).

CODES DE CONDUITE

Les employés de CBC I Radio-Canada de tous les échelons sont tenus de se conformer au code de conduite ainsi qu'aux politiques qui régissent leur conduite dans les domaines suivants : conflits d'intérêts et éthique, divulgation d'actes répréhensibles, langues officielles, harcèlement et activités politiques. On peut consulter en ligne les politiques des Ressources

humaines de CBC I Radio-Canada à l'adresse suivante : <http://www.cbc.radio-canada.ca/documents/politiques/index.shtml>.

ACCÈS À L'INFORMATION

CBC I Radio-Canada est assujettie à la *Loi sur l'accès à l'information* depuis le 1^{er} septembre 2007. Le paragraphe 68.1 de la *Loi* prévoit certaines dispositions visant à protéger l'indépendance en matière de journalisme, de création et de programmation qui est essentielle au succès du radiodiffuseur public national. D'autres radiodiffuseurs publics, comme la British Broadcasting Corporation et l'Australian Broadcasting Corporation, se sont déjà vu accorder ce type de protection en vertu d'une législation comparable mise en place dans ces pays.

Depuis le 1^{er} septembre 2007, CBC I Radio-Canada a reçu plus de 1 000 demandes d'accès à des documents. Répondre à un tel volume de demandes a constitué un défi de taille, et des mesures ont été prises pour permettre à la Société de s'acquitter de ses obligations en vertu de la *Loi*.

Plus précisément, du 1^{er} septembre 2007 au 31 mars 2008, la Société a reçu 547 demandes. Du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009, elle en a reçu 221. Enfin, du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, 247 demandes ont été soumises. À la fin du premier exercice durant lequel la *Loi* est entrée en vigueur, la Société ayant reçu un nombre de demandes plus élevé que prévu, elle a dû en reporter 323. À la fin du deuxième exercice, 108 demandes ont été reportées, et enfin, 40 demandes ont été reportées à la fin du dernier exercice.

La Société poursuit ses efforts afin de répondre aux demandes dans les plus brefs délais et de la façon la plus efficace et la plus efficiente possible.







FAITS SAILLANTS DE 2009-2010



UNE AUTRE ANNÉE REMPLIE DE SUCCÈS

Les services des composantes médias de CBC | Radio-Canada ont continué d'attirer des auditoires importants et fidèles en 2009-2010. En coulisses, la Société a mobilisé son personnel, conçu un nouveau plan stratégique en matière de technologies et inauguré le Centre de radiodiffusion de Vancouver, entièrement réaménagé.

Photo grand format : **Rick Mercer**,
Rick Mercer Report, CBC Television.
Photos de gauche à droite :
La galère, Télévision de Radio-Canada.
Pierre Maisonneuve, *Maisonneuve en direct*, Première Chaîne, Sirius 94.
Aveux, Télévision de Radio-Canada.
Ian Hanomansing, *CBC News Vancouver*, *CBC News: The National*, CBC Television, CBC News Network.
Sook-Yin Lee, *Definitely Not the Opera*, CBC Radio One, Sirius 137.



FAITS SAILLANTS DE LA PROGRAMMATION

SERVICES ANGLAIS

- CBC Radio One et CBC Radio 2 ont obtenu une part d'auditoire nationale combinée de 13,8 pour cent (sondage d'automne, Canadiens de 12 ans et plus), CBC Radio One égalant sa marque historique de 11,1 pour cent.
- Dans les grands marchés d'expression anglaise mesurés, 21 des 22 émissions du matin présentées à CBC Radio One se classaient au premier, au deuxième ou au troisième rang (sondage de l'automne 2009).
- CBC Radio est solidement ancrée dans toutes les régions du Canada, comme en témoignent les chiffres suivants : 53 établissements, 37 stations, 16 bureaux journalistiques, 30 émissions locales du matin, 22 émissions d'après-midi et plus de 45 000 heures de programmation locale.
- CBC Television a enregistré une part d'auditoire (2 ans et plus) de 9,3 pour cent en saison régulière aux heures de grande écoute, en hausse par rapport aux 8,6 pour cent de l'exercice précédent, et sa part de l'auditoire des 25 à 54 ans est passée de 7,0 pour cent à 8,0 pour cent.
- Parmi les plus grands succès de CBC Television en 2009–2010, on trouve *Battle of the Blades*, *Dragons' Den*, *Rick Mercer Report* et *CBC's Hockey Night in Canada*. Toutes ces émissions ont attiré plus de un million de téléspectateurs à chaque épisode de la saison. *Heartland* a été vue par près de un million de téléspectateurs, tandis que *Republic of Doyle* et *The Tudors* ont récolté un auditoire de plus de 800 000 personnes par semaine.
- CBC Television News a élargi sa programmation locale dans 12 régions grâce au prolongement du bulletin de nouvelles en début de soirée, qui passe de 60 à 90 minutes, et à l'ajout d'un nouveau bulletin de 10 minutes en fin de soirée.
- Le studio du Centre canadien de radiodiffusion a été l'hôte de *Canada for Haiti*, une émission spéciale sans publicité coproduite par CBC Television, CTV et Global Television, qui a permis de récolter plus de 13,5 millions de dollars au profit des opérations humanitaires.
- *CBC.ca* figure au premier rang des sites web anglophones de médias et d'information fréquentés par les Canadiens, avec en moyenne 4,8 millions de visiteurs uniques par mois.
- Le téléchargement de baladodiffusions a augmenté de 50 pour cent, passant à 1,1 million par semaine.
- Un nouveau lecteur vidéo standard lancé à l'automne de 2009 a débité chaque semaine plus de 300 000 clips audio en continu (de septembre à décembre 2009) et plus de 550 000 clips vidéo en continu (mars 2010).
- La radio et la télévision ont récolté à elles deux 335 distinctions nationales et internationales.

Photos, en haut, de gauche à droite :
C.A., Télévision de Radio-Canada.

Republic of Doyle, CBC Television.

Hana Gartner, *the fifth estate*, CBC Television, CBC News Network.

Peter Mansbridge, *CBC News: The National*, CBC Television, CBC News Network.

Photo à droite : **Adrienne Arsenault**, correspondante, CBC News.





FAITS SAILLANTS DE 2009-2010

SERVICES FRANÇAIS

- Radio-Canada a renforcé sa présence en région avec l'ouverture de deux nouvelles stations intégrées à Sherbrooke et à Trois-Rivières, qui offrent chaque jour des nouvelles et une programmation locale aux résidents de la Mauricie et de l'Estrie.
- Les émissions du matin sur la Première Chaîne à Montréal, à Québec et à Ottawa se classent au deuxième ou au troisième rang dans ces régions où la concurrence est féroce.
- Deux des fils Twitter de Radio-Canada se classent parmi les 10 fils les plus populaires au Québec.
- En juin 2009, la Radio de Radio-Canada a lancé son widget, qui permet aux auditeurs d'écouter la radio en tout temps et en tout lieu, ainsi que son application iPhone, qui est devenue l'application gratuite la plus téléchargée au Québec, deux semaines seulement après son lancement.
- TOU.TV, lancée en janvier 2010, est la plus importante webtélé diffusant des émissions de divertissement en français au Canada. Dès sa première semaine d'exploitation, le site a enregistré plus de 745 000 connexions.
- En janvier 2010, le RDI a célébré son 15^e anniversaire en présentant des émissions spéciales et des rétrospectives.
- *Découverte* a enregistré un nombre record de téléspectateurs, soit 1 113 000, pour la diffusion de son émission spéciale sur la grippe (A) H1N1.
- La Télévision de Radio-Canada a lancé avec succès de nouvelles séries : *Aveux, Kampai! À votre santé, En direct de l'univers, Six dans la cité, Musée Eden, Mirador* et *Trauma*, et a diffusé de nouvelles saisons des émissions *Les Parent, La galère* et *Les hauts et les bas de Sophie Paquin*.
- RCI a lancé trois initiatives multimédias associées à la programmation radio (*Eye on the Arctic, Maple Leaf Mail Bag Road Show* et le concours *Racines/Roots*) et a produit du contenu multimédia pour le site web de langue chinoise.
- Afin d'élargir sa portée, RCI a conclu de nouveaux partenariats : 10 productions maison, notamment l'émission phare de CBC Radio One, *The Link*, 28 productions externes, notamment une coproduction avec Radio Beijing de capsules en mandarin sur l'Exposition universelle de Shanghai, ainsi que des ententes de visibilité avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le festival Vues d'Afrique et Les Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM).

AUTRES ACTIVITÉS DE RADIODIFFUSION

- CBC News Express/RDI Express, le service de nouvelles et d'information bilingue offert dans les aéroports d'Ottawa, de Toronto et de Vancouver, a également été lancé à Winnipeg et à Edmonton.
- Sirius Canada, dans laquelle la Société détient des actions, a clôturé son exercice avec plus de un million d'abonnés. CBC/Radio-Canada offre six chaînes sur Sirius Canada.





FAITS SAILLANTS DE 2009–2010 : EN COULISSES

PERSONNES ET CULTURE : MOBILISATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

- Le président-directeur général a rencontré régulièrement les employés et les représentants des syndicats afin de resserrer les liens avec ces parties en vue de favoriser la réalisation des objectifs stratégiques et opérationnels de la Société.
- Nous avons lancé une campagne de mobilisation des employés de grande envergure, intitulée « Mieux faire les choses », afin de solliciter leurs suggestions sur la manière d'accroître la responsabilité sociale et financière de CBC/Radio-Canada. Un comité de direction a examiné plus de 100 suggestions, qui se sont traduites par des changements concrets de notre mode de fonctionnement, notamment l'installation de lampes DEL et la distribution électronique des avis de dépôt de la paie et du Rapport annuel du Régime de retraite de Radio-Canada.
- En raison des importantes difficultés financières de la Société, nous avons mis en œuvre un vaste processus de réaménagement des effectifs, en prenant soin d'en minimiser l'impact sur les employés et de maintenir la diversité des effectifs.
- Nous avons renouvelé avec succès la convention collective avec le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC), et avons investi des efforts considérables en vue de maintenir des relations de travail saines et ouvertes.
- Nous avons communiqué de l'information utile aux employés dans le cadre d'une campagne nationale de préparation en vue d'une pandémie de grippe A (H1N1). Pour garantir la sécurité du personnel au pays et à l'étranger, l'Équipe nationale de gestion de crise a également mis à jour les plans en cas de pandémie, dirigé le programme de formation sur la survie en milieu hostile et poursuivi l'élaboration de programmes visant à assurer la préparation aux situations d'urgence, la sécurité d'entreprise et la continuité des activités. Plusieurs projets spéciaux ont été réalisés, dont la mise sur pied d'une ligne d'information d'urgence destinée au personnel ainsi que la préparation à la couverture des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver.
- Dans son Plan sur la diversité et l'équité pour 2009–2012, la Société s'est engagée à représenter la diversité dans sa programmation et à intégrer cet objectif aux processus de recrutement et de perfectionnement des employés.

Photos, en bas, de gauche à droite :
Being Erica, CBC Television.
Diane Martin, *Retour sur le monde*,
 Première Chaîne Québec.



Photos, en haut, de gauche à droite :
Duncan McCue, *CBC News: The National*,
 CBC Television, CBC News Network.
Doris Larouche, *Café, boulot, Dodo*,
 Première Chaîne Saguenay-Lac-Saint-Jean.
Enquête, Télévision de Radio-Canada, RDI.
Carol Off, *As It Happens*, CBC Radio One,
 Sirius Satellite Radio Channel 137.

FAITS SAILLANTS DE 2009-2010

- Des employés de tous les secteurs de la Société ont participé à un forum interne parrainé par le président-directeur général, où ils ont discuté des moyens d'accroître la valeur publique de CBCI Radio-Canada et défini la manière dont elle fait la promotion de la démocratie, de la culture et de la responsabilité citoyenne au Canada parmi ses employés et dans sa programmation.
- Cette année encore, l'Équipe de direction de l'environnement a veillé à atténuer l'impact des activités de la Société sur l'environnement, à mobiliser les employés pour l'atteinte de cet objectif, et à effectuer l'examen de la performance environnementale. Nous avons notamment lancé une campagne visant à réduire la consommation de papier, poursuivi le recyclage des déchets électroniques et entamé un programme de collecte des téléphones cellulaires.
- Parmi les stratégies du portefeuille Personnes et Culture élaborées pour l'avenir, nous comptons améliorer notre culture organisationnelle, faire en sorte que les contributions des employés soient valorisées, encourager le développement du leadership et la gestion des talents, et créer un bassin de nouveaux talents diversifiés.

TECHNOLOGIES DE RADIO-CANADA

- Le Conseil stratégique des technologies (CST), un centre d'expertise et de gouvernance en matière de technologies, a conçu un plan stratégique dans le but de guider les décisions de la Société touchant à ce domaine au cours des cinq prochaines années.
- Le CST a conclu un accord pour la mise en œuvre de réseaux à la fine pointe de la technologie, qui relieront tous les centres de production de CBCI Radio-Canada d'un bout à l'autre du pays grâce à un réseau numérique à haut rendement pour la télévision, la radio et le web.
- Le CST a également proposé une stratégie pour la transition à la télévision numérique et la migration vers des émetteurs numériques équipés pour la radiodiffusion mobile.

SERVICES IMMOBILIERS

- Le Projet de réaménagement de Vancouver a permis l'intégration des activités de la salle de nouvelles de CBCI Radio-Canada avec la gestion du contenu numérique, pour une plus grande efficacité et une meilleure synergie entre les réseaux anglais et français et entre les diverses composantes médias. Le réaménagement a également permis d'améliorer les espaces de travail et les infrastructures de production, en plus de resserrer les liens de la Société avec la collectivité. L'inauguration du Centre de radiodiffusion de Vancouver, en décembre 2009, a suscité un grand enthousiasme.







LES SERVICES DE CBC | RADIO-CANADA



TOUJOURS À VOTRE SERVICE

CBC | Radio-Canada est le seul radiodiffuseur au pays à offrir une vaste gamme de services de radio (sans publicité) et de télévision, ainsi que des services Internet et par satellite, en français, en anglais et dans huit langues autochtones. Le rayonnement de la Société s'étend d'un océan à l'autre et à travers la planète par l'entremise d'un contenu distinctif de grande qualité, pensé, créé, produit, reconnu par les Canadiens, et accessible à leur convenance.

Photo grand format :

Les pieds dans la marge,
Télévision de Radio-Canada.

Photos de gauche à droite :

Alain Gravel, *Enquête*,
Télévision de Radio-Canada, RDI.

Heartland, CBC Television.

La galère, Télévision de Radio-Canada.

Monique Giroux, Espace musique.

Les Tudors, CBC Television, **bold**,
Télévision de Radio-Canada.

LES SERVICES DE CBC | RADIO-CANADA



CBC News Network (service d'information télévisée en continu)



bold (dramatiques, comédies, spectacles et événements sportifs)



documentary (documentaires, films et séries canadiens et étrangers)



CBC.ca (nouvelles, information, matériel audio et vidéo diffusé en continu, brèves sportives, reportages web et archives multimédias)



Espace jazz (jazz de votre choix sur Internet)



Espace monde (musique du monde de votre choix sur Internet)



Première plus (nouvelles, actualités et émissions culturelles, en partenariat avec Radio Canada International et Radio France International, à la radio par satellite de Sirius, chaîne 94)



Sports extra (information et analyses sportives à la radio par satellite de Sirius, chaîne 96)

TV5MONDE

TV5MONDE (programmation faisant la promotion de la diversité des cultures et des points de vue et provenant de 10 télédiffuseurs partenaires, dont Radio-Canada)



Radio-Canada.ca (nouvelles, information, matériel vidéo et audio en continu, et reportages web)



Les disques SRC/CBC Records (étiquette mettant en vedette des musiciens canadiens et produisant environ huit CD chaque année)



Services mobiles/Mobile Services (programmation pour sites Internet mobiles, sites adaptés au format iPhone, alertes SMS, CBC News Network et RDI en direct et sur demande)



Productions mobiles de Radio-Canada/CBC Mobile Productions (services de production maison qui génèrent des revenus tirés de la programmation grâce à la vente à des tiers)



Boutique Radio-Canada/CBC Shop (boutique sur place et en ligne où sont proposés des enregistrements sonores et audiovisuels d'émissions de CBC | Radio-Canada ainsi que des produits dérivés)





ANALYSE DE LA DIRECTION



MESURE DU RENDEMENT

CBC | Radio-Canada utilise un système de mesure du rendement constitué d'indicateurs associés aux priorités institutionnelles. Ce système permet au gouvernement et aux Canadiens d'analyser les résultats annuels de la Société, son rendement par rapport à ses cibles ainsi que les tendances en matière de rendement.

En plus de ces indicateurs, les réseaux de CBC | Radio-Canada mesurent leur rendement par rapport à des cibles établies à l'aide d'indicateurs de rendement de la programmation.

Photo grand format :

Ron James, *The Ron James Show*,
CBC Television.

Photos de gauche à droite :

Tom Allen, *Shift*, CBC Radio 2.

Trauma, Télévision de Radio-Canada.

Patrick Masbourian,

Programme libre à Vancouver,
Première Chaîne.

Nahlah Ayed, correspondante,
CBC News, CBC Television,
CBC News Network.

Annie Brocoli présente G cuisiné,
Télévision de Radio-Canada.

Christiane Charette, *Christiane Charette*,
Première Chaîne, Sirius 94.

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS



PRIORITÉS INSTITUTIONNELLES : PERSONNES, PROGRAMMATION ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Après des consultations approfondies avec le personnel et l'Équipe de la haute direction et la prise en compte des résultats d'un examen de fond en comble de l'environnement dans lequel évolue la Société, celle-ci a mis en place un nouveau cadre stratégique en 2008–2009. À la lumière des informations dont nous disposons, trois enjeux clés se sont imposés : les personnes – notre principal actif, la programmation – notre compétence de base, et la planification stratégique – activité essentielle pour répondre aux défis d'aujourd'hui et tirer parti des occasions qui se présentent. Les priorités associées à chacun de ces trois enjeux clés sont les suivantes :

PERSONNES

- Recruter, former, retenir et mobiliser une main-d'œuvre qualifiée.
- Se doter d'un effectif qui témoigne de la diversité de la population canadienne.
- Entretenir et continuer d'améliorer nos relations avec les syndicats.
- Mobiliser notre effectif et communiquer avec celui-ci.

PROGRAMMATION

- Continuer d'offrir des émissions canadiennes distinctives de grande qualité qui informent, divertissent, éclairent et reflètent la réalité canadienne sur toute plateforme qui convient aux Canadiens.
- Renforcer notre position dans les régions en utilisant un ensemble de plateformes pour offrir les services qui conviennent.
- Accroître la diversité de la population et des régions canadiennes représentées dans le contenu de nos émissions.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

- Élaborer un modèle économique durable.
- Renforcer la transparence grâce à la production de rapports en temps réel.
- Investir dans les technologies et infrastructures appropriées en vue d'optimiser notre portée.

Nous avons en outre adopté une nouvelle approche de la planification stratégique, intitulée *En route vers 2015*, qui orientera nos décisions pour l'avenir.

Les indicateurs de rendement clés de la Société ainsi que les cibles et les résultats des composantes médias sont présentés dans les pages suivantes.

Photos, en haut, de gauche à droite :

Claude Bernatchez, *Première heure*, Première Chaîne Québec. **Belle-Baie**, Télévision de Radio-Canada.

Rassi Nashalik, *CBC News Iglaaq*, CBC North.

Little Mosque on the Prairie, CBC Television.

Photo à droite : **18 to Life**, CBC Television.



MESURES DU RENDEMENT DE LA SOCIÉTÉ

PRIORITÉS DE LA SOCIÉTÉ	INDICATEURS DE RENDEMENT	CIBLES POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2009-2010	CIBLES POUR 2010-2011
PERSONNES	UTILISATION DE CBC RADIO-CANADA PAR LES MINORITÉS VISIBLES (18+) ¹	87 %	81 %	81 %
	NOMBRE D'EMPLOYÉS APPARTENANT À DES MINORITÉS VISIBLES ²	556	535	565
	ENGAGEMENT À L'ÉGARD DE LA FORMATION ET DU PERFECTIONNEMENT	1 015 \$ par employé	1 035 \$ par employé	1 055 \$ par employé

1 Depuis 2007-2008, la Société a adopté la même définition que Statistique Canada.

2 À l'exception des employés à court terme jusqu'au 31 décembre 2009.





MESURES DU RENDEMENT DE LA SOCIÉTÉ

PRIORITÉS DE LA SOCIÉTÉ	INDICATEURS DE RENDEMENT	CIBLES POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2009-2010	CIBLES POUR 2010-2011	
PROGRAMMATION	CONTENU CANADIEN¹				
	CBC Television				
	Journée de radiodiffusion		75 % ²	81 %	75 % ²
	Heures de grande écoute (lundi-dimanche, 19 h-23 h)		80 % ²	81 %	80 % ²
	Télévision de Radio-Canada				
	Journée de radiodiffusion		75 % ²	80 %	75 % ²
	Heures de grande écoute (lundi-dimanche, 19 h-23 h)		80 % ²	91 %	80 % ²
	CBC Radio				
	Journée de radiodiffusion		99 %	99 %	99 %
	Heures de grande écoute (lundi-vendredi, 6 h-9 h)		100 %	100 %	100 %
Radio de Radio-Canada					
Journée de radiodiffusion		99 %	99 %	99 %	
Heures de grande écoute (lundi-vendredi, 6 h-9 h)		100 %	100 %	100 %	
CARACTÈRE DISTINCTIF					
Principaux réseaux de télévision et de radio		90 %	89 %	90 %	
ÉMISSIONS PRODUITES PAR LES RÉGIONS POUR LES RÉGIONS		80 700 heures	85 794 heures	83 500 heures	
ÉMISSIONS PRODUITES EN RÉGION POUR ÊTRE DIFFUSÉES AU RÉSEAU		11 900 heures	9 126 heures	8 300 heures	
DÉPENSES CONSACRÉES AUX ÉMISSIONS CANADIENNES		93 % du budget de programmation	93 % du budget de programmation	93 % du budget de programmation	
DÉPENSES LIÉES À LA PROGRAMMATION		79 % du budget total	82 % du budget total	82 % du budget total	
DÉPENSES CONSACRÉES À LA PROGRAMMATION INTERMÉDIAS		7,4 millions de \$	8,3 millions de \$	6,6 millions de \$	
TAUX DE SATISFACTION DES CANADIENS ENVERS LES PRINCIPAUX RÉSEAUX DE TÉLÉVISION ET DE RADIO		89 %	88 %	89 %	

1 Basé sur les données de la dernière année de radiodiffusion.

2 Attentes du CRTC.



INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

MESURES DU RENDEMENT DE LA SOCIÉTÉ

PRIORITÉS DE LA SOCIÉTÉ	INDICATEURS DE RENDEMENT	CIBLES POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2009-2010	CIBLES POUR 2010-2011
PLANIFICATION STRATÉGIQUE	REVENUS AUTOGÉNÉRÉS ¹	105,9 millions de \$	113,8 millions de \$	88,6 millions de \$
	REVENUS GÉNÉRÉS PAR LES NOUVELLES PLATEFORMES ²	Augmentation de 15 %	Augmentation de 55 %	Augmentation de 40 %
	INVESTISSEMENT DANS LES NOUVELLES PLATEFORMES	Augmentation de 3 %	Augmentation de 11 %	Augmentation de 8 %

1 À l'exclusion des revenus publicitaires de la télévision et d'Internet.

2 Les nouvelles plateformes englobent tout le contenu audio et vidéo offert sur Internet et sur les appareils mobiles, tels que les téléphones cellulaires, les iPod vidéo, les lecteurs MP3 ou les consoles de jeux portables.



Photos, en haut, de gauche à droite :
Jamie Salé, David Pelletier,
Holiday Festival on Ice 2009, CBC Television.
CBC.ca.
Et Dieu créa... Lafaque,
 Télévision de Radio-Canada.
Rufus Wainwright, Tout le monde en parle,
 Télévision de Radio-Canada.
Franco Nuovo, C'est bien meilleur le matin,
 Première Chaîne.
 Photo à gauche : **Kaveri Bittira,**
CBC News: Saskatchewan, CBC Television.



COMPOSANTES MÉDIAS : CIBLES ET RÉSULTATS



SERVICES ANGLAIS

Le portefeuille des Services anglais de CBCI Radio-Canada se compose des services suivants : CBC Television, CBC News Network, **bold**, *documentary* (participation majoritaire), CBC Radio One, CBC Radio 2, CBC Radio 3 ainsi que de multiples plateformes numériques dont *CBC.ca*. Le contenu de CBC est aussi proposé sur de nouvelles plateformes grâce à des partenariats clés établis par la Société avec des distributeurs de contenu.

Tous ces services relèvent du vice-président principal, Services anglais, favorisant ainsi une approche intégrée qui permet la planification stratégique et commerciale, le partage des ressources et de la programmation entre les composantes médias, et qui rend possible la réalisation d'économies et de synergies.

L'exercice 2009–2010 a représenté son lot de défis pour les Services anglais, en raison de la stagnation des revenus publicitaires qui a marqué l'industrie de la radiodiffusion. Ce manque à gagner a remis en question la capacité des Services anglais de

maintenir leurs niveaux de service actuels et les a obligés à réduire la taille de leurs effectifs ainsi que leurs dépenses de programmation.

Malgré ces défis financiers, les Services anglais ont atteint ou dépassé la majorité de leurs cibles de rendement pour l'année. CBC Radio One a enregistré une part d'auditoire record à l'échelle nationale (11,1 pour cent), tandis que CBC Television a augmenté sa part d'auditoire enregistrée en saison régulière aux heures de grande écoute, qui est passée de 8,6 pour cent en 2008–2009 à 9,3 pour cent en 2009–2010. Parallèlement, avec sa grille-horaire principalement canadienne aux heures de grande écoute, CBC Television continue de devancer de plus d'un demi-point de part d'auditoire un de ses principaux concurrents, qui diffuse surtout des émissions américaines aux heures de grande écoute. Il s'agit d'une réussite sans précédent dans l'histoire de la télévision de langue anglaise au Canada.



Photos, en haut, de gauche à droite :

Steven and Chris, CBC Television.

CBC.ca. Yamma Mamma, CBC Television.

Mary Ito, *Fresh Air*, CBC Radio One.

Stuart McLean, *The Vinyl Cafe*, CBC Radio One, CBC Radio 2, Sirius 137.

Photos, en bas, de gauche à droite :

Peter Armstrong, *World Report*, CBC Radio One.

Anna Maria Tremonti, *The Current*, CBC Radio One, Sirius 137.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DES SERVICES ANGLAIS

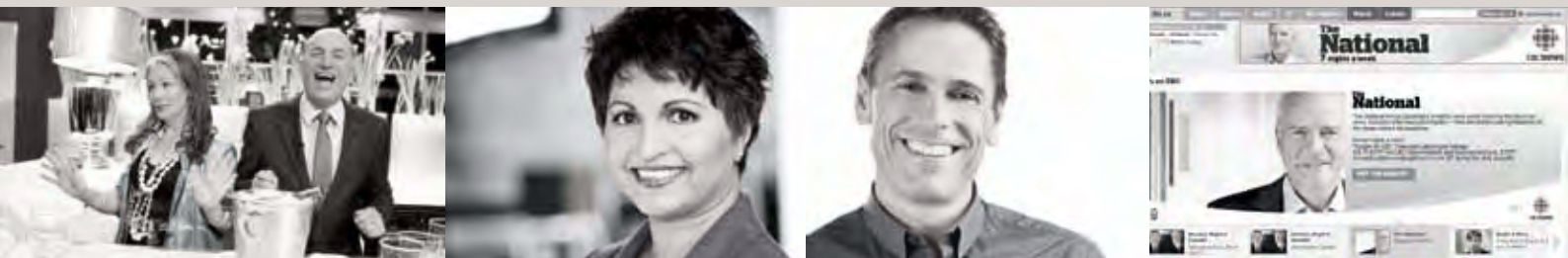
Les Services anglais ont maintenu leur engagement d'offrir une programmation canadienne rassembleuse et de grande qualité à un vaste auditoire. Leur but est d'offrir aux Canadiens la programmation qu'ils veulent, et ce, à leur convenance. Afin d'accroître la valeur des services de CBC aux yeux des Canadiens, valeur mesurée par l'utilisation qu'ils en font, quatre objectifs stratégiques ont été établis pour l'année :

- Augmenter les parts d'auditoire de CBC Radio One et de CBC Radio 2.
- Augmenter la part d'auditoire de CBC Television.
- Poursuivre le renouvellement du secteur des nouvelles et renforcer notre position dans les régions.
- Investir dans de nouvelles plateformes.

Pour mesurer le succès des Services anglais à titre d'entreprise intégrée de contenu, CBC a défini six principaux indicateurs de rendement, comme on le voit dans le tableau suivant. L'objectif de servir les Canadiens est représenté par quatre de ces indicateurs mesurés en fonction de la part d'auditoire pour les services de télévision généraliste et de radio et par le classement dans les nouvelles plateformes, indiquant l'importance de l'utilisation par le public. La distribution des services de télévision spécialisée, tels que CBC News Network (anciennement CBC Newsworld), **bold** et *documentary*, est aussi un élément déterminant pour fournir ce contenu aux Canadiens. Le succès obtenu dans ces mesures démontre à quel point la programmation appréciée, distinctive et de grande qualité de CBC trouve un écho auprès des Canadiens et permet à la Société de remplir son mandat d'informer, d'éclairer et de divertir.

Afin de poursuivre ces priorités stratégiques, une saine gestion financière est nécessaire pour s'assurer que des ressources adéquates sont disponibles pour la programmation canadienne. CBC dégage des revenus autogénérés importants dans un marché concurrentiel (grâce à la publicité, aux abonnements et à d'autres initiatives) qui, lorsqu'ils s'ajoutent aux crédits parlementaires, permettent à la Société d'offrir du contenu canadien au niveau où elle le fait actuellement. Par ailleurs, une gestion prudente des coûts est une autre condition essentielle pour s'assurer que le maximum de ressources sont orientées vers la programmation sur toutes les plateformes (télévision, radio et nouvelles plateformes).





INDICATEURS DE RENDEMENT DES SERVICES ANGLAIS

INDICATEURS DE RENDEMENT		CIBLES POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2009-2010	CIBLES POUR 2010-2011
PART D'AUDITOIRE DE LA RADIO (12 ans et plus, sondage d'automne, S4)	Combinées	13,5 %	13,8 %	14,1 %
PART D'AUDITOIRE DE LA TÉLÉVISION (2 ans et plus, saison régulière)	CBC Television (heures de grande écoute)	8,5 %	9,3 % ¹	8,7 % ²
	CBC News Network (journée entière)	1,4 %	1,0 %	1,0 %
NOUVELLES PLATEFORMES (2 ans et plus, visiteurs uniques par mois en moyenne, comScore)	<i>CBC.ca</i>	1 ^{er} rang	1 ^{er} rang ³	5 602 000 ⁴
	CBC News en ligne	—	—	3 900 000 ⁴
	CBC Sports en ligne	2 ^e rang	2 ^e rang ³	1 074 000 ⁴
	CBC Entertainment en ligne	—	—	1 344 000 ⁴
REVENUS (services généralistes, spécialisés et en ligne) ⁵	Revenus totaux	292 millions de \$ ⁶	311 millions de \$	328 millions de \$
NOMBRE D'ABONNÉS	CBC News Network	10,5 millions	10,8 millions	10,8 millions
	bold	1,1 million	1,1 million	2,5 millions
	<i>documentary</i>	1,2 million	1,3 million	2,3 millions
COÛTS⁷	Coûts totaux	766 millions de \$	786 millions de \$	807 millions de \$

1 Cumul de la saison 2009–2010 : semaines 5 à 32, à l'exclusion des semaines 25 à 26 (Jeux olympiques).

2 Les nouveaux audimètres portables employés en 2009–2010 pour mesurer l'auditoire ne permettent pas de capter la totalité des écoutes de la télévision. BBM entend à l'avenir élargir la portée des audimètres afin de capter un pourcentage accru de toutes les écoutes. Par conséquent, les mêmes cotes d'écoute enregistrées pour un télédiffuseur correspondraient dans ce cas à une part d'auditoire moins élevée.

3 La cible établie pour 2009–2010 correspond au rang dans le classement des sites de même catégorie, à l'exclusion des fournisseurs de contenu étrangers et des groupeurs de contenu. Pour 2010–2011, la cible s'exprime en nombre de visiteurs uniques par mois en moyenne pour la période de septembre 2010 à mars 2011.

4 De septembre 2010 à mars 2011.

5 Les contrats-échanges sont compris, mais pas les revenus du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL), et The Documentary Channel (*documentary*) est compris à 82 % (à l'exception de la cible pour 2009–2010, où The Documentary Channel (*documentary*) est compris à 100 %).

6 Cette cible a été établie sans compter les revenus de contrats-échanges de trois millions de dollars, et les résultats de 2009–2010 comprennent ce montant.

7 Les Services anglais comprennent The Documentary Channel (*documentary*) à 100 % pour la cible de 2009–2010, mais à 82 % pour les résultats de 2009–2010 et la cible de 2010–2011.

Photos de gauche à droite :

Deck the Halls with Steven and Chris,
CBC Television.

Suhana Meharchand, *CBC News Now*,
CBC News Network.

Mark Kelley, *Connect with Mark Kelley*,
CBC News Network.
CBC.ca.

David Suzuki, *The Nature of Things*,
CBC Television, CBC News Network.



COMPOSANTES MÉDIAS : CIBLES ET RÉSULTATS

ORIENTATIONS FUTURES DES SERVICES ANGLAIS

AUGMENTER LA PART D'AUDITOIRE DE LA TÉLÉVISION ET ÉLARGIR SON PUBLIC

- Poursuivre sur la lancée du succès en relevant le défi culturel le plus important du Canada anglais : l'absence d'émissions canadiennes de divertissement (en particulier aux heures de grande écoute) que les Canadiens voudraient pourtant regarder.
- Continuer de se concentrer sur les formats et les séries qui ont du succès.
- Maintenir l'engagement à l'égard de la diffusion de documentaires aux heures de grande écoute (et sur la chaîne spécialisée *documentary*).
- Axer encore les efforts sur les sports professionnels et amateurs qui sont importants pour les Canadiens (le hockey, le soccer de la FIFA, le ski et le curling).

AUGMENTER LES PARTS D'AUDITOIRE DE CBC RADIO ONE ET DE CBC RADIO 2

- Poursuivre le redéploiement de la programmation de CBC Radio One dans les collectivités régionales clés.
- Faire évoluer le processus de développement des émissions afin de mettre l'accent sur les possibilités multiplateformes et de créer d'autres émissions.
- Développer le service de CBC Radio 2 dans le contexte de la stratégie musicale globale des Services anglais.
- Augmenter l'auditoire dans une tranche démographique viable pour CBC Radio 2 afin d'élargir sa portée.
- Monétiser le contenu hertzien.

POURSUIVRE LE RENOUELEMENT DU SECTEUR DES NOUVELLES ET RENFORCER NOTRE POSITION DANS LES RÉGIONS

- Accroître, élargir et diversifier les auditoires de CBC News sur toutes les plateformes (télévision, radio et nouvelles plateformes).
- Accroître notre raison d'être aux yeux des auditoires et notre engagement à leur endroit.
- Offrir un service aux Canadiens sur toutes les plateformes, et ce, de manière appropriée.
- Continuer de rehausser le niveau du contenu local, dans le prolongement du mouvement amorcé en 2009–2010.

INVESTIR DANS DE NOUVELLES PLATEFORMES

- Continuer à améliorer le site *CBC.ca* (fonctionnalités, qualité, potentiel comme diffuseur de médias et comme média social).
- Continuer de migrer le contenu de CBC (télévision et radio) vers les plateformes en ligne.
- Continuer à s'associer à des sociétés de premier plan dans l'industrie afin d'élargir le plus possible le rayonnement du contenu de CBC.

CONSIDÉRER NOS EMPLOYÉS COMME NOTRE RESSOURCE LA PLUS PRÉCIEUSE

- Refléter la diversité du Canada grâce à une stratégie sur la diversité à long terme.
- S'assurer que les employés sont mobilisés et faciliter le changement de culture au sein de l'entreprise.
- Continuer de bâtir des relations positives à long terme entre les syndicats et la direction.



COMPOSANTES MÉDIAS: CIBLES ET RÉSULTATS



SERVICES FRANÇAIS

Les Services français de CBC/Radio-Canada comprennent la Télévision de Radio-Canada, le Réseau de l'information de Radio-Canada (RDI), la Première Chaîne, Espace musique, Espace jazz, Espace classique, Espace monde, Bande à part, Radio Canada International (RCI), *Radio-Canada.ca* et TOU.TV. Tous ces services relèvent du vice-président principal des Services français. Cette approche intégrée facilite le développement d'une vision globale des Services français reconnaissant les atouts individuels et le caractère distinctif de chaque composante média, tout en ayant à cœur un objectif commun, celui d'enrichir la vie culturelle et démocratique des Canadiens. La Société est aussi un partenaire d'ARTV et de TV5MONDE.

L'exercice 2009–2010 a représenté son lot de défis pour les Services français, en raison de la stagnation des revenus publicitaires qui a marqué l'industrie de la radiodiffusion. Ce manque à gagner a remis en question la capacité des Services français de maintenir leurs niveaux de service actuels et les a obligés à réduire les niveaux de personnel ainsi que leurs dépenses de programmation.

Malgré ces défis financiers, les Services français ont obtenu d'excellents résultats en 2009–2010. D'abord, la Radio de Radio-Canada et la Télévision de Radio-Canada ont réussi à maintenir leurs positions de force chez les francophones, malgré une concurrence toujours plus importante de la part des diffuseurs privés. Ainsi, la Radio de Radio-Canada a enregistré à l'automne 2009 sa plus forte portée avec

1 454 000 auditeurs à l'échelle nationale et a obtenu une part d'auditoire de 19 pour cent parmi les francophones. La Télévision de Radio-Canada demeure la deuxième télévision la plus regardée par les francophones au pays avec 18,6 pour cent de part de marché en heure de grande écoute.

Par ailleurs, on constate également une bonne progression des services numériques de Radio-Canada. En 2009–2010, *Radio-Canada.ca* a repris le premier rang des sites médias francophones au pays avec 1,2 million de visiteurs francophones uniques et une portée de 23 pour cent. Lancée par Radio-Canada à la fin de janvier 2010, TOU.TV, la plus importante webtélé en français au Canada, a enregistré en deux mois 5,5 millions de branchements vidéo. Elle rejoint déjà plus d'un demi-million de visiteurs francophones uniques, avec une portée de sept pour cent.



Photos, en haut, de gauche à droite :

Espace classique.

Jean-François Lépine, *Une heure sur terre*, Télévision de Radio-Canada, RDI.

Providence, Télévision de Radio-Canada.

Radio-Canada.ca.

Catherine Lachausée, *Ça me dit de prendre le temps*, Première Chaîne Québec.

Photo à droite : **Jean-René Dufort**, *Infoman*, Télévision de Radio-Canada.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DES SERVICES FRANÇAIS

Les Services français ont poursuivi la mise en œuvre du plan stratégique triennal lancé en 2008–2009, qui s'inscrit toujours dans la vision de faire de Radio-Canada un média global qui sera le plus important créateur et diffuseur multimédia de la francophonie.

Pour ce faire, les Services français ont d'abord créé le poste de directeur général principal des Revenus, avec comme objectif de mettre en place un modèle économique durable, rentable et efficient. La centralisation de la gestion des revenus, la mise en œuvre d'une stratégie à 360 degrés et la systématisation du principe d'efficacité permanente dans toute la Société ont permis à Radio-Canada de dépasser ses objectifs financiers, comme en témoignent les indicateurs présentés dans le tableau suivant.

Sur le plan de la programmation, cela se traduit entre autres par un renforcement de l'ancrage régional, avec l'inauguration de deux nouveaux centres régionaux intégrés à Sherbrooke et à Trois-Rivières et l'ajout de plusieurs éditions régionales du *Téléjournal*. Radio-Canada a aussi entamé une révision de son approche en Information en misant notamment sur l'intégration pour créer un modèle répondant aux réalités actuelles des médias. Elle a également lancé de nouveaux services numériques comme la webtélé TOU.TV et Espace monde, une nouvelle webradio spécialisée, qui témoignent de sa volonté d'offrir de plus en plus une programmation multiplateforme ancrée dans le XXI^e siècle.

À l'égard de l'organisation et de ses personnes, les Services français poursuivent l'objectif d'adapter et de renforcer leur capacité organisationnelle afin qu'elle soit à la mesure des défis d'un média global. Parmi les moyens déployés pour atteindre cet objectif : la mise en œuvre d'un plan de réaménagement des effectifs réduisant au minimum les impacts sur les employés et les orientations stratégiques des Services français, le réaménagement des environnements de travail et le développement des talents.

Toute cette stratégie contribue à renforcer la marque du diffuseur public afin qu'elle continue d'être toujours aussi distinctive et porteuse des valeurs de qualité et de crédibilité qui permettront aux Canadiens de reconnaître Radio-Canada, peu importe la plateforme qu'ils choisiront pour accéder à son contenu.

Comme le démontrent les indicateurs de rendement présentés dans le tableau suivant, Radio-Canada occupe une position de force dans le marché francophone, et la stratégie adoptée lui permettra de conserver son rôle de leadership.

En ce qui a trait à Radio Canada International, la priorité organisationnelle pour l'année 2009–2010 était de revoir son rôle et de poursuivre son intégration aux Services français, de façon à ce que RCI devienne la voix du Canada à l'étranger et reflète mieux la nouvelle identité canadienne qui s'ancre dans la diversité.





INDICATEURS DE RENDEMENT DES SERVICES FRANÇAIS

INDICATEURS DE RENDEMENT		CIBLES POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2009-2010	CIBLES POUR 2010-2011
PART D'AUDITOIRE DE LA RADIO (12 ans et plus, sondage d'automne, S4)	Combinée	19,4 %	19,0 %	19,0 %
PART D'AUDITOIRE DE LA TÉLÉVISION (2 ans et plus, saison régulière)	Télévision de Radio-Canada (heures de grande écoute)	18,9 %	18,6 %	18,5 %
RADIO-CANADA.CA (2 ans et plus, comScore, visiteurs uniques/portée)	Visiteurs uniques francophones	1,0 million	1,2 million ¹	1,8 million ²
REVENUS (services généralistes, spécialisés et en ligne)	Revenus totaux	173,7 millions de \$	190,5 millions de \$	190,7 millions de \$
NOMBRE D'ABONNÉS	RDI	10,4 millions	10,8 millions	10,8 millions
COÛTS³	Coûts totaux	576,1 millions de \$ ⁴	556,1 millions de \$	588,9 millions de \$

1 Nombre total de visiteurs uniques francophones par mois qui se sont connectés au site à leur résidence.

2 Nombre moyen de visiteurs uniques francophones par mois (tous âges confondus) combiné pour *Radio-Canada.ca*, *TOU.TV* et *bandeapart.ca* du 1^{er} septembre 2010 au 31 mars 2011.

3 Les coûts du FAPL sont inclus.

4 Budget annuel des dépenses des Services français jusqu'au 31 mars 2010.

Photos en haut, de gauche à droite, pages 40-41 :

Les Boys, Télévision de Radio-Canada.

Les Parent, Télévision de Radio-Canada.

Les chroniques d'une mère indigne, *Radio-Canada.ca*.

Dany Turcotte, *La petite séduction*, Télévision de Radio-Canada.

Photo à droite :

Carl Bernier, *Bernier et Cie*, Première Chaîne Ottawa-Gatineau.

Photos, pages 42-43 :

Photo grand format :

Guy A. Lepage, **Dany Turcotte**,

Tout le monde en parle,

Télévision de Radio-Canada.

Photos de gauche à droite :

Ron MacLean,

CBC's Hockey Night in Canada,

Battle of the Blades, CBC Television.

Rick MacInnes-Rae,

Dispatches, CBC Radio One, Sirius 137.

Garvia Bailey, *Big City, Small World*,

CBC Radio One.

Espace musique.

L'auberge du chien noir,

Télévision de Radio-Canada.





ORIENTATIONS FUTURES DES SERVICES FRANÇAIS

EXERCER UN LEADERSHIP DANS LE DÉVELOPPEMENT ET L'OFFRE DE SERVICES ET DE CONTENUS NUMÉRIQUES

- Enrichir la programmation de TOU.TV et renforcer *Radio-Canada.ca*.
- Développer et lancer de nouveaux contenus et applications pour les plateformes mobiles.
- Créer Espace chanson et procéder à une refonte des sites de musique sur le web.

REDÉFINIR L'OFFRE EN INFORMATION

- Introduire de nouvelles formules pour *Le téléjournal*.
- Intégrer complètement les salles de nouvelles (télévision, radio, web) du réseau.
- Intégrer l'affectation, la planification et les centres d'expertises.

VALORISER LES ACTIFS ET DÉVELOPPER LES AUDITOIRES

- Utiliser une approche à 360 degrés pour la gestion du potentiel de revenus associés aux contenus.
- Maximiser toutes les principales sources de revenus.
- Gérer la transition vers la déréglementation des tarifs de distribution des services spécialisés.
- Optimiser la distribution par satellite des signaux régionaux.
- Forger de nouveaux partenariats.

POURSUIVRE L'INTÉGRATION MULTIPLATEFORME

- Concevoir de nouveaux projets multiplateformes captivants.
- Demander des licences pour de nouveaux services spécialisés et élaborer un modèle d'affaires viable.
- Recruter et former le personnel conformément aux nouvelles exigences du modèle de média global.

CONSOLIDER L'ANCRAGE RÉGIONAL

- Optimiser l'utilisation du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale.
- Concevoir un nouveau service web destiné aux populations des couronnes Nord et Sud de Montréal.
- Ouvrir une station intégrée à Saguenay.
- Effectuer le redéploiement des services régionaux dans l'est du Québec.
- Enrichir Espace musique d'un ancrage régional.

AMÉLIORER LE RENDEMENT DU RÉSEAU

- Télévision : offrir une grille-horaire performante, cohérente et concurrentielle.
- Radio : revoir la stratégie de la Première Chaîne et enrichir Espace musique d'un ancrage régional.
- RDI : établir une stratégie de programmation pour faire face à la concurrence.
- ARTV : consolider l'actionnariat.

PROTÉGER ET RENFORCER LA MARQUE

- Élaborer une stratégie pour la mise en place de partenariats stratégiques à haute visibilité.
- Resserrer les liens entre les Canadiens et le radiodiffuseur public.
- Mobiliser les employés et renforcer leur attachement à la marque et au caractère de la Société.

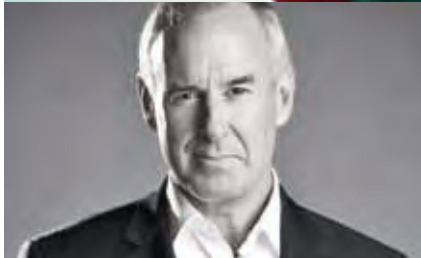
VALORISER LE CAPITAL HUMAIN

- Mettre en œuvre une structure d'encadrement en appui aux orientations stratégiques.
- Favoriser le perfectionnement et la mobilisation des gestionnaires et des employés.
- Renforcer les relations productives avec les syndicats.

RCI

- Augmenter la visibilité des contenus multilingues produits par RCI.
- Favoriser la participation des nouveaux arrivants à la démocratie et à la culture canadiennes.







EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS



LE SUCCÈS DE CBC | RADIO-CANADA AUPRÈS DE SES AUDITOIRES SUR L'ENSEMBLE DE SES SERVICES NE S'EST PAS DÉMENTI EN 2009-2010, CE QUI A PERMIS À LA SOCIÉTÉ DE SURMONTER LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES D'ENVERGURE AUXQUELLES ELLE ÉTAIT CONFRONTÉE.

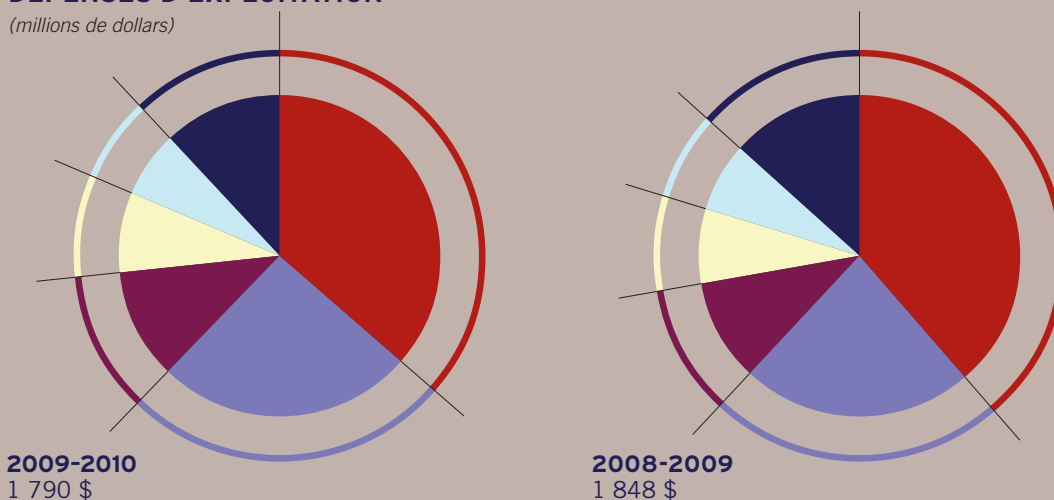
Devant les enjeux à courte et à longue échéance qui ont marqué l'année, tant le ralentissement de l'économie mondiale que la stagnation des recettes publicitaires de la télévision, l'accroissement des coûts de production et l'incertitude quant à son financement, la Société a dû concevoir et mettre à exécution un plan de redressement qui a entraîné l'élimination d'environ 800 postes à temps plein ainsi que des réductions en programmation. Les répercussions de ces défis financiers sont expliquées ci-après, de même que les faits saillants du plan de redressement et du nouveau processus de planification stratégique à long terme qui permettront à la Société de surmonter les obstacles sur sa route tout en poursuivant sa mission en tant que radiodiffuseur public national du Canada. Nous ferons d'abord la récapitulation de 2009-2010 et terminerons par les perspectives pour 2010-2011.



EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS

DÉPENSES D'EXPLOITATION*

(millions de dollars)



2009-2010
1 790 \$

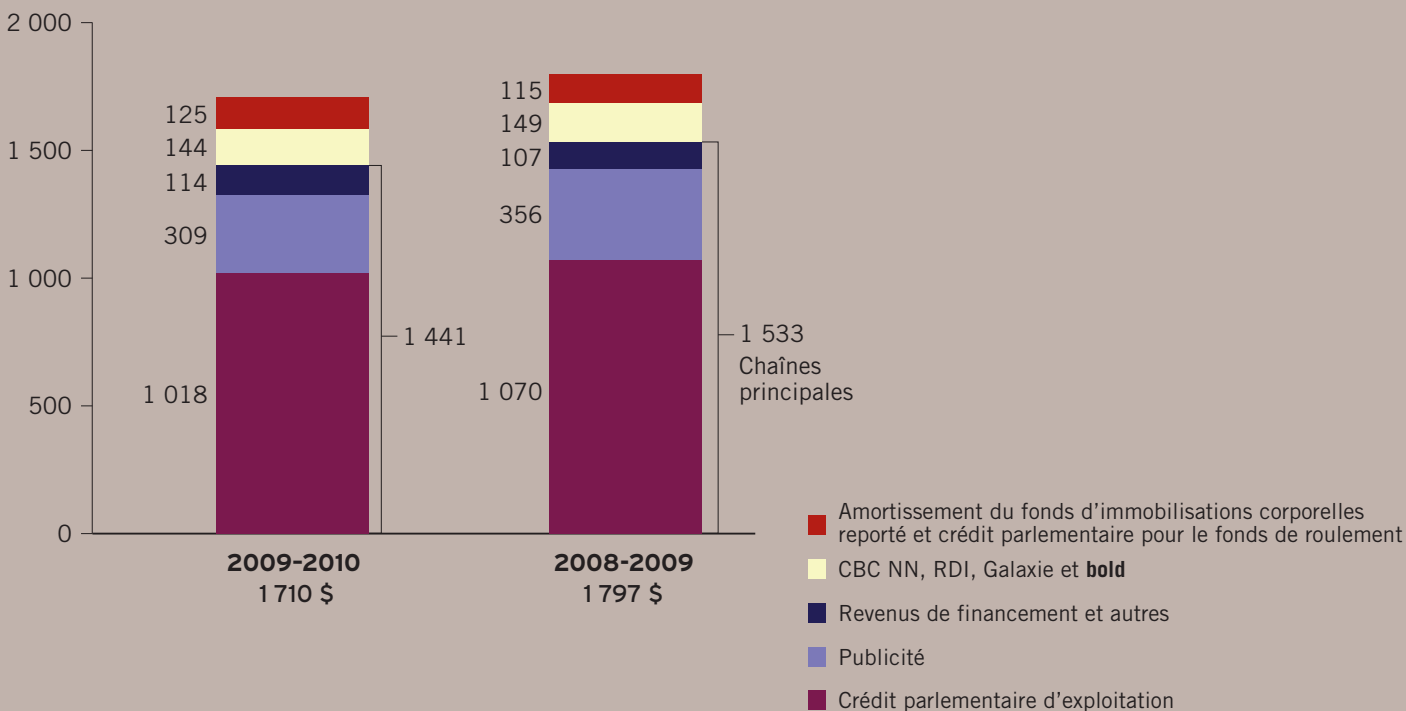
2008-2009
1 848 \$

	2009-2010		2008-2009	
CBC Television	655 \$	36 %	718 \$	39 %
Télévision de Radio-Canada	459 \$	26 %	429 \$	23 %
CBC Radio	202 \$	11 %	192 \$	10 %
Radio de Radio-Canada	145 \$	8 %	137 \$	7 %
Services spécialisés	118 \$	7 %	129 \$	7 %
Autres	211 \$	12 %	243 \$	14 %
	1 790 \$	100 %	1 848 \$	100 %

* Excluant le recouvrement d'impôt sur les bénéfices et d'impôt des grandes sociétés et les participations minoritaires.

REVENUS ET FINANCEMENT D'EXPLOITATION DE CBC|RADIO-CANADA

(millions de dollars)



REVUE DE L'EXERCICE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2010 2009
(milliers de dollars)

FINANCEMENT PUBLIC ET REVENUS

Crédits parlementaires d'exploitation	1 017 587	1 070 137
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté et fonds de roulement	125 086	115 355
Revenus publicitaires	309 255	356 248
Autres revenus, revenu de financement et services spécialisés	258 426	255 904

Total	1 710 354	1 797 644
--------------	------------------	------------------

DÉPENSES

Coûts des services de la télévision, de la radio et des nouveaux médias	1 461 849	1 475 919
Autres	328 370	371 795

Total	1 790 219	1 847 714
--------------	------------------	------------------

Revenus hors exploitation	21 566	34 374
----------------------------------	---------------	---------------

Résultats nets de l'exercice	(58 299)	(15 696)
-------------------------------------	-----------------	-----------------



La présente section fournit des renseignements supplémentaires sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 et devrait être lue avec les états financiers consolidés ainsi que les notes afférentes. Elle renferme également des renseignements succincts sur l'exercice à venir ainsi que des énoncés prospectifs. De par leur nature, les énoncés prospectifs obligent la direction à faire des hypothèses et sont assujettis aux incertitudes et aux risques inhérents à ces hypothèses. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs.

RÉPERCUSSIONS DU RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE

Même si le Canada a été moins lourdement touché que de nombreux pays par le ralentissement économique mondial, le plus important depuis une génération, de nombreux secteurs de son activité ont été frappés de plein fouet, dont le secteur de la radiodiffusion.

La perte nette de 58,3 millions de dollars enregistrée par CBCI Radio-Canada en 2009–2010 est attribuable à la faiblesse des revenus publicitaires qui n'ont pu compenser la hausse des coûts de la programmation. Pour résorber ce manque à gagner, la Société a dû procéder à des coupes dans ses coûts d'exploitation et avoir recours au produit tiré de la vente de titres de créance à long terme. Ce produit a été comptabilisé dans l'état des revenus d'années antérieures, c'est-à-dire les années où la vente des actifs a eu lieu.

À l'instar d'autres télédiffuseurs généralistes, CBCI Radio-Canada a souffert de la stagnation des revenus publicitaires du fait que les entreprises touchées par la récession ont réduit les budgets destinés à la publicité télévisée. Par ailleurs, les frais généraux et les coûts de la programmation se sont accrues année sur année, alors que le financement reçu pour couvrir l'inflation au titre des salaires a été moindre que prévu.

Le ralentissement économique a certes aggravé le déclin du marché de la publicité, mais il n'en est pas à l'origine. Il y a en effet plusieurs années que les revenus publicitaires de la télévision ont cessé de croître sous l'effet de la concurrence livrée par les chaînes spécialisées, Internet et les autres plateformes médias, ce qui a miné la base du modèle économique de la télévision généraliste. Avec des plans de gestion qui prévoient des revenus publicitaires d'environ 318 millions de dollars pour la télévision en 2010–2011, un niveau pratiquement inchangé par rapport à il y a trois ans, la Société a redressé en partie la situation, notamment en misant davantage sur ses activités commerciales intégrées.

LE PLAN DE REDRESSEMENT : RIPOSTE À LA CRISE

Dans le climat d'incertitude ambiante, où l'évolution du marché instable de la publicité est demeurée difficile à prévoir, la Société a amorcé 2009–2010 avec des pressions financières de 171 millions de dollars. Contrairement à ses concurrents du secteur privé, la Société dispose d'une marge de manœuvre financière très mince, puisqu'elle ne peut emprunter pour accroître son fonds de roulement et n'a pas non plus accès à des facilités de crédit bancaire. Pour équilibrer son budget en 2009–2010, il lui a fallu prendre des décisions financières difficiles en veillant par-dessus tout à ce que les compressions ne sapent pas la grande pertinence de son rôle de radiodiffuseur public dans le système de radiodiffusion du XXI^e siècle.

Compte tenu de cette situation, la Société a élaboré et mis en œuvre avec succès un plan de redressement financier sur deux ans. Ce plan comprenait l'abolition d'environ 800 postes (en équivalents à temps plein) à l'échelle de la Société. Les compressions d'effectif, qui ont commencé par des départs volontaires en mai 2009, se sont terminées pour l'essentiel à la fin de septembre de la même année. Le plan prévoyait également d'annuler ou de ramener à des proportions plus modestes de nombreuses émissions, ainsi que d'augmenter le nombre de reprises dans les grilles pour compenser le ralentissement du débit de production de contenu. À l'échelle des réseaux, les émissions d'actualité, les dramatiques, les émissions de musique et les émissions spéciales se sont faites moins nombreuses. Dans les régions, ce sont les grilles de radio et de télévision qu'on a allégées. Il a également fallu réduire les services offerts aux minorités linguistiques, abolir les émissions en ukrainien et en cantonais de Radio Canada International, et revoir à la baisse la rémunération des dirigeants.

Le coût de ces compressions et de ces réductions dans la programmation, qui inclut environ 36 millions de dollars en indemnités de départ en plus des 171 millions de dollars en pressions financières, se chiffre à 207 millions de dollars, soit l'équivalent de 11 pour cent de notre budget global.

VENTE D'ACTIFS : UNE NÉCESSITÉ

Pour financer le plan de redressement et soutenir la programmation jusqu'à ce que les économies engendrées par les compressions budgétaires se matérialisent, la Société a vendu ses deux créances à long terme.

Ainsi, en septembre 2009, les créances de Stingray Digital Group Inc., liées à la vente en novembre 2007 du service audio payant Galaxie de CBC I Radio-Canada, ont été cédées pour une contrepartie de 20,1 millions de dollars.

En décembre 2009, la Société a ensuite conclu la cession des créances d'Ontrea Inc., lesquelles découlaient de la vente antérieure de terrains adjacents au Centre canadien de radiodiffusion à Toronto. Le produit net de la transaction s'est élevé à 133 millions de dollars.

Le produit de ces deux opérations, qui se chiffre à 153 millions de dollars, servira à financer le plan de redressement sur deux ans et à permettre à la Société de composer avec les pressions financières actuelles qu'elle subit, dont la perte de revenus de 22 millions de dollars en 2010–2011 consécutive à la vente des créances, des revenus publicitaires inférieurs aux prévisions dans un marché qui commence à se rétablir, les hausses des coûts de programmation et autres qui se poursuivent et les coûts d'entretien et de remplacement de son infrastructure vieillissante.

RÉGIME DE RETRAITE DE RADIO-CANADA

L'instabilité de l'économie en 2009–2010 a été difficile pour tous les régimes de retraite, dont le régime à prestations déterminées de Radio-Canada. Toutefois, grâce à la répartition prudente et diversifiée de ses actifs, le Régime a su protéger leur valeur. Pour l'année civile 2009, le Régime a inscrit un rendement de 13,1 pour cent. Le rapport annuel du Régime de retraite, disponible à cbc.radio-canada.ca, indique que la situation financière du Régime demeure relativement solide.

L'actif net du Régime a augmenté de 343 millions de dollars, passant de 3 810 millions de dollars en 2008 à 4 153 millions de dollars à la fin de 2009. Selon les estimations au 31 décembre 2009, l'excédent du Régime selon le principe de la continuité de l'exploitation s'élevait à 427 millions de dollars, alors que le déficit selon le principe de la solvabilité (qui simule la liquidation du Régime) atteignait 383 millions de dollars, la chute des taux d'intérêt ayant causé le gonflement du passif de solvabilité sur l'ensemble de l'année. Il en a résulté un coefficient de capitalisation de 112 pour cent selon le principe de la continuité de l'exploitation et de 92 pour cent selon le principe de la solvabilité, ce qui place le Régime dans les 20 pour cent supérieurs des régimes de retraite canadiens selon un sondage récent de l'industrie. La position financière du Régime au 31 décembre 2009 repose sur des projections et des estimations découlant de la dernière évaluation actuarielle, qui date du 31 décembre 2008.

En octobre 2009, le ministre des Finances a déposé un projet de réforme du cadre législatif des régimes de retraite privés fédéraux et du cadre réglementaire auquel le Régime de retraite de Radio-Canada est assujéti. Les changements proposés comprennent, entre autres choses, des mesures pour stabiliser le financement, de manière à permettre aux promoteurs de régimes de mieux répondre à leurs obligations de capitalisation, notamment l'adoption d'une norme établissant les exigences minimales de capitalisation en vertu du principe de la solvabilité. Il sera possible de procéder à une évaluation complète des changements proposés lorsque la réglementation en application de la loi sera connue. On n'a pas encore rendu publiques les dates d'entrée en vigueur de tous les changements annoncés, et CBC I Radio-Canada continue d'étudier les propositions et leurs incidences.



DÉFIS ET OCCASIONS EN PERSPECTIVE POUR 2010-2011

AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT : QUELQUES RÉPONSES, MAIS L'INCERTITUDE DEMEURE

Cette année, le gouvernement et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ont rendu plusieurs décisions qui ont eu une incidence déterminante sur des sources de financement clés de la Société.

FINANCEMENT PUBLIC

Dans le cadre de l'examen stratégique entrepris par le gouvernement en 2009-2010, les programmes et les dépenses de la Société ont été évalués pour mettre en lumière les activités les moins importantes représentant cinq pour cent des crédits parlementaires qui lui sont attribués. Dans son budget déposé en mars 2010, le gouvernement concluait que CBC/Radio-Canada « [n'a] pas dû réaffecter des fonds puisque [ses] programmes sont conformes aux priorités des Canadiens ». Cette conclusion a soulagé la Société d'une partie des pressions financières auxquelles elle devra faire face en 2010-2011 et a été saluée comme une reconnaissance par le gouvernement de ses services.

Le gouvernement a aussi confirmé en mars 2010 son intention de renouveler pour un an le financement ponctuel de 60 millions de dollars qu'il verse à la Société pour soutenir les initiatives de programmation canadienne. Grâce à ce financement qui lui est accordé sur une base annuelle depuis 2001, la Société peut accroître ses investissements dans la programmation canadienne qui autrement seraient hors de sa portée. Bien qu'elle n'ait reçu aucune confirmation, la Société garde espoir que ce financement spécial se poursuive au-delà de l'exercice 2010-2011.

Par ailleurs, dans son budget de mars 2010, le gouvernement incluait des mesures de réduction du déficit qui visaient tous les ministères, organismes et sociétés d'État de compétence fédérale, dont un gel des crédits d'exploitation et l'abolition du financement au titre de l'inflation des salaires pour les trois prochaines années. CBC/Radio-Canada a intégré cet enjeu dans ses plans de gestion 2010-2011.

FONDS D'AMÉLIORATION DE LA PROGRAMMATION LOCALE (FAPL)

En mars 2010, le CRTC a annoncé une décision concernant le Fonds d'amélioration de la programmation locale (FAPL), instrument créé en 2008 pour soutenir la programmation locale diversifiée dans les petits marchés canadiens. Le CRTC a ainsi décidé de maintenir le FAPL dans sa forme actuelle. En conséquence, les entreprises de distribution par câble et par satellite, également désignées sous le vocable *entreprises de distribution de radiodiffusion* (EDR), continueront de verser une contribution équivalant à 1,5 pour cent de leurs revenus bruts tirés de la radiodiffusion pour appuyer la programmation télévisuelle locale dans les marchés comptant moins d'un million de population.

Cette décision est favorable à CBC/Radio-Canada ainsi qu'au secteur de la radiodiffusion en général. En 2009-2010, la Société a reçu 20 millions de dollars du FAPL, et on s'attend à ce qu'elle touche 34 millions de dollars de contributions en 2010-2011. Cet argent permet de maintenir et, dans de nombreuses régions, d'accroître et de rehausser la programmation locale offerte aux communautés de tout le pays. Le CRTC procédera à un examen approfondi du FAPL en 2011-2012.

COMPENSATION POUR LA VALEUR DES SIGNAUX

Une autre décision du CRTC également annoncée en mars 2010 a été une source de déception pour CBC/Radio-Canada. Dans le nouveau cadre de réglementation de la télédiffusion généraliste, le CRTC a en effet autorisé les télédiffuseurs privés à négocier une juste compensation pour l'utilisation de leurs signaux, mais a refusé le même droit à CBC/Radio-Canada.

Le CRTC a statué que les télédiffuseurs privés devaient être autorisés à négocier avec les EDR « une juste valeur pour le produit qu'ils offrent aux EDR ». En vertu du régime que propose le Conseil, les télédiffuseurs privés devront décider soit de continuer à bénéficier des protections réglementaires actuelles soit de négocier

avec les distributeurs en fonction du marché. En cas de différend irrécyclable entre un télédiffuseur et un distributeur, le télédiffuseur pourra exiger le retrait de sa programmation du bouquet de services du distributeur.

Le Conseil estime « que de permettre à [CBCI Radio-Canada] d'exiger d'une EDR la suppression de sa programmation, et ainsi d'empêcher le public de recevoir sa programmation, n'irait pas dans le sens de l'objectif [visé]. » Il a également souligné qu'il se pencherait sur les besoins uniques et la situation particulière de la Société dans le cadre des prochains renouvellements de licences, qui devraient avoir lieu en 2011–2012.

Au cours des audiences publiques sur la valeur des signaux en 2009, le CRTC avait reçu des opinions juridiques divergentes sur sa compétence pour obliger les télédiffuseurs à négocier avec les EDR. Afin de clarifier toute ambiguïté, le CRTC a demandé à la Cour d'appel fédérale de se prononcer sur la compétence qui lui est conférée à cet égard en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*. La question ayant été déferée à la Cour pour jugement selon le processus accéléré, les auditions devraient avoir lieu en septembre 2010.

FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

Pour 2010–2011, le nouveau Fonds des médias du Canada (FMC) accordera 12,6 millions de dollars de moins que ce qu'avait fourni en 2009–2010 son prédécesseur, le Fonds canadien de télévision (FCT), pour du contenu dont CBCI Radio-Canada a acquis les droits de diffusion et/ou qui est produit pour cette dernière. Cela signifie que CBCI Radio-Canada, qui investit plus que tous les autres réseaux de télévision généralistes combinés en programmation canadienne, s'attend à présenter moins d'émissions canadiennes originales. Les règles définitives de répartition du financement du FMC n'entreront en vigueur qu'en 2010–2011. La Société espère cependant que les règles définitives refléteront la nouvelle orientation de principe du Fonds, qui est d'appuyer la production d'émissions de télévision originales présentées en primeur aux heures de grande écoute (lorsque les auditoires canadiens sont les plus nombreux).

REVENUS DES SERVICES SPÉCIALISÉS ET D'AUTRES PROVENANCES - SOURCES DE FINANCEMENT PRIMORDIALES

En plus des crédits qu'elle reçoit chaque année du Parlement et de ses revenus publicitaires, CBCI Radio-Canada compte également sur les revenus d'abonnement et les revenus d'activités connexes.

CBCI Radio-Canada tire des revenus d'abonnement de ses services spécialisés en pleine propriété, soit CBC News Network, **bold** et le Réseau de l'information de Radio-Canada (RDI), ainsi que de la chaîne *documentary*, dans laquelle elle détient 82 pour cent des intérêts. Les revenus d'abonnement sont passablement stables et n'ont pas été touchés outre mesure par la conjoncture économique difficile. La Société a d'ailleurs des projets pour accroître la gamme de ses services spécialisés.

Dans son cadre de réglementation de la migration au numérique publié en 2006, le CRTC a éliminé son règlement sur le tarif de gros. Dans cette décision en matière de politique, le CRTC a indiqué qu'il s'attendait à ce que les tarifs de gros soient vraisemblablement maintenus ou sinon, ils pourraient constituer un point de référence utile dans le cas de désaccord sur les tarifs entre les EDR et les diffuseurs. Le CRTC a aussi indiqué, dans une autre décision importante en matière de politique, que, si les EDR devaient éliminer ou modifier considérablement des conditions concernant la distribution de services spécialisés d'information canadiens, il envisagerait de recevoir, de la part de ces services, des demandes de distribution obligatoire à un tarif réglementé. La possibilité de cette mesure, combinée avec la capacité de CBCI Radio-Canada de négocier avec succès le maintien de ces tarifs de gros, a atténué considérablement le niveau de risque associé à la déréglementation des tarifs.

L'un des principaux axes de la stratégie de CBCI Radio-Canada est de tirer parti de ses actifs pour générer des revenus à l'échelle de toutes ses composantes qui peuvent être réinvestis dans la programmation. Par exemple, les composantes médias produisent des revenus grâce à la vente d'émissions, à la location de locaux, à la distribution de CBC News Express/RDI Express dans les aéroports et à la diffusion de publicité sur *CBC.ca* et *Radio-Canada.ca*. D'autres revenus proviennent du marchandisage, de la location



EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS

d'immeubles, des frais de stationnement et de la location d'espaces sur les sites d'émetteurs. Étant donné que ces revenus peuvent varier de façon importante d'une année à l'autre, il est risqué de les inclure dans la planification à long terme, mais les revenus autogénérés jouent un rôle crucial dans la mesure où ils permettent de renouveler et d'élargir la programmation, afin d'offrir à un plus grand nombre de Canadiens le choix en matière de contenu et d'accès. CBCI Radio-Canada s'efforce de plus en plus d'intégrer sa démarche commerciale sur l'ensemble de ses services et de ses plateformes pour maximiser ses revenus autogénérés.

PRESSIONS ACTUELLES SUR LE FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

Outre l'incertitude qui plane sur le financement de son exploitation, la Société doit également composer avec les pressions qui s'exercent sur le financement de ses immobilisations et qui font en sorte qu'elle ne peut répondre à tous ses besoins dans les limites de ses fonds d'immobilisations actuels.

En 2009, la Société a mis sur pied le Conseil stratégique des technologies (CST), qui chapeaute à la fois le volet des médias et celui des technologies, en vue de bien positionner CBCI Radio-Canada pour l'avenir et de l'aider à faire face à ses pressions en matière d'immobilisations. Le CST veille à la gouvernance de l'infrastructure technologique de la Société et a comme mandat d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie générale pour soutenir la réalisation des objectifs institutionnels dans ce domaine stimulant et hautement prometteur pour les cinq prochaines années.

Au nombre de ces pressions en matière d'immobilisations figurent les conséquences inévitables des progrès technologiques qui caractérisent le volet capitalistique de l'industrie de la radiodiffusion, notamment la transition vers la haute définition et la télévision numérique et la migration vers des activités de production assistées par logiciel, dont le cycle de remplacement est plus court.

Un autre facteur est la décision du CRTC qui exige un large déploiement d'émetteurs de télévision numérique d'ici août 2011 dans les marchés à conversion obligatoire du Canada. CBCI Radio-Canada examine ce document du CRTC et verra, dans la mesure de ses ressources existantes, ce qu'elle peut raisonnablement accomplir à cet égard.

Le chevauchement de ce déploiement avec le cycle de remplacement des pylônes d'émetteurs et des émetteurs radio vieillissants installés dans le cadre du Plan de rayonnement accéléré (PRA) à la fin des années 1970 et au début des années 1980 a pour effet d'aggraver la situation. Une nouvelle stratégie de gestion des actifs de transmission apportera une solution à cet enjeu. Cette stratégie devrait être approuvée et mise en œuvre au début du prochain exercice.

Le fait est que le crédit d'immobilisations de base que reçoit la Société n'a pas augmenté depuis les années 1990 et qu'il est désormais insuffisant pour répondre à toutes ces pressions convergentes. Les transferts des crédits parlementaires à partir du budget d'exploitation sont toujours nécessaires pour financer le budget d'immobilisations de la Société.

Au cours des trois prochaines années, la Société prévoit consacrer environ 37 pour cent de son budget d'immobilisations à son infrastructure de production et 30 pour cent à ses activités de mise en ondes, de collecte, de distribution et de transmission. Le reste des fonds, à savoir 33 pour cent du budget, sera investi dans des systèmes d'entreprise et dans l'infrastructure technologique, la gestion des biens, les parcs de véhicules et servira à d'autres dépenses en capital mineures.

NOUVEAU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Pour s'assurer de pouvoir s'adapter rapidement à l'évolution du secteur de la radiodiffusion, la Société a commencé à concevoir au début de 2010 un plan stratégique prospectif baptisé *En route vers 2015*. En apportant un meilleur éclairage aux choix stratégiques et à l'utilisation de ses ressources limitées, le nouveau plan stratégique à long terme donnera à la Société les outils pour composer avec les pressions financières constantes qu'elle subit et pour continuer de mener la transformation de la radiodiffusion au Canada. La Société espère que le processus de planification autant que le plan lui-même représenteront

une étape hautement porteuse d'avenir, dont les résultats profiteront aux Canadiens et l'aideront à s'acquitter encore mieux de son mandat. Le plan devrait être prêt à l'automne 2010 et sa mise en œuvre devrait commencer dans la planification de gestion de 2011-2012.

ACCROÎTRE LA TRANSPARENCE DE LA SOCIÉTÉ

L'une des dimensions les plus importantes de la planification stratégique, une des trois priorités de la Société, est d'accroître la transparence de ses activités. Dans cet esprit, la section ci-après donne un aperçu du processus de gestion des risques mis en place, des principaux risques et des contrôles internes dont ils font l'objet et donne une description détaillée des normes de présentation de l'information financière qui seront appliquées au cours de la prochaine année.

GESTION DES RISQUES

À titre de radiodiffuseur public national du Canada, CBCI Radio-Canada occupe une place particulière au sein du système de radiodiffusion canadien qui se traduit par des risques uniques en ce qui a trait à sa planification et à son exploitation. Comme tous les radiodiffuseurs, la Société doit s'adapter aux changements technologiques, à l'évolution sociodémographique, aux demandes des consommateurs ainsi qu'aux changements structurels qui surviennent dans son industrie. Cependant, à titre de radiodiffuseur public ayant le mandat de desservir l'ensemble des Canadiens, CBCI Radio-Canada fait face à des risques financiers et politiques sans pareil.

La Société a donc mis en place un programme de gestion des risques fondé sur un cadre de gestion à l'échelle de l'organisation et qui s'intègre aux processus opérationnels. La responsabilité de la gestion des risques est ainsi partagée entre le Conseil d'administration de CBCI Radio-Canada et son Comité de vérification, l'Équipe de la haute direction, la Vérification interne et les divisions opérationnelles.

Le Conseil d'administration exerce sa gouvernance à l'égard des principaux risques auxquels est exposée la Société, il approuve les grandes politiques et s'assure que les processus et systèmes nécessaires sont en place pour gérer les risques de manière efficace.

Le Comité de vérification du Conseil exerce, pendant ses réunions trimestrielles, une surveillance sur les principaux risques détectés, en discutant de leur évolution avec la direction et en veillant à ce que cette dernière mette en place des programmes pour évaluer l'efficacité des contrôles internes.

L'Équipe de la haute direction identifie et gère les risques qui touchent CBCI Radio-Canada, présente des rapports sur les principaux risques au Comité de vérification et au Conseil d'administration, recommande des politiques et supervise la production des rapports financiers, de même que l'application des systèmes de contrôle interne.

La Vérification interne planifie les vérifications qu'elle effectue en fonction des résultats du processus d'évaluation des risques, pour faire en sorte que le plan de vérification annuel couvre les risques les plus importants par rotation.

Dans le cadre de leur planification de gestion annuelle, les composantes médias et de soutien cernent et évaluent les risques auxquels elles sont exposées, puis élaborent des plans d'action détaillés pour gérer les principaux risques et veillent à leur mise en œuvre. Les risques sont ensuite hiérarchisés en fonction de leur probabilité et de la gravité de leurs répercussions potentielles, et sont présentés chaque trimestre au Comité de vérification du Conseil.



EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS

RISQUES CLÉS

Le tableau suivant recense les principaux risques avec lesquels CBCI Radio-Canada a dû composer au cours de l'exercice 2009–2010.

LÉGENDE

Tendance des risques : ▼ À la baisse ► Stable ▲ À la hausse

RISQUE CLÉ	MESURE D'ATTÉNUATION	TENDANCE 2009-2010	CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR
<p>Revenus publicitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Glissement du marché publicitaire en raison des conditions économiques générales. • Abandon de la télévision généraliste comme média publicitaire en faveur des chaînes spécialisées et des services web à large bande. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts grâce au plan de redressement. • Perfectionnement continu de stratégies fondées sur les cibles de vente des médias traditionnels, intégrés et numériques. Percée sur le marché plus large des services sur demande. 	▼	<ul style="list-style-type: none"> • Les revenus publicitaires devraient se stabiliser en 2010–2011. Des réserves ont toutefois été constituées par mesure de prudence. • On continue d'analyser les occasions sur le marché en vue d'élargir la portée de CBCI Radio-Canada. Des projets de nouvelles chaînes spécialisées sont en cours de préparation.
<p>Politique publique</p> <p>Les effets des politiques publiques sur les secteurs de la radiodiffusion et des communications pourraient se répercuter sur le modèle économique des radiodiffuseurs, y compris celui de CBCI Radio-Canada.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux ont été discutés avec des représentants du gouvernement. • La Société a participé aux travaux de comités pertinents et à des études. • On poursuit le développement d'un modèle économique durable pour CBCI Radio-Canada. 	►	<ul style="list-style-type: none"> • Les stratégies d'atténuation des risques déployées en 2009–2010 se poursuivent.
<p>Financement gouvernemental</p> <p>Les pressions financières qui s'exercent sur le gouvernement pourraient influencer sur le financement de CBCI Radio-Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement du financement ponctuel de 60 millions de dollars reçu depuis 2001–2002. • Conclusions de l'examen stratégique entrepris par le gouvernement fédéral en 2009–2010. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des scénarios ont été ébauchés pour évaluer les répercussions éventuelles de cette interruption. • Un rapport d'examen stratégique complet a été soumis au gouvernement. 	▲	<ul style="list-style-type: none"> • Le gouvernement a confirmé son intention de renouveler le financement de 60 millions de dollars en 2010–2011. • Les résultats de l'examen stratégique ont été publiés dans le budget fédéral déposé en mars 2010. Selon les conclusions de l'examen, il n'est pas nécessaire de réduire le financement de CBCI Radio-Canada. • Le gouvernement a lancé un programme de réduction du déficit du budget fédéral, par conséquent, les risques que le financement diminue demeurent élevés.

RISQUE CLÉ	MESURE D'ATTÉNUATION	TENDANCE 2009-2010	CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR
<p>Stratégie, budget et planification</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atteindre les cibles de réduction des coûts contenues dans le plan de redressement. • Marge de manœuvre financière limitée. • Les délais dans l'obtention des approbations nécessaires aux ventes d'actifs retardent la mise en œuvre du plan de redressement. • Des changements structurels survenant dans le secteur de la radiodiffusion généraliste nécessitent la révision de la stratégie à long terme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le plan de redressement a été mis en œuvre et fait l'objet d'une surveillance. Les cibles de réduction des coûts ont été atteintes. • La cession d'actifs a été effectuée avec succès. • Plus grande transparence auprès des parties intéressées en augmentant le volume et la fréquence des présentations de l'information financière rendue publique. 	▶	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement en janvier 2010 de l'examen de la stratégie à long terme de CBC I Radio-Canada. • Dans le budget fédéral rendu public en mars 2010, le gouvernement a décrété le gel des crédits parlementaires d'exploitation aux niveaux de mars 2010. Il n'y aura par ailleurs aucun financement au titre de l'inflation des salaires au cours des trois prochaines années. • Élaboration d'un plan de présentation de l'information financière trimestrielle pour les rapports externes.
<p>Mises à niveau et optimisation de l'infrastructure</p> <p>Ressources limitées pour combler les besoins au titre des immobilisations pour :</p>		▶	
<ul style="list-style-type: none"> • Restaurer et rénover les immeubles. • Moderniser l'infrastructure de radiodiffusion et réaliser le passage à la production haute définition (HD). • Atteinte prochaine de la durée de vie utile des sites d'émetteurs radio au pays. • Exploitation des biens immobiliers pour réduire l'espace non utilisé et réduire les coûts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ordonnancement et classement par priorité des travaux de maintenance, en mettant l'accent sur la santé et la sécurité et la poursuite des activités. • Les travaux de remplacement se poursuivront dans les limites des ressources disponibles, en fonction des priorités établies. La majorité des installations de production des centres réseau de Montréal et de Toronto ont déjà été converties à la haute définition. • Ce poste est financé progressivement à partir du budget d'immobilisations actuel, sur la base de la nécessité absolue. La Société a lancé une demande publique de propositions en 2009-2010 en vue de monétiser l'infrastructure d'émetteurs de télévision et de radio. Les propositions reçues n'ont toutefois pas été convaincantes. • Les options pour tirer parti de l'espace excédentaire ont été examinées. 		<ul style="list-style-type: none"> • Des fonds supplémentaires ont été attribués aux projets d'entretien d'immeubles prioritaires pour les trois prochains exercices. • Un examen exhaustif des principaux groupes d'actifs et de leur cycle de vie est en cours. • On poursuivra les travaux de remplacement dans les limites des ressources disponibles, en fonction des priorités établies. • Une nouvelle stratégie de mise en œuvre de l'infrastructure de transmission visant à réduire la taille du système actuel de même que les investissements nécessaires dans le cadre de ce dernier est en cours de préparation. • On continue d'examiner les options pour tirer parti des espaces excédentaires.



EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS

RISQUE CLÉ	MESURE D'ATTÉNUATION	TENDANCE 2009-2010	CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR
<p>Passage à la télévision numérique</p> <p>En mars 2010, le CRTC a réaffirmé que la date butoir pour le passage à la télévision numérique hertzienne était le 31 août 2011 et a augmenté le nombre de marchés devant être servis par la transmission numérique. Le plan du CRTC exigerait que la Société installe plus d'émetteurs que ce que prévoyait son plan existant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En mars 2010, huit émetteurs en tout étaient en service. • CBC I Radio-Canada a entrepris l'examen détaillé de sa capacité de respecter le plan du CRTC. 	▲	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et évaluation continues du dossier et poursuite des discussions avec les autorités de réglementation.
<p>Décisions réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valeur des signaux et Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL). Le refus d'accorder à CBC I Radio-Canada une compensation pour la valeur de ses signaux la laisserait à la merci de deux sources de financement imprévisibles (revenus publicitaires de la télévision généraliste et financement gouvernemental). • Renouvellement des licences. Les audiences en vue du renouvellement des licences de tous les services de langue anglaise de la Société (télévision et radio) pourraient avoir lieu en 2010-2011 ou en 2011-2012. Les audiences des Services français se dérouleront après celles des Services anglais. 	<ul style="list-style-type: none"> • On a travaillé avec les parties intéressées et les représentants du secteur pour démontrer pourquoi CBC I Radio-Canada, à l'instar des autres radiodiffuseurs, devrait avoir le droit d'exiger une compensation pour ses signaux. • L'admissibilité au FAPL a été maximisée. • La Société travaillera avec le CRTC pour en arriver à des conditions de licences mutuellement acceptables. 	▲	<ul style="list-style-type: none"> • En mars 2010, le CRTC a refusé à CBC I Radio-Canada le droit de négocier une compensation pour la juste valeur de ses signaux avec les entreprises de distribution par câble et par satellite, alors que les diffuseurs privés ont été autorisés à le faire. Le CRTC a entre-temps déferé son cadre d'application de la solution négociée à la Cour fédérale pour qu'elle confirme sa légalité. • Le CRTC a déclaré que « la question de la situation et des besoins uniques de [CBC I Radio-Canada] sera traitée dans le cadre du prochain renouvellement de la licence du télédiffuseur public. » • Le financement en vertu du FAPL a été confirmé par le CRTC pour l'année de radiodiffusion se terminant en août 2011. CBC I Radio-Canada s'attend à recevoir 34 millions de dollars. • Le calendrier des audiences de renouvellement de licences n'a pas encore été officiellement annoncé par le CRTC, mais les audiences de CBC I Radio-Canada devraient commencer en 2011-2012 et s'étendre jusqu'en 2012-2013.

RISQUE CLÉ	MESURE D'ATTÉNUATION	TENDANCE 2009-2010	CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR
<p>Défis posés par le FMC (anciennement le FCT)</p> <p>Le Fonds des médias du Canada (FMC), mis en place en 2009 en remplacement du Fonds canadien de télévision (FCT) et du Fonds canadien des nouveaux médias (FCNM), pourrait entraîner une réduction des allocations pour CBC I Radio-Canada.</p>	<ul style="list-style-type: none"> La Société a mis de l'avant sa position de façon proactive auprès du FMC (notamment en participant activement au groupe de discussion national du FMC). 	▲	<ul style="list-style-type: none"> En avril 2010, CBC I Radio-Canada a été informée que sa part du financement octroyé par le FMC pour la prochaine année de radiodiffusion serait de 96,5 millions de dollars, soit 12,6 millions de dollars de moins que l'année précédente. On étudie les répercussions de ce manque à gagner, qui engendrera vraisemblablement une diminution de la programmation canadienne originale aux heures de grande écoute sur les ondes de CBC I Radio-Canada. Les nouvelles règles de répartition du financement du FMC sont en voie d'élaboration et devraient être mises en place d'ici l'exercice financier 2011-2012.
<p>Répercussions des regroupements et des nouvelles plateformes</p> <ul style="list-style-type: none"> Regroupement. Des changements structurels en cours dans l'industrie pourraient affecter la position de CBC I Radio-Canada sur le marché. Plateformes en émergence. Les auditoires des services généralistes se tournent de plus en plus vers les nouvelles plateformes. 	<ul style="list-style-type: none"> Les changements font l'objet d'une surveillance et les répercussions sur CBC I Radio-Canada sont évaluées. Des plans d'urgence ont été élaborés au besoin. Des stratégies perfectionnées pour exploiter les nouvelles plateformes sont en cours de mise en œuvre. 	▶	<ul style="list-style-type: none"> D'éventuels changements au règlement sur la propriété étrangère et des modifications importantes dans la composition des intérêts canadiens dans le secteur de la radiodiffusion pourraient engendrer d'autres défis. Poursuivre la mise en œuvre des stratégies améliorées visant les plateformes émergentes.
<p>Interruption des activités</p> <p>Des événements imprévus pourraient réduire la capacité de la Société d'offrir ses services.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les plans d'urgence ainsi que les plans de continuité des activités ont été mis à jour. On a continué d'investir dans le plan de reprise après sinistre des TI pour tous les systèmes essentiels à la mission. 	▶	<ul style="list-style-type: none"> Continuer d'élaborer et de tester les plans.
<p>Conversion aux IFRS</p> <p>CBC I Radio-Canada devra adopter les normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Un vaste projet de conversion aux IFRS est en cours. 	▼	<ul style="list-style-type: none"> Au cours de 2010-2011, on préparera des états financiers comparatifs en fonction des IFRS.
<p>Défis liés au recrutement, à la formation, à la conservation et à la responsabilisation d'une main-d'œuvre qualifiée</p>	<ul style="list-style-type: none"> Communication de la mission et des stratégies de CBC I Radio-Canada. Élaboration d'une stratégie en matière de diversité et d'un plan d'action pour l'équité. Mise en œuvre d'une stratégie de gestion des talents. 	▶	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la stratégie de communication avec les employés. Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action sur la diversité et l'équité de 2009-2012. Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de gestion des talents.



CONTRÔLES INTERNES

La Société utilise un procédé de certification des contrôles internes axé sur le risque, inspiré du cadre de travail élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO), qui lui permet d'examiner et d'évaluer chaque année les principaux contrôles internes appliqués à son information financière. Ce procédé se modèle sur les exigences en matière de pratiques exemplaires énoncées par le Secrétariat du Conseil du Trésor dans son projet de régime de certification pour les sociétés d'État, et par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), dans le *Règlement 52-109*, même si la Société n'est pas assujettie aux exigences des ACVM.

En 2009–2010, la Société a évalué l'efficacité des contrôles internes appliqués à son information financière et repéré certaines occasions d'amélioration, même si de façon générale les contrôles sont efficaces. Ces améliorations seront apportées durant l'exercice prochain. L'évaluation n'a pas porté sur les contrôles et procédures internes de communication de l'information, lesquels n'ont pas encore été consignés ni évalués.

NORMES DE PRÉSENTATION PLUS RIGOREUSES

INFORMATION TRIMESTRIELLE

En vertu du projet de loi C-51 adopté par le Parlement en décembre 2009, toutes les sociétés d'État devront rendre publics des rapports financiers comprenant notamment l'analyse de la direction, dans les 60 jours suivant la fin du trimestre visé (à l'exception des trimestres au cours desquels les rapports annuels sont publiés). Le premier rapport attendu portera sur le trimestre terminé le 30 juin 2011. En mai 2010, le Conseil du Trésor du Canada a publié la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*.

Les rapports trimestriels devront comprendre les éléments suivants :

- les états financiers complets (incluant l'information comparative de l'exercice précédent);
- le compte rendu;
- l'analyse du risque;
- l'analyse des principaux changements survenus depuis la publication du dernier rapport annuel;
- le rapport sur l'utilisation des crédits;
- l'attestation des cadres supérieurs (PDG/CDF).

CBCI Radio-Canada est déterminée à produire des rapports financiers trimestriels exemplaires et s'est dotée pour cela d'un comité directeur et d'un plan pour la mise en œuvre des nouvelles exigences.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales conventions comptables de la Société sont décrites dans les notes afférentes aux états financiers consolidés. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige le recours à des estimations, à des jugements et à des hypothèses.

Les estimations comptables critiques portent sur la durée de vie utile des actifs de programmation, des immobilisations corporelles et incorporelles, de même que sur les éventualités et le passif lié au personnel.

DURÉE DE VIE UTILE DES ACTIFS DE PROGRAMMATION

La direction évalue la durée de vie utile des actifs de programmation en fonction des expériences de diffusion passées, des résultats d'auditoires et des plans de télédiffusion futurs. Le calendrier de constatation des dépenses est examiné périodiquement ou lorsque des changements importants sont apportés à la grille de programmation. De l'information détaillée sur le calendrier de constatation des dépenses est fournie à la note 2 E des états financiers consolidés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties sur la durée de leur vie utile, laquelle est estimée au mieux par la direction en fonction de la période de service. Les notes 2 F et G des états financiers consolidés fournissent l'information détaillée sur la durée de vie utile estimée des immobilisations.

ÉVENTUALITÉS

Les éventualités sont comptabilisées comme des passifs dans la mesure où il est probable que ces événements futurs résulteront en une perte et que le montant de cette perte peut être raisonnablement estimé. Pour de plus amples informations au sujet des éventualités de la Société, prière de se reporter à la note 18 des états financiers consolidés.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La comptabilisation des prestations de retraite et autres avantages sociaux repose sur l'utilisation d'estimations. Le taux d'actualisation utilisé, les rendements prévus à long terme des actifs des régimes de retraite ainsi que les augmentations prévues en matière de taux de rémunération sont des facteurs importants dans l'estimation des coûts et des obligations. La direction revoit donc chaque année toutes les hypothèses utilisées pour ces calculs. D'autres informations sur les hypothèses utilisées pour calculer le coût et les obligations au titre des prestations de retraite et autres avantages sociaux sont présentées à la note 10 des états financiers consolidés.

ADOPTION DE NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

La Société a établi ses états financiers consolidés en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada adoptés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). L'incidence des modifications apportées en cours d'exercice aux PCGR du Canada est expliquée ci-après.

ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Le 1^{er} avril 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui a remplacé le chapitre 3062, intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». Ce nouveau chapitre renferme des directives en matière de constatation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels, mise à part la comptabilisation initiale des écarts d'acquisition ou autres actifs incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Par souci de conformité à la nouvelle norme comptable, la Société a reclassé les chiffres des exercices précédents. La Société a dû reclasser comme immobilisations incorporelles les logiciels qui étaient auparavant classés dans les immobilisations corporelles, mais qui répondaient aux critères de ce poste.



INSTRUMENTS FINANCIERS

En juin 2009, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3862, « Instruments financiers – Informations à fournir », dans le but d'accroître l'harmonisation avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). Le chapitre 3862 renferme des obligations d'information supplémentaires concernant l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers, dont la fiabilité relative des données utilisées pour mesurer cette valeur et le risque de liquidité. Les modifications apportées établissent également une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, en fonction de la transparence des données de base à la date d'évaluation. La Société a fourni les informations supplémentaires requises en vertu de la nouvelle norme dans ses états financiers consolidés.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables au Canada de l'ICCA a annoncé que toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes devaient adopter les Normes internationales d'information financière (IFRS), et les considérer comme les PCGR du Canada, pour les exercices commençant le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date. Le passage complet de la Société aux IFRS est fixé au 1^{er} avril 2011. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice 2011–2012 devront être conformes aux normes IFRS et devront notamment présenter tous les chiffres correspondants fondés sur les IFRS.

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a approuvé en septembre 2009 une série de modifications à la *Préface des normes comptables pour le secteur public*. Par suite de ces modifications, la Société a été reclassée comme « autre organisme public ». À ce titre, elle doit adopter la méthode de comptabilité qui lui convient le mieux. Après avoir pris en compte plusieurs facteurs, la Société a déterminé que les IFRS étaient les normes les plus appropriées à ses activités.

PLAN DE CONVERSION AUX IFRS

Pour satisfaire aux exigences du passage aux IFRS, CBC I Radio-Canada a mis sur pied à l'échelle de la Société une équipe de projet pluridisciplinaire placée sous l'autorité d'un comité directeur. Comme il est prévu dans le plan de conversion aux IFRS et dans le modèle de gouvernance, le Comité de vérification du Conseil d'administration est régulièrement informé de la progression du projet.

Le plan de conversion aux IFRS comprend trois phases, qui sont : i) diagnostic et planification; ii) évaluation détaillée et mise en œuvre; et iii) exécution et intégration de tous les changements apportés aux systèmes et aux processus.

À ce jour, CBC I Radio-Canada a achevé l'analyse des incidences des nouvelles normes sur les rapports financiers externes et a réussi la mise en œuvre du système de présentation parallèle pour l'exercice 2010–2011. En outre, la Société procède actuellement à une analyse des impacts de la conversion sur ses activités, afin de faire ressortir les répercussions potentielles sur les personnes et les processus participant aux activités de la Société et à leur surveillance. Des activités sont également en cours pour assurer la formation adéquate des employés touchés et pour modifier les processus et les systèmes en conséquence, en prévision de 2011.

IMPACT DU PASSAGE AUX IFRS

Bien que l'on n'ait pas encore terminé la quantification des répercussions financières qu'entraîne le passage aux IFRS pour CBC I Radio-Canada, d'après l'avancement de la mise en œuvre à ce jour et les normes déjà en vigueur au 31 mars 2010, les changements qui devront être apportés aux méthodes comptables risquent d'avoir une incidence significative sur les états financiers de la Société. Le solde d'ouverture du fonds effectif devra ainsi être rajusté, de même que la présentation des états financiers consolidés devra être revue et les notes complémentaires étoffées.

Pour la première application des IFRS, la Société devra ajuster ses conventions comptables afin de les rendre conformes aux IFRS à la date de basculement. Ces conventions formeront le cadre comptable permanent de la Société. À leur première application, ces conventions seront appliquées rétrospectivement dans certains domaines, à moins que l'application prospective soit facultative ou obligatoire (ou par prescription).

Si les normes IFRS constituent un cadre fondé sur des principes à de nombreux égards semblables aux PCGR du Canada, leurs exigences sont parfois très différentes, notamment en ce qui a trait aux méthodes de constatation et d'évaluation et à l'information à fournir. À l'heure actuelle, la Société a constaté des écarts importants en ce qui a trait aux éléments suivants :

- Immobilisations corporelles;
- Avantages sociaux futurs (y compris les prestations de retraite).

IFRS 1 - PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

IFRS 1 *Première application des IFRS* (IFRS 1) – Cette norme s'applique lorsqu'une entité met en œuvre pour la première fois les IFRS en émettant une déclaration explicite et sans réserve de conformité aux IFRS à l'égard de ses états financiers. L'adoption des normes IFRS doit se faire de manière rétrospective, mais la norme IFRS 1 renferme certaines exemptions facultatives et propose d'autres méthodes de comptabilisation.

CBCI Radio-Canada n'a pas encore pris toutes les décisions que nécessite la première application des nouvelles normes, mais elle prévoit se prévaloir des exemptions facultatives offertes relativement à la comptabilisation des éléments suivants :

- Regroupements d'entreprises;
- Immobilisations corporelles (comptabilisation de certains actifs à la juste valeur à la date de passage);
- Contrats de location (IFRIC 4, « Déterminer si un accord contient un contrat de location »);
- Actifs et passifs de filiales et d'entreprises associées;
- Passifs relatifs au démantèlement inclus dans le coût d'une immobilisation corporelle;
- Coûts d'emprunt.

IAS 16 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En vertu de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles* (IAS 16), la Société peut choisir comme méthode comptable pour ses immobilisations corporelles soit le modèle de la réévaluation, soit le modèle du coût. En conformité avec la méthode qu'elle utilise actuellement, la Société a opté pour la méthode du coût. Elle optera ainsi pour la méthode facultative du coût présumé offerte dans l'IFRS 1 pour réévaluer ses immeubles et biens fonciers à la juste valeur marchande à la date de passage aux nouvelles normes, soit le 1^{er} avril 2010. L'écart entre la valeur comptable et la juste valeur de ces actifs sera constaté comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis. Cet ajustement devrait avoir une incidence significative.

Toutes les autres immobilisations corporelles devraient être comptabilisées au coût actuel.



IAS 19 - AVANTAGES DU PERSONNEL

L'application de la norme IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19) aura surtout une incidence sur la comptabilisation des charges et obligations associées au régime de retraite de la Société. Même si la Société n'a pas encore terminé l'analyse des répercussions des différentes options offertes en vertu de l'IFRS 1 et de l'IAS 19, elle prévoit que les ajustements apportés au solde d'ouverture des bénéfices non répartis seront significatifs. Les décisions définitives quant aux choix des dispositions transitoires et méthodes appliquées après la transition seront prises durant l'exercice 2010–2011.

IAS 36 - DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Les indications sur l'application des IFRS contenues dans l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs* (IAS 36) s'écartent des méthodes prévues dans les PCGR du Canada, notamment en ce qui concerne les définitions des concepts de dépréciation et de recouvrabilité, ainsi que dans les méthodes servant à calculer les flux de trésorerie futurs. La norme ne renferme toutefois aucune indication pour une entité qui, en tant que société d'État, touche des crédits parlementaires constituant une partie importante de ses flux de trésorerie. La Société inclura donc les crédits que lui accorde le gouvernement dans les estimations de ses flux de trésorerie futurs servant au calcul de la valeur recouvrable, selon la définition donnée dans l'IAS 36.

La mise en œuvre de cette norme ne devrait entraîner aucun ajustement significatif à ce titre.

IAS 38 - ACTIFS INCORPORELS

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » (ICCA 3064), que la Société a mis en œuvre à compter du 1^{er} avril 2009. Cette norme est l'équivalent canadien de la norme IAS 38, *Actifs incorporels* (IAS 38). La Société applique donc la méthode de comptabilisation prescrite dans le chapitre 3064, et par conséquent, elle se conforme à la norme IAS 38 pour la comptabilisation de ses actifs de programmation.

L'adoption de cette norme n'a pas nécessité d'ajustement ayant une incidence significative.

ÉVOLUTION DES NORMES IFRS

Au cours des années civiles 2010 et 2011, l'International Accounting Standards Board (IASB) prévoit mener à terme plusieurs projets qui entraîneront des modifications des normes IFRS en vigueur. La Société suit l'avancement de ces projets et, lorsqu'elle le peut, elle évalue les incidences des changements effectifs ou potentiels dans son plan de conversion aux IFRS.

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2009–2010

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

(milliers de dollars)

	2010	2009	Écart	%
Trésorerie	50 003	33 160	16 843	50,8 %

La valeur de la **trésorerie** a augmenté de 16,8 millions de dollars, principalement en raison de la baisse des décaissements au titre de la programmation et d'initiatives de gestion de la trésorerie reliées au plan de redressement financier de la Société.

	2010	2009	Écart	%
Créances	194 512	153 012	41 500	27,1 %

Les **créances** ont augmenté de 41,5 millions de dollars, principalement du fait qu'une partie du crédit parlementaire (Budget supplémentaire C) qui avait été approuvé par le gouvernement le 31 mars 2010 a été reçu en avril 2010.

	2010	2009	Écart	%
Programmation	178 243	202 887	(24 644)	(12,1 %)

La valeur des actifs de **programmation** a affiché une baisse de 24,6 millions de dollars, principalement en raison d'une diminution du niveau des droits sur les émissions disponibles pour diffusion au 31 mars 2010. Selon la disponibilité des émissions pour diffusion, les droits sur les émissions sont comptabilisés dans le poste programmation (lorsque les émissions sont immédiatement disponibles), dans le poste frais payés d'avance (lorsqu'elles seront disponibles d'ici 12 mois) ou dans le poste charges reportées (lorsqu'elles seront disponibles pour diffusion après plus de 12 mois).

	2010	2009	Écart	%
Frais payés d'avance	148 215	57 905	90 310	156,0 %

Les **frais payés d'avance** ont connu une augmentation de 90,3 millions de dollars, principalement du fait que les paiements anticipés relatifs aux droits de diffusion d'émissions sportives et autres pour des périodes futures ont été plus élevés en 2009–2010.



EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS

	2010	2009	Écart	%
Actifs incorporels	47 725	59 735	(12 010)	(20,1 %)

La valeur des **actifs incorporels**, qui comprennent les logiciels, a diminué de 12 millions de dollars par rapport à l'an dernier, surtout à cause de l'amortissement de l'exercice. Les actifs incorporels sont amortis sur une période de trois à cinq ans.

	2010	2009	Écart	%
Créances à long terme	11 794	76 985	(65 191)	(84,7 %)

Les **créances à long terme** ont affiché une baisse de 65,2 millions de dollars, principalement en raison de la vente des créances futures de Ontrea à une structure d'accueil admissible (la Fiducie de monétisation). Les notes 7 et 13 afférentes aux états financiers consolidés donnent de l'information complémentaire sur cette vente. Ces créances sur Ontrea étaient associées à la vente antérieure d'un terrain adjacent au Centre canadien de radiodiffusion à Toronto et ont été monétisées afin de permettre à la Société de réaliser son plan de redressement financier en 2009–2010.

	2010	2009	Écart	%
Investissement dans des contrats de location-vente	-	60 786	(60 786)	(100,0 %)

L'**investissement dans des contrats de location-vente** a été vendu à la structure d'accueil admissible (la Fiducie de monétisation) en 2009–2010. Les notes 7 et 13 afférentes aux états financiers consolidés donnent de l'information complémentaire sur cette entente.

PASSIF

(milliers de dollars)

	2010	2009	Écart	%
Créditeurs et charges à payer	176 497	141 041	35 456	25,1 %

Le niveau des **créditeurs et des charges à payer** s'est accru de 35,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison d'écarts temporaires dans le profil d'achat et de paiement de la Société.

	2010	2009	Écart	%
Régimes de retraite et passifs liés au personnel [court terme]	130 899	157 219	(26 320)	(16,7 %)

Au 31 mars 2010, la Société avait versé, conformément à ses obligations contractuelles, la majeure partie des indemnités de cessation d'emploi prévues dans le plan de réduction des effectifs annoncé en 2008–2009 et comptabilisées comme charges à payer à la fin de l'exercice en question. C'est ce qui explique principalement la diminution de 26,3 millions de dollars dans le poste **régimes de retraite et passifs liés au personnel [court terme]**.

	2010	2009	Écart	%
Garantie financière	10 419	-	10 419	s. o.

La **garantie financière** se rapporte à la vente de créances à la structure d'accueil admissible (la Fiducie de monétisation). La Société a fourni une garantie absolue et inconditionnelle pour le paiement intégral des créances, dans les délais, par les débiteurs ultimes. Les notes 7 et 13 afférentes aux états financiers consolidés fournissent davantage d'information sur cette garantie financière.

	2010	2009	Écart	%
Passif financier lié à la monétisation de créances (court terme et long terme)	20 395	-	20 395	s. o.

Le **passif financier lié à la monétisation de créances** se rapporte aux créances de Galaxie et est attribuable à la cession des créances à une tierce partie non apparentée dans le cadre du plan de redressement financier de la Société en 2009–2010. La Société était en droit de recevoir certains paiements par suite de la vente du service Galaxie, transaction qui est décrite dans la note 22 afférente aux états financiers consolidés. En septembre 2009, la Société a engagé avec une tierce partie non apparentée une opération de monétisation des créances impayées. Comme la transaction ne satisfait pas à toutes les conditions pour être considérée comme une vente de créances selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, la Société continue de porter à son Bilan consolidé les créances cédées et les a également comptabilisées comme un passif financier dont le montant correspond à celui de la contrepartie reçue. Les notes 7 et 14 afférentes aux états financiers consolidés donnent plus d'information sur cette entente.

	2010	2009	Écart	%
Revenus reportés (court terme et long terme)	4 488	19 108	(14 620)	(76,5 %)

La baisse de 14,6 millions de dollars des **revenus reportés** est surtout attribuable aux modifications apportées à la convention d'agence de relations avec les distributeurs et à la convention d'option d'achat d'actifs entre CBCI Radio-Canada et Stingray Digital Group Inc. (l'« acquéreur »). En octobre 2009, les contrats restants avec les entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) ont été cédés à l'acquéreur. En 2009–2010, des revenus de l'ordre de 16,3 millions de dollars ont été comptabilisés comme revenus hors exploitation dans l'État consolidé des résultats.

	2010	2009	Écart	%
Régimes de retraite et passifs liés au personnel [long terme]	412 732	393 974	18 758	4,8 %

L'écart dans le poste **régimes de retraite et passifs liés au personnel [long terme]** est causé principalement par l'augmentation de l'amortissement des pertes actuarielles, en partie compensée par une variation des taux d'actualisation, qui sont passés de 5,25 % à 5,75 %.



EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

REVENUS

(milliers de dollars)

	2010	2009	Écart	%
Publicité	309 255	356 248	(46 993)	(13,2 %)

Le total des **revenus publicitaires** accuse une baisse de 47 millions de dollars en 2009–2010, en raison principalement des Jeux olympiques de Pékin, qui ont eu lieu dans l'exercice 2008–2009, et traduit également la tendance à une reprise lente mais continue des niveaux publicitaires dans le secteur de la télédiffusion.

	2010	2009	Écart	%
Autres revenus	107 021	95 375	11 646	12,2 %

Les **autres revenus** affichent une hausse de 11,6 millions de dollars, surtout du fait des nouvelles contributions reçues du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL). L'effet de ces nouvelles contributions est quelque peu contrebalancé par les pertes au titre de la juste valeur des instruments financiers et des taux de change.

DÉPENSES

(milliers de dollars)

	2010	2009	Écart	%
Coûts des services de la télévision, de la radio et des nouveaux médias	1 461 849	1 475 919	(14 070)	(0,10 %)

Les **coûts des services de la télévision, de la radio et des nouveaux médias** ont diminué de 14,1 millions de dollars, principalement parce que les résultats de 2008–2009 comprenaient les coûts des Jeux olympiques de Pékin 2008. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des coûts du Régime de retraite. L'augmentation des coûts liés aux droits sur les émissions et des investissements additionnels dans le secteur ventes et marketing ont également contrebalancé en partie la diminution.

	2010	2009	Écart	%
Services spécialisés	118 331	129 375	(11 044)	(8,5 %)

La diminution des coûts des **services spécialisés** s'explique principalement par la cession complète des activités de Galaxie à Stingray Digital Group Inc. à compter du 30 octobre 2009, mais elle a été contrebalancée en partie par une hausse des coûts de CBC News Network résultant de la modification de la stratégie de programmation.

	2010	2009	Écart	%
Paiements aux stations privées	3 697	10 002	(6 305)	(63,0 %)

Les **paiements aux stations privées** ont diminué de 6,3 millions de dollars en raison de l'acquisition de stations à Jonquière, à Sherbrooke et à Trois-Rivières. La transmission de la programmation de Radio-Canada dans ces marchés se faisait auparavant dans le cadre de conventions d'affiliation.

	2010	2009	Écart	%
Réduction des effectifs	907	34 993	(34 086)	(97,4 %)

La plupart des coûts relatifs au plan de **réduction des effectifs**, qui ont été inscrits comme charges à payer en 2009, ont été payés en 2010. On s'attend à ce que le solde résiduel impayé de 1,9 million de dollars soit déboursé en 2010–2011.

FINANCEMENT PUBLIC

(milliers de dollars)

	2010	2009	Écart	%
Crédit parlementaire d'exploitation	1 017 587	1 070 137	(52 550)	(4,9 %)

La diminution du **crédit parlementaire d'exploitation** s'explique en partie par un virement vers le fonds d'immobilisations corporelles qui était de 20,6 millions de dollars plus élevé qu'au cours de l'année précédente. Par ailleurs, la réduction du financement pour l'efficacité de l'approvisionnement annoncée dans le budget fédéral de 2007 s'est accrue de 2,9 millions de dollars en 2009–2010 (6,6 millions en 2008–2009 contre 9,5 millions en 2009–2010).

De plus, en 2008–2009, les crédits parlementaires comprenaient un montant non récurrent de 20 millions de dollars qui avait été reporté d'une année précédente pour aider à financer les Jeux olympiques d'été de Pékin.



EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS

REVENUS HORS EXPLOITATION

(milliers de dollars)

	2010	2009	Écart	%
Gain sur la vente de créances	5 240	-	5 240	s. o.

Le **gain sur la vente de créances** représente le gain net résultant de la monétisation des billets ainsi que des créances au titre de contrats de location-vente transférés à la structure d'accueil admissible (le Fonds de monétisation), comme il est décrit dans la note 7 afférente aux états financiers consolidés.

	2010	2009	Écart	%
Revenus hors exploitation de Galaxie	16 326	34 374	(18 048)	(52,5 %)

Les **revenus hors exploitation de Galaxie** représentent une partie des revenus associés à la vente de Galaxie. Étant donné que le reste des contrats avec les EDR avaient été cédés au 31 mars 2010, le solde des revenus reportés associés à la vente de Galaxie a été reconnu en 2009–2010 comme revenus hors exploitation.

RÉSULTATS NETS DE L'EXERCICE

(milliers de dollars)

	2010	2009	Écart	%
Résultats nets de l'exercice	(58 299)	(15 696)	(42 603)	(271,4 %)

Les **résultats nets de l'exercice 2009–2010** affichent une perte de 58,3 millions de dollars, qui s'explique principalement par un manque à gagner résultant de la diminution des revenus publicitaires et de l'augmentation des coûts de programmation. Ce manque à gagner faisait l'objet du plan de redressement de la Société en 2009–2010. Le plan a été financé par les produits tirés de la vente/monétisation de créances. Ces produits avaient été en grande partie comptabilisés dans l'état des revenus d'années antérieures, c'est-à-dire les années où la vente originale des actifs a eu lieu.

RÉSULTATS FINANCIERS IMPORTANTS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2010	2009	2008	2007	2006
	<i>(millions de dollars)</i>				
FINANCEMENT PUBLIC ET REVENUS					
Crédit parlementaire d'exploitation	1 018	1 070	990	974	1 006
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté et du fonds de roulement	125	115	106	97	122
Revenus publicitaires	309	356	317	319	305
Autres revenus, revenu de financement et services spécialisés	258	257	246	240	238
Total	1 710	1 798	1 659	1 630	1 671
DÉPENSES					
Coûts des services de la télévision, de la radio et des nouveaux médias	1 462	1 476	1 409	1 377	1 367
Autres	328	372	322	318	344
Total	1 790	1 848	1 731	1 695	1 711
Revenus hors exploitation	22	34	38	-	-
Résultats nets de l'exercice	(58)	(16)	(34)	(65)	(40)
RATIO DE LIQUIDITÉ					
	2010	2009	2008	2007	2006
Ratio de liquidité générale ¹	1,64	1,41	1,47	1,30	1,46
Ratio de liquidité relative ²	1,12	0,77	0,83	0,88	1,02

1 Actif à court terme/passif à court terme

2 (Actif à court terme - programmation et merchandising)/passif à court terme



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés et tous les autres renseignements figurant dans ce rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration de la Société. Les états financiers consolidés, qui comprennent des chiffres fondés sur les meilleures estimations découlant de l'expérience et du jugement de la direction, ont été préparés avec soin, en fonction de l'importance relative des opérations et selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour fournir des renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Les contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficacité en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les opérations sont effectuées de façon efficace et que les opérations sont conformes aux dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe au vérificateur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante des états financiers consolidés de la Société et en fait un compte rendu au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration, qui comprend cinq personnes, dont aucune n'est membre de la direction, revoit les états financiers consolidés ainsi que le rapport de la vérificatrice générale y afférent, et fait des recommandations au Conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités de vérification interne et rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et la vérificatrice générale pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant la vérification, la comptabilité et les rapports.

Ottawa, Canada
le 26 mai 2010

Le président-directeur général,

La vice-présidente et chef de la direction financière,



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société Radio-Canada au 31 mars 2010 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des variations du fonds effectif et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

La vérificatrice générale du Canada,



Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada

Le 26 mai 2010



BILAN CONSOLIDÉ

31 mars

ACTIF

À court terme

	2010 (milliers de dollars)	2009
Trésorerie	50 003	33 160
Créances	194 512	153 012
Programmation (NOTE 4)	178 243	202 887
Inventaire de marchandisage	1 703	5 747
Frais payés d'avance	148 215	57 905
Investissement net dans des contrats de location-vente	-	2 068
Instruments financiers dérivés (NOTE 26)	-	4 559

572 676 **459 338**

À long terme

Immobilisations corporelles (NOTE 5)	925 812	929 982
Actifs incorporels (NOTE 6)	47 725	59 735
Créances à long terme (NOTE 7)	11 794	76 985
Investissement net dans des contrats de location-vente	-	60 786
Charges reportées	14 763	12 514
Placements à long terme (NOTE 8)	7 260	6 565

1 580 030 **1 605 905**

PASSIF

À court terme

Créditeurs et charges à payer (NOTE 9)	176 497	141 041
Régimes de retraite et passifs liés au personnel (NOTE 10)	130 899	157 219
Dette obligataire (NOTE 12)	19 223	18 834
Garantie financière (NOTE 13)	10 419	-
Passif financier lié à la monétisation de créances (NOTE 14)	10 174	-
Revenus reportés	2 185	8 625
Instruments financiers dérivés (NOTE 26)	297	-

349 694 **325 719**

À long terme

Placements à long terme (NOTE 8)	1 417	1 417
Revenus reportés	2 303	10 483
Régimes de retraite et passifs liés au personnel (NOTE 10)	412 732	393 974
Dette obligataire (NOTE 12)	309 179	318 412
Passif financier lié à la monétisation de créances (NOTE 14)	10 221	-
Fonds d'immobilisations corporelles reporté (NOTE 15)	632 221	635 378

1 368 073 **1 359 664**

Participations minoritaires

319 **279**

FONDS EFFECTIF

Bénéfices non répartis (déficit) (NOTE 16)	(138 056)	(79 757)
--	-----------	----------

(138 056) **(79 757)**

1 580 030 **1 605 905**

Engagements et éventualités (NOTES 17 ET 18)



Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

APPROUVÉ PAR
LE CONSEIL

UN ADMINISTRATEUR,

UN ADMINISTRATEUR,

D'ADMINISTRATION:

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

	2010	2009
	(milliers de dollars)	
REVENUS		
Publicité	309 255	356 248
Services spécialisés (NOTE 19)	144 352	148 777
Autres revenus (NOTE 20)	107 021	95 375
Revenu de financement	7 053	11 752
	567 681	612 152
DÉPENSES		
Coûts des services de la télévision, de la radio et des nouveaux médias	1 461 849	1 475 919
Services spécialisés (NOTE 19)	118 331	129 375
Amortissement des immobilisations corporelles	110 063	105 241
Amortissement des actifs incorporels	17 617	12 682
Transmission, distribution et collecte	61 562	63 653
Administration nationale	16 255	15 721
Paiements aux stations privées	3 697	10 002
Réduction des effectifs (NOTE 10)	907	34 993
Perte sur les placements dans les entités sous influence notable	-	136
	1 790 281	1 847 722
Perte d'exploitation avant financement public, revenus hors exploitation, impôts et participations minoritaires	(1 222 600)	(1 235 570)
FINANCEMENT PUBLIC		
Crédit parlementaire d'exploitation (NOTE 21)	1 017 587	1 070 137
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement (NOTE 21)	4 000	4 000
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté (NOTE 15)	121 086	111 355
	1 142 673	1 185 492
Résultats nets avant revenus hors exploitation, impôts et participations minoritaires	(79 927)	(50 078)
REVENUS HORS EXPLOITATION		
Gain sur la vente de créances	5 240	-
Revenus hors exploitation de Galaxie (NOTE 22)	16 326	34 374
	21 566	34 374
Résultats nets avant impôts et participations minoritaires	(58 361)	(15 704)
IMPÔTS ET PARTICIPATIONS MINORITAIRES		
Recouvrement d'impôt sur les bénéficiaires et d'impôt des grandes sociétés (NOTE 23)	101	-
Participations minoritaires	(39)	8
	62	8
Résultats nets de l'exercice	(58 299)	(15 696)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



ÉTATS CONSOLIDÉS

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercice terminé le 31 mars

	2010 (milliers de dollars)	2009 (milliers de dollars)
Résultats nets de l'exercice	(58 299)	(15 696)
Autres éléments du résultat étendu		
Variations liées aux couvertures de flux de trésorerie, montant net:		
Reclassement des pertes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les résultats nets	-	7 873
Total des autres éléments du résultat étendu	-	7 873
Total du résultat étendu de l'exercice	(58 299)	(7 823)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DU FONDS EFFECTIF

Exercice terminé le 31 mars

	2010 (milliers de dollars)	2009 (milliers de dollars)
Bénéfices non répartis (déficit)		
Solde au début de l'exercice	(79 757)	(64 061)
Résultats nets de l'exercice	(58 299)	(15 696)
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin de l'exercice	(138 056)	(79 757)
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Cumul des autres éléments du résultat étendu (perte) au début de l'exercice	-	(7 873)
Autres éléments du résultat étendu de l'exercice	-	7 873
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice	-	-
Total du fonds effectif	(138 056)	(79 757)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

	2010	2009
	<i>(milliers de dollars)</i>	
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE (AFFECTÉS AUX)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultats nets de l'exercice	(58 299)	(15 696)
Éléments hors trésorerie :		
Perte (gain) sur l'aliénation de matériel	(1 355)	71
Gain sur la vente de créances	(5 240)	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers	4 856	(3 208)
Amortissement des immobilisations corporelles	110 063	105 241
Amortissement des actifs incorporels	17 617	12 682
Dépréciation des immobilisations corporelles	-	1 517
Perte (gain) sur les placements dans les entités sous influence notable	(440)	136
Variation des charges reportées	14 763	4 361
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté	(121 086)	(111 355)
Variation des revenus reportés [long terme]	(8 180)	(31 149)
Variation des créances à long terme	(669)	(3 964)
Variation des régimes de retraite et passifs liés au personnel [court terme]	108	(1 304)
Variation des régimes de retraite et passifs liés au personnel [long terme]	18 758	14 214
Variation des participations minoritaires	40	(8)
Variation nette des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (NOTE 24)	(95 085)	14 690
	(124 149)	(13 772)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Crédits parlementaires (NOTE 21) :		
Fonds d'immobilisations corporelles	117 929	96 677
Passif financier lié à la monétisation de créances	10 221	-
Remboursement de la dette obligataire	(8 575)	(7 964)
	119 575	88 713
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(105 178)	(76 337)
Acquisition d'actifs incorporels	(4 620)	(26 170)
Acquisition de placements à long terme	(255)	(2 015)
Recouvrement du capital des créances à long terme	1 193	1 496
Recouvrement du capital provenant de l'investissement net dans des contrats de location-vente	1 265	1 586
Recouvrement du capital provenant de la vente de Galaxie	10 500	9 500
Charges reportées	(17 011)	(9 811)
Produit sur l'aliénation de matériel	1 911	1 966
Produit sur la vente de créances	133 612	-
	21 417	(99 785)
Variation de la trésorerie	16 843	(24 844)
Trésorerie, début d'exercice	33 160	58 004
Trésorerie, fin de l'exercice	50 003	33 160
Information supplémentaire :		
Intérêts payés	24 464	25 075
Paiement (recouvrement) d'impôt sur les bénéfices	(101)	2

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

CBCI Radio-Canada (la Société) a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur la radiodiffusion* de 1936, puis maintenue en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991. La Société est un mandataire de Sa Majesté, et son actif et son passif sont ceux du gouvernement.

À titre de radiodiffuseur public national, la Société offre, dans les deux langues officielles, des services de radio, de télévision et de nouveaux médias comportant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

La Société rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. Conformément au paragraphe 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, elle n'est pas assujettie aux sections I à IV de la partie X de cette *Loi*, sauf par le paragraphe 105(2) et les articles 113.1, 119, 131 à 148 et 154.01.

La Société est une société d'État qui est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéficiaires des sociétés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de son règlement d'application. La Société n'est pas assujettie aux régimes provinciaux d'impôt sur les bénéficiaires, mais elle doit payer les taxes de vente tant au niveau fédéral que provincial.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Voici une description des principales conventions comptables.

A. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que ceux de deux entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dont la Société est le principal bénéficiaire, soit le Broadcast Centre Trust et la chaîne The Documentary Channel (*documentary*).

B. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

La Société reçoit une partie importante de son financement du gouvernement du Canada. Les crédits parlementaires servant aux dépenses d'exploitation et les crédits parlementaires pour le fonds de roulement sont constatés dans l'État consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel les crédits ont été approuvés. Les crédits parlementaires pour les dépenses au titre des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables sont comptabilisés dans le Bilan consolidé comme fonds d'immobilisations corporelles reporté et sont amortis de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles et les actifs incorporels auxquels ils se rapportent. Les crédits parlementaires pour l'achat de terrain sont comptabilisés dans l'État consolidé des variations du fonds effectif.

C. CONVERSION DES DEVICES

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan, et les éléments non monétaires, aux taux de change en vigueur au moment où les actifs ont été acquis, ou les obligations contractées, à moins que ces éléments ne soient inscrits à leur valeur marchande, auquel cas ils sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change moyens en vigueur pendant l'exercice. Le total des gains ou des pertes de change est pris en compte dans les résultats nets de l'exercice.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

D. INSTRUMENTS FINANCIERS

(i) Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers sont classés soit comme détenus jusqu'à leur échéance, détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente soit comme prêts et créances. Pour leur part, les passifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction ou comme autres passifs financiers.

Détenus jusqu'à leur échéance (DJE) – Les actifs financiers classés comme DJE sont évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés dans les revenus de financement.

Détenus à des fins de transaction (DFT) – Les actifs et les passifs financiers classés comme DFT sont évalués à leur juste valeur, et les gains ou les pertes et les coûts de transaction sont comptabilisés aux résultats nets pendant l'exercice où ils surviennent.

Disponibles à la vente (DAV) – Les actifs financiers classés comme DAV sont évalués à leur juste valeur, sauf les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme DAV pour lesquels il n'existe pas un prix coté sur un marché actif et qui sont donc comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Les gains ou les pertes latents sont présentés dans les autres éléments du résultat étendu (AERE), sauf les dépréciations durables, qui sont comptabilisées en résultats nets. Au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou quand une autre dépréciation durable survient, les gains ou les pertes cumulatifs, qui étaient constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (CAERE), sont reclassés dans les résultats nets.

Prêts et créances – Les actifs financiers classés comme prêts et créances sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis ils sont évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêts, calculés selon la méthode des intérêts effectifs, sont comptabilisés dans les revenus de financement.

Autres passifs financiers – Les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts débiteurs, calculés selon la même méthode, sont comptabilisés dans les dépenses.

Les actifs et les passifs financiers de la Société sont classés et mesurés comme suit :

ACTIF/PASSIF	CLASSEMENT	MESURE
Trésorerie	Détenue à des fins de transaction	Juste valeur
Créances	Prêts et créances	Coût après amortissement
Placements à long terme ¹	Disponibles à la vente	Juste valeur ²
Créances à long terme	Prêts et créances	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Régimes de retraite et passifs liés au personnel [court terme]	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Garantie financière	Détenue à des fins de transaction	Juste valeur
Passif financier lié à la monétisation de créances	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Dette obligataire	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Dérivés	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur

¹ Comprend seulement les placements dans les entreprises sur lesquelles la Société n'exerce pas une influence notable.

² Les placements dans des instruments de capitaux propres pour lesquels il n'existe pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Conformément aux exigences relatives aux informations à fournir, tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés et présentés selon l'un des trois niveaux hiérarchiques décrits ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

Niveau 1 – les données correspondent aux prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;

Niveau 3 – une ou plusieurs données importantes utilisées dans la technique d'évaluation ne sont pas fondées sur des données observables pour déterminer la juste valeur des instruments.

(ii) Dérivés – Contrats à terme désignés comme couvertures

La Société se sert d'instruments financiers dérivés pour gérer le risque de pertes découlant de fluctuations du change. La Société a comme politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Les contrats de change à terme sont des engagements contractuels en vertu desquels deux parties conviennent d'échanger une quantité donnée d'une monnaie contre une quantité d'une autre monnaie, à un taux convenu, avec règlement à une date ultérieure prédéterminée. La Société a recours à de tels contrats pour gérer le risque de pertes résultant d'une évolution des cours du change qui pourrait influencer sur ses paiements contractuels futurs. Ces paiements étant libellés en devises, la Société pourrait être exposée à une variation de ses flux de trésorerie en raison des fluctuations des taux de change.

Un dérivé doit être désigné comme élément de couverture et être efficace pour être comptabilisé comme couverture. Une opération de couverture est considérée comme efficace lorsque les flux de trésorerie ou la juste valeur du dérivé compensent largement les variations des flux de trésorerie ou de la juste valeur de la position couverte, et que les échéances concordent.

La Société documente de manière formelle toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et ses stratégies relatives aux diverses opérations de couverture. Le processus consiste entre autres à relier tous les dérivés à des engagements fermes spécifiques. La Société évalue aussi de façon formelle, au début de l'opération de couverture, puis sur une base trimestrielle, l'efficacité des contrats de change à terme qui sont utilisés dans les opérations de couverture lorsqu'il s'agit de compenser les variations des flux de trésorerie des actifs acquis ou des dettes contractées.

Les justes valeurs des contrats à terme jugés admissibles à titre d'éléments de couverture sont présentées dans le Bilan consolidé; les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive sont comptabilisés à titre d'éléments de l'actif total alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont comptabilisés à titre d'éléments du passif total. La variation de la juste valeur est portée au débit ou au crédit dans l'État consolidé du résultat étendu jusqu'à ce que l'un des événements suivants survienne : l'actif est acquis ou l'obligation est contractée; la relation de couverture cesse d'être efficace; la désignation de la relation de couverture prend fin, auquel cas les gains ou les pertes latents ne sont plus présentés dans les autres éléments du résultat étendu, mais dans les résultats nets de l'exercice. Tout instrument financier dérivé détenu par la Société qui n'est pas ou n'est plus désigné comme un élément de couverture admissible est inscrit à sa juste valeur au Bilan consolidé, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les autres revenus (gain net (perte nette) réalisé(e) sur la juste valeur des instruments financiers) dans l'État consolidé des résultats.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(iii) Dérivés – Autres contrats à terme

La Société n'emploie pas la comptabilité de couverture pour les contrats de change à terme achetés pour compenser le risque de change résultant des activités qu'elle exerce dans ses bureaux à l'étranger.

Les justes valeurs de ces contrats de change à terme sont présentées dans le Bilan consolidé; les instruments financiers dérivés ayant des justes valeurs positives sont comptabilisés à titre d'éléments de l'actif total alors que les dérivés ayant des justes valeurs négatives sont comptabilisés à titre d'éléments du passif total. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les autres revenus (gain net (perte nette) réalisé(e) sur la juste valeur des instruments financiers) dans l'État consolidé des résultats.

E. PROGRAMMATION

Par programmation on entend les émissions de télévision produites à l'interne, les émissions de télévision produites à l'externe nécessitant la participation de la Société pendant la production et les droits acquis pour la diffusion de matériel de programmation.

La programmation réalisée et en cours de production (à l'exclusion des droits de diffusion acquis) est comptabilisée, sur une base individuelle, au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables à la programmation. Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de la télévision, de la radio et des nouveaux médias à l'État consolidé des résultats, principalement comme il est indiqué dans le tableau ci-après, ou lorsque la programmation est vendue ou jugée inutilisable.

Les paiements effectués selon les modalités des conventions d'achat de droits de diffusion sont inscrits comme frais payés d'avance, puis constatés comme programmation lorsque les critères suivants sont remplis: le coût est établi, le matériel est accepté et l'émission est disponible pour diffusion. Les coûts sont comptabilisés aux résultats selon le tableau ci-dessous, ou encore lorsque la programmation est vendue ou jugée inutilisable.



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Le tableau sur la constatation des dépenses ci-dessous repose sur les expériences de diffusion passées, les chiffres d'auditoire et les plans de télédiffusion futurs. Dans le cas des émissions comportant plusieurs diffusions, la direction utilise les paramètres de constatation suivants :

CATÉGORIE	ÉCHÉANCIER COMPTABLE DE CONSTATATION DES DÉPENSES PAR DIFFUSION
Films	50%/30%/20%
Séries dramatiques, séries humoristiques, émissions d'animation, miniséries (à l'exclusion des séries à créneau fixe ¹)	70%/30%
Séries dramatiques pour tous à créneau fixe	50%/30%/20%
Autres séries dramatiques à créneau fixe	Également entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions
Émissions d'arts, de musique et de variétés (à l'exclusion de celles à créneau fixe)	70%/30%
Séries arts, musique et variétés à créneau fixe	50%/30%/20%
Documentaires	CBC Television : 70%/30% Télévision de Radio-Canada : 100%
Documentaires à créneau fixe	Également entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions
Émissions de divertissement factuel, d'information, éducatives et jeux-questionnaires (à l'exclusion de celles à créneau fixe)	70%/30%
Émissions de divertissement factuel, d'information, éducatives et jeux-questionnaires, à créneau fixe	Également entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions
Émissions pour enfants – émissions d'animation et émissions préscolaires	Également entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions
Émissions dramatiques pour jeunes	70%/30%
Autres émissions pour jeunes	33%/33%/34%

¹ Diffusion des épisodes de manière consécutive.

La programmation est évaluée chaque année pour déceler toute dépréciation. Le cas échéant, la perte de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

F. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût des biens construits par la Société comprend les matériaux, les frais de main-d'œuvre directe et les frais généraux qui s'y rapportent. Les sommes relatives aux projets d'immobilisations corporelles en cours sont virées à la catégorie appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et sont amorties lorsque les immobilisations corporelles peuvent être affectées à la production ou mises en service.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de taux fondés sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles, comme suit :

Immeubles	33 ans
Équipement technique	
Émetteurs et pylônes	20 ans
Équipement électrique	16 ans
Autres	8 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans
Ordinateurs (matériel)	
Serveurs	5 ans
Micro-ordinateurs	3 ans
Véhicules	
Véhicules spécialisés	20 ans
Camions de reportage de la télévision et de la radio, camions lourds 5 et 10 tonnes	12 ans
Motoneiges, véhicules tout-terrains	10 ans
Véhicules utilitaires, fourgons	8 ans
Automobiles et fourgonnettes	5 ans

Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties sur la durée des contrats de location ou sur la durée de vie utile de l'actif, selon la moindre des deux.

G. ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels de la Société comprennent les logiciels acquis séparément et les logiciels développés à l'interne pour les besoins de la Société.

Les logiciels acquis séparément sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition à la date d'achat. Par la suite, ils sont constatés à leur valeur d'acquisition, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs incorporels (de trois à cinq ans). Les durées de vie estimatives et la méthode d'amortissement sont revues à la fin de chaque exercice. L'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

Les dépenses résultant du développement à l'interne d'applications logicielles sont inscrites à l'actif dans la mesure où le projet est techniquement réalisable, est assorti de ressources suffisantes jusqu'à terme et produira un actif qui apportera probablement des avantages économiques futurs.



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Pour ce qui est des logiciels développés à l'interne, le montant initial comptabilisé représente la somme des dépenses engagées à compter de la date où l'actif incorporel répond pour la première fois aux critères de constatation énumérés ci-dessus. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs incorporels (de trois à cinq ans). En l'absence d'un logiciel développé à l'interne à comptabiliser, les dépenses de développement sont constatées à l'État consolidé des résultats dans la période où elles ont été engagées.

Après leur comptabilisation initiale, les logiciels développés à l'interne sont constatés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Les durées de vie estimatives et la méthode d'amortissement sont revues à la fin de chaque exercice. L'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

Les actifs incorporels sont évalués pour déceler toute dépréciation lors de l'examen annuel de leur durée de vie utile estimative.

H. INVESTISSEMENT NET DANS DES CONTRATS DE LOCATION-VENTE

Les actifs loués à des conditions prévoyant le transfert aux preneurs de la totalité ou presque des avantages et des risques liés à la propriété sont constatés à titre de contrats de location-vente.

Les revenus de financement provenant des contrats de location-vente sont constatés de manière à ce que l'investissement dans les contrats assure un taux de rendement constant. L'investissement dans les contrats comprend les paiements de location minimaux globaux moins les revenus de financement non gagnés.

I. CHARGES REPORTÉES

Les charges reportées comprennent principalement les droits de diffusion payés pour des émissions qui ne sont pas encore disponibles pour diffusion. Ces sommes seront virées à la programmation dès qu'il sera possible d'exercer les droits de diffusion.

J. PLACEMENTS À LONG TERME

Les participations de la Société dans des entreprises sur lesquelles celle-ci n'exerce pas une influence notable sont classées comme DAV, lesquelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition puisqu'elles n'ont pas de prix coté sur un marché actif. Par ailleurs, les participations de la Société dans des entités sur lesquelles celle-ci a une influence notable sont inscrites à leur valeur de consolidation. Dans ce cas, la Société constate initialement sa participation à la valeur d'acquisition, puis augmente ou diminue ce montant de sa quote-part des résultats de l'entité détenue. Les gains sur les placements dans des entités sous influence notable sont comptabilisés dans les autres revenus, alors que les pertes sont comptabilisées au poste perte sur les placements dans les entités sous influence notable. Lorsque les pertes nettes d'une participation comptabilisée comme un placement à la valeur de consolidation dépassent sa valeur comptable, le solde du placement est ramené à néant et les autres pertes ne sont pas comptabilisées, à moins que la Société ne s'engage à fournir une aide financière à l'entité détenue.

Les placements sont soumis à des tests de dépréciation s'il survient des événements ou des changements qui indiquent une perte de valeur. Si la perte de valeur s'avère durable, la valeur du placement sera diminuée en conséquence et la perte sera comptabilisée dans l'État consolidé des résultats comme une perte sur les placements dans les entités sous influence notable.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

K. CHARGES ET OBLIGATIONS ASSOCIÉES AUX RÉGIMES DE RETRAITE

La Société souscrit à des régimes de retraite à prestations déterminées qui offrent diverses prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen de ses employés en fin de carrière.

La charge au titre de prestations de retraite acquises par les employés est déterminée selon la méthode actuarielle de répartition au prorata des années de service et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant, notamment, le rendement prévu à long terme de l'actif des régimes, la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de retraite des employés et le taux de mortalité des participants.

La charge de retraite comprend le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, l'intérêt débiteur sur l'obligation au titre des prestations constituées, le rendement prévu de la valeur actuarielle de l'actif des régimes, l'amortissement de l'actif transitoire, l'amortissement des gains et pertes actuariels nets et l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés. La valeur marchande de l'actif des régimes est utilisée pour le calcul du rendement prévu. La méthode utilisée pour déterminer la valeur marchande consiste à prendre les gains et pertes en capital réalisés et non réalisés pour un exercice donné et à les répartir de façon uniforme sur l'exercice en question et à faire de même pour les trois exercices subséquents.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation au titre des prestations constituées est fondé sur le taux d'intérêt inhérent au montant pour lequel l'obligation pourrait être réglée.

Les gains et pertes actuariels sur l'actif des régimes résultent de l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu de l'actif des régimes pour une période donnée. Les gains et pertes actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées sont causés par les écarts entre les résultats et les prévisions, ainsi que par les modifications des hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains et pertes actuariels accumulés nets sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs. La durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs qui participent aux régimes de retraite varie de 6,0 à 13,5 ans (de 6,0 à 13,5 ans en 2009).

Le 1^{er} avril 2000, la Société a adopté la nouvelle norme comptable relative aux avantages sociaux futurs, selon la méthode de comptabilisation prospective. La Société amortit l'actif transitoire selon la méthode linéaire sur une durée de 13,5 ans, soit la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs qui devaient toucher des prestations de retraite au 1^{er} avril 2000.

Les coûts des services passés découlant de modifications apportées aux régimes sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs à la date des modifications.

L. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS AUTRES QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE

La Société fournit à ses employés d'autres avantages sociaux futurs tels que les indemnités de départ, le maintien des avantages sociaux en cas d'invalidité de longue durée, l'assurance vie après la retraite, les régimes de soins de santé et de soins dentaires, ainsi que l'indemnisation des accidents du travail.

Le coût de ces avantages sociaux est calculé selon la méthode actuarielle de répartition au prorata des années de service et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant notamment la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de la retraite des employés, le taux de mortalité des participants et les coûts prévus des soins de santé.

Dans le cas des indemnités de départ et de l'assurance vie après la retraite, l'obligation transitoire et les gains ou pertes actuariels nets sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité du groupe d'employés. L'obligation transitoire et les gains ou pertes actuariels nets liés au maintien des avantages sociaux en cas d'invalidité de longue durée et à l'indemnisation des accidents du travail sont amortis sur la durée restante moyenne prévue des paiements. La période d'amortissement utilisée pour ces régimes varie de 7,0 à 15,7 ans (de 7,0 à 15,7 ans en 2009).



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

M. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société suit la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et leur valeur fiscale. Les taux servant au calcul des éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont les taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. Si la réalisation d'éléments d'actif d'impôts futurs est jugée plus improbable que probable, une provision pour moins-value doit être constituée.

N. CONSTATATION DES REVENUS

(i) Revenus publicitaires

Les revenus provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire sont constatés lorsque la publicité a été diffusée, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.

(ii) Services spécialisés

Les revenus tirés des services spécialisés englobent les revenus provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire et de la vente d'émissions à des radiodiffuseurs extérieurs par les chaînes spécialisées, ainsi que les revenus d'abonnement. Les revenus provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire sont constatés après que la publicité a été diffusée. Les revenus provenant des ventes d'émissions et des abonnements sont constatés lorsque la livraison a été faite ou les services ont été rendus, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.

(iii) Autres revenus

Les autres revenus comprennent notamment les revenus découlant de la location d'espaces, d'installations et de services, de la vente d'émissions, de la vente de productions publicitaires, des activités à titre de diffuseur-hôte et des gains nets tirés de l'aliénation de matériel. Ces revenus sont constatés lorsque la livraison a été faite ou les services ont été rendus, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.

Les autres revenus englobent aussi les gains ou les pertes nets provenant des instruments financiers dérivés non désignés comme éléments de couverture, les pertes résultant de relations de couverture inefficaces ainsi que les gains découlant de relations de couverture efficaces à partir du moment où l'actif a été acheté, l'obligation a été contractée ou la désignation de la relation de couverture a pris fin.

Les contributions du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale entrent également dans les autres revenus et sont comptabilisées lorsqu'elles sont gagnées.

(iv) Revenu de financement

Les revenus de financement incluent des revenus d'intérêts provenant des comptes bancaires, des investissements dans des contrats de location-vente et des effets à recevoir. Les intérêts sont constatés dans l'exercice où ils sont gagnés.

O. CESSION DE CRÉANCES

La Société comptabilise, à titre de vente, la cession de créances à des parties non apparentées, à condition d'avoir abandonné le contrôle sur ces créances et d'avoir reçu une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire dans les créances cédées. Si ces conditions ne sont pas remplies, la cession est considérée comme un emprunt garanti.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Lorsque la cession de créances est traitée comme une vente, les créances sont sorties du Bilan consolidé, les actifs acquis et les passifs assumés sont comptabilisés à la juste valeur, et un gain ou une perte résultant de la vente est constaté à l'État consolidé des résultats. Les gains ou les pertes sur la vente des créances dépendent en partie de la répartition de la valeur comptable antérieure des créances entre les actifs vendus et les droits conservés, laquelle est calculée à partir de leur juste valeur relative à la date de la cession. La juste valeur est estimée en fonction de la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs prévus, établis selon les estimations les plus probables de la direction quant aux hypothèses clés.

Lorsque la cession des créances est considérée comme un emprunt garanti, la Société continue de comptabiliser les créances cédées de la même façon qu'avant la cession. Elle constate l'emprunt garanti conformément à ses conventions comptables pour des passifs semblables.

P. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés sont constatés aux résultats lorsque les services sont rendus.

Q. COÛTS DES SERVICES DE LA TÉLÉVISION, DE LA RADIO ET DES NOUVEAUX MÉDIAS

Les coûts des services de la télévision, de la radio et des nouveaux médias comprennent tous les coûts liés à la production des émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et les frais des services, ainsi que le coût des activités liées à la main-d'œuvre technique et aux installations. Une partie des coûts du soutien opérationnel assuré par des services comme les Ressources humaines, les Finances et l'Administration, la Gestion des immeubles et les autres services partagés sont également inclus. Les coûts des services de la télévision, de la radio et des nouveaux médias englobent aussi les activités des services liés à la programmation comme les Ventes et le Marketing, le Marchandisage, les Nouveaux Médias et les Communications.

R. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR canadiens exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les revenus et les dépenses de l'exercice visé. Les régimes de retraite et passifs liés au personnel, la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et incorporelles, la durée de vie utile estimative de la programmation, le passif éventuel et la juste valeur des instruments financiers dérivés sont les éléments estimés les plus importants. Les chiffres réels pourraient différer de façon importante des estimations faites.

3. NORMES COMPTABLES

A. MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES

(i) Actifs incorporels

Le 1^{er} avril 2009, la Société a adopté la nouvelle norme énoncée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), soit le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui a remplacé le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels, mis à part la comptabilisation initiale des écarts d'acquisition ou des actifs incorporels acquis lors d'un regroupement d'entreprises. L'adoption du chapitre 3064 a donné lieu au reclassement des données des exercices précédents pour refléter les nouvelles dispositions. La nouvelle norme impose à la Société de reclasser la valeur comptable nette des logiciels qui répondent à la nouvelle définition d'actif incorporel des immobilisations corporelles aux actifs incorporels.



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

3. NORMES COMPTABLES (suite)

Les conséquences de cette modification de normes comptables sur les soldes de l'exercice courant et des exercices antérieurs sont les suivantes :

BILAN CONSOLIDÉ

	2010 (milliers de dollars)	2009 (milliers de dollars)
ACTIF		
(Diminution) des immobilisations corporelles	(47 725)	(59 735)
Augmentation des actifs incorporels	47 725	59 735
	-	-

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

	2010 (milliers de dollars)	2009 (milliers de dollars)
DÉPENSES		
(Diminution) de l'amortissement des immobilisations corporelles	(17 617)	(12 682)
Augmentation de l'amortissement des actifs incorporels	17 617	12 682
	-	-

(ii) Instruments financiers

En juin 2009, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3862, « Instruments financiers – Informations à fournir », dans le but d'accroître l'harmonisation avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). Ce chapitre renforce les obligations d'information concernant l'évaluation à la juste valeur, y compris la fiabilité relative des données utilisées dans ces évaluations et le risque de liquidité des instruments financiers. En vertu des nouvelles dispositions, les entités doivent communiquer les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie comportant trois niveaux d'évaluation fondés sur la transparence des données utilisées dans l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date de l'évaluation. Les informations à fournir conformément à cette norme figurent à la note 26. La convention comptable sur les instruments financiers, présentée à la note 2, a été mise à jour pour inclure les informations supplémentaires sur la hiérarchie à trois niveaux.

B. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

En février 2008, le Conseil des normes comptables au Canada de l'ICCA a annoncé que toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes adopteront les IFRS, et les considéreront comme les PCGR au Canada, pour les exercices commençant le 1^{er} janvier 2011 ou après.

En septembre 2009, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a approuvé des modifications à la « Préface des normes comptables pour le secteur public ». Par suite de ces modifications, la Société a été reclassée comme « autre organisme public ». À ce titre, la Société doit déterminer le référentiel comptable qui s'applique le mieux à ses activités. Après examen de divers facteurs, la Société a conclu que ce référentiel était les IFRS.

La date de l'application intégrale des IFRS par la Société est le 1^{er} avril 2011. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice 2011–2012 seront conformes aux IFRS. Ces normes exigent aussi que la Société présente des données comparatives complètes basées sur les méthodes comptables des IFRS dans ses états financiers consolidés de 2011–2012. La Société examine présentement les IFRS et l'incidence possible de leur application sur ses états financiers consolidés.

4. PROGRAMMATION

A. PROGRAMMATION

	2010	2009
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Émissions produites	95 905	122 106
Émissions en cours de production	49 274	37 293
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion	33 064	43 488
	178 243	202 887

Les radiations relatives à la programmation représentent 17,7 millions de dollars en 2010 (16,2 millions en 2009) et sont comptabilisées dans l'État consolidé des résultats dans les coûts des services de la télévision, de la radio et des nouveaux médias.

B. COLLECTION

La Société possède une collection de matériel audio et vidéo, de costumes et de marionnettes qui fait partie du patrimoine historique et culturel des Canadiens. Des éléments de la collection sont encore utilisés à l'occasion, selon les besoins. La valeur de cette collection n'est pas reflétée dans les états financiers consolidés de la Société.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A. COÛT ET AMORTISSEMENT CUMULÉ

	2010		2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Terrains	20 467	-	20 467	20 467
Immeubles	970 104	(534 748)	435 356	399 759
Équipement technique	1 344 230	(991 181)	353 049	362 142
Ordinateurs, mobilier et matériel de bureau	92 400	(65 161)	27 239	25 359
Véhicules	48 583	(38 573)	10 010	10 914
Améliorations locatives	58 558	(20 468)	38 090	33 547
Projets d'immobilisations en cours	41 601	-	41 601	77 794
	2 575 943	(1 650 131)	925 812	929 982¹

¹ Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles s'élevaient respectivement à 2 506,5 millions de dollars et à 1 576,5 millions de dollars au 31 mars 2009.

B. DÉPRÉCIATION

En l'absence de toute indication de perte de valeur au 31 mars 2010, aucun montant n'a été comptabilisé à titre de dépenses (1,5 million de dollars en 2009).



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

6. ACTIFS INCORPORELS

A. COÛT ET AMORTISSEMENT CUMULÉ

	2010		2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Logiciels	133 465	(87 877)	45 588	58 463
Projets d'immobilisations en cours – logiciels	2 137	-	2 137	1 272
	135 602	(87 877)	47 725	59 735¹

¹ Le coût et l'amortissement cumulé des actifs incorporels s'élevaient respectivement à 134,6 millions de dollars et à 74,9 millions de dollars au 31 mars 2009.

Le montant global des actifs incorporels acquis pendant l'exercice s'établissait à 0,4 million de dollars (0,3 million en 2009), tandis que les actifs incorporels développés pendant l'exercice totalisaient 4,2 millions de dollars (25,9 millions en 2009).

7. CRÉANCES À LONG TERME

	2010	2009
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Ontrea	-	55 360
Galaxie	10 090	19 921
Autres créances à long terme	1 704	1 704
	11 794	76 985

A. VENTE DE CRÉANCES - ONTREA

La Société a reçu une partie du produit de cessions d'actifs immobiliers réalisées en 2003 et avant, sous forme de billets avec amortissement d'investisseurs institutionnels. Les créances représentées par ces billets, d'une valeur comptable de 56,1 millions de dollars, et les créances au titre de contrats de location-vente, d'une valeur comptable de 61,6 millions de dollars, ont été monétisées en décembre 2009 au moyen d'une structure d'accueil admissible, la Fiducie de monétisation (Fiducie). La Fiducie, qui n'est pas consolidée dans les états financiers de la Société, a pour seul but de détenir les créances et d'émettre des billets à taux d'intérêt fixe, garantis par les créances, à des tierces parties (jusqu'en 2027). La valeur de ces titres d'emprunt correspond environ à 97,6 pour cent de la valeur des créances. Le gain sur la vente de ces créances à la Fiducie s'élève à 5,2 millions de dollars et est présenté comme gain sur la vente de créances dans l'État consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2010. Basé sur les dispositions contractuelles, la Société ne prévoit pas de paiement anticipé pour les créances cédées.

Les sommes recouvrées sur les créances servent uniquement à réduire la dette ou d'autres obligations de la Fiducie. La Société a garanti inconditionnellement à la Fiducie le paiement intégral des créances, dans les délais, par les débiteurs ultimes. En outre, elle s'est entendue avec la Fiducie pour lui venir en aide si celle-ci n'était plus en mesure d'assumer ses dépenses courantes et ses obligations fiscales. Aucun montant n'est comptabilisé au titre de cette entente au 31 mars 2010.

7. CRÉANCES À LONG TERME (suite)

Les droits conservés par la Société sont principalement constitués par le compte de réserve, qui comprend les espèces déposées dans le compte de réserve au moment de la création de la Fiducie et les flux de trésorerie excédentaires nets (la différence entre les revenus d'intérêts sur les créances et les frais d'intérêts sur les instruments d'emprunt émis par la Fiducie aux tierces parties). Le solde du compte de réserve, le cas échéant, revient à la Société à la date d'échéance finale des titres d'emprunt émis par la Fiducie à des tierces parties. Les droits conservés par la Société sont comptabilisés au Bilan consolidé dans les créances.

La Société assure la gestion des créances au moyen de l'entente de gestion financière conclue avec la Fiducie de monétisation. Peu après la cession, la Société a conclu une entente de gestion auxiliaire avec une tierce partie indépendante. La Société garde néanmoins l'entière responsabilité à l'égard de la Fiducie de monétisation pour la gestion des créances.

B. MONÉTISATION DE CRÉANCES - GALAXIE

La Société était en droit de recevoir certains paiements en exécution de la transaction concernant Galaxie, dont il est question à la note 22. En septembre 2009, la Société a engagé avec une tierce partie non apparentée une opération de monétisation des créances impayées de l'ordre de 21 millions de dollars, dont une tranche de 14 millions était garantie par une institution financière. L'opération de monétisation n'est pas considérée comme une vente et est comptabilisée à titre d'emprunt garanti. La Société continue de porter à son Bilan consolidé les créances cédées et a également comptabilisé un passif financier (« Passif financier résultant de la monétisation de créances »), dont le montant correspond à celui de la contrepartie reçue.

8. PLACEMENTS À LONG TERME

	2010			2009		
	Influence notable	Autres	Total	Influence notable	Autres	Total
	(milliers de dollars)					
ACTIF						
ARTV inc. ¹	7 243	-	7 243	6 548	-	6 548
Placements de portefeuille	-	17	17	-	17	17
	7 243	17	7 260	6 548	17	6 565
PASSIF						
Sirius Canada Inc.	(13 417) ²⁻³	12 000 ⁴	(1 417)	(13 417) ²⁻³	12 000 ⁴	(1 417)

1 ARTV inc. est une chaîne francophone spécialisée dans les arts et le divertissement. En 2009-2010, la Société a acquis des actions supplémentaires émises par ARTV, d'une valeur de 255 000 dollars. Cette opération a porté à 62 pour cent sa participation dans ARTV. Toutefois, la Société ne contrôle pas les activités de ARTV, puisque 66 2/3 pour cent des actions votantes sont nécessaires pour assumer le contrôle.

2 La Société a investi 25,05 dollars dans des actions de catégorie A de Sirius Canada Inc., ce qui représente 40,0 pour cent des droits de vote et une participation de 25,05 pour cent. Ces actions donnent droit à des dividendes égaux à leur taux de participation.

3 La Société s'est engagée à investir 1,4 million de dollars supplémentaires dans des actions de catégorie C de Sirius Canada Inc., sans toutefois s'engager à assumer un risque financier accru. La quote-part de la perte non comptabilisée s'élève à 14,9 millions de dollars (18,1 millions en 2009).

4 La Société a investi 12 millions de dollars dans des actions de catégorie C de Sirius Canada Inc., qui donnent droit à un dividende cumulatif préférentiel de huit pour cent par an sur le prix de rachat. Ces actions peuvent être rachetées en tout temps par Sirius Canada Inc.



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2010	2009
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Créditeurs	57 278	37 997
Charges à payer	117 309	97 270
Autres	1 910	5 774
	176 497	141 041

10. RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIFS LIÉS AU PERSONNEL

Les passifs liés au personnel s'établissent comme suit :

	2010	2009	2010	2009
	À court terme		À long terme	
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Passif au titre des prestations constituées	-	-	255 749	232 767
Avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite	-	-	156 775	160 999
Indemnités de vacances	58 845	61 960	-	-
Réduction des effectifs et autres	12 308	39 593	-	-
Passifs liés aux salaires	59 746	55 666	208	208
	130 899	157 219	412 732	393 974

A. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DE LA SOCIÉTÉ

La Société souscrit à un régime de retraite contributif à prestations déterminées, le Régime de retraite de CBC/Radio-Canada, pour la presque totalité des membres de son personnel. Les prestations de retraite sont en fonction de la durée des services validables et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des 10 dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, la Société fournissant le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles. La Société souscrit aussi à des régimes de retraite sans capitalisation et non contributifs à prestations déterminées. Tous les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles qui sont faites au moins tous les trois ans. La dernière évaluation a été menée en décembre 2008. La prochaine évaluation doit avoir lieu au plus tard en décembre 2011.

La Société offre également à ses employés des avantages sociaux futurs comme des indemnités de cessation d'emploi, le maintien des avantages sociaux pour les employés en invalidité de longue durée, une assurance vie pour les retraités, des régimes de soins de santé et de soins dentaires, ainsi qu'une indemnisation des accidents du travail. Les dernières évaluations actuarielles du programme d'indemnités de cessation d'emploi et du régime d'assurance vie pour les retraités ont été faites en décembre 2009.

L'actif des régimes de retraite et l'obligation au titre des prestations constituées sont évalués au 31 mars.

10. RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIFS LIÉS AU PERSONNEL (suite)

Hypothèses – taux annuels

	2010	2009
Taux de rendement prévu à long terme de l'actif des régimes	6,25 %	6,25 %
Taux d'actualisation utilisé pour établir le coût des prestations	5,75 %	5,25 %
Taux d'actualisation utilisé pour établir l'obligation	5,00 %	5,75 %
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au mérite et les promotions	3,25 %	3,25 %
Évolution du coût des soins de santé	7,5 % jusqu'en 2019; 4,5 % par après	8,5 % pour 5 ans; 4,5 % par après
Indexation des prestations en cours de versement	1,9 %	1,9 %

Montants annuels

	2010	2009
	(milliers de dollars)	
Cotisations salariales – régimes de retraite	38 503	33 407
Prestations versées au cours de l'exercice – régimes de retraite	226 831	213 890
Prestations versées au cours de l'exercice – autres avantages sociaux futurs	18 147	13 822

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

10. RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIFS LIÉS AU PERSONNEL (suite)

	2010		2009	
	Régimes de retraite de la Société	Autres avantages sociaux futurs	Régimes de retraite de la Société	Autres avantages sociaux futurs
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Juste valeur de l'actif des régimes, fin de l'exercice	4 199 746	-	3 750 644	-
Obligation au titre des prestations/indemnités constituées, fin de l'exercice	(4 526 346)	(137 413)	(4 085 585)	(159 075)
Excédent (déficit), fin de l'exercice	(326 600)	(137 413)	(334 941)	(159 075)
Coût des prestations au titre des services passés non amorti	34 041	(2 511)	43 789	(2 930)
Pertes actuarielles nettes non amorties (gains actuariels nets non amortis)	362 958	(27 273)	477 661	(11 293)
Passif (actif) transitoire non amorti	(326 148)	10 422	(419 276)	12 299
Passif au titre des prestations/indemnités constituées, fin de l'exercice	(255 749)	(156 775)	(232 767)	(160 999)
Passif au titre des prestations/indemnités constituées, début de l'exercice	(232 767)	(160 999)	(223 307)	(156 229)
Coûts au titre des avantages sociaux futurs				
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	(64 701)	(6 544)	(76 720)	(7 650)
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations/indemnités constituées	(231 362)	(7 984)	(220 115)	(8 585)
Rendement prévu sur la valeur actuarielle de l'actif	230 304	-	254 445	-
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés	(9 748)	419	(9 748)	419
Amortissement de l'actif (du passif) transitoire	93 128	(1 877)	92 996	(2 657)
Amortissement des pertes actuarielles	(97 519)	2 063	(78 110)	(119)
Coûts au titre des avantages sociaux futurs de l'exercice	(79 898)	(13 923)	(37 252)	(18 592)
Cotisations patronales aux régimes de retraite	54 914	-	26 306	-
Prestations des régimes sans capitalisation	2 002	18 147	1 486	13 822
Total des paiements en espèces	56 916	18 147	27 792	13 822
Passif au titre des prestations/indemnités constituées, fin de l'exercice	(255 749)	(156 775)	(232 767)	(160 999)

Au 31 mars 2010, les obligations au titre des prestations/indemnités constituées du Régime de retraite de CBC/Radio-Canada et des régimes de retraite sans capitalisation sont respectivement de 4 459,1 millions de dollars (4 029,8 millions en 2009) et de 67,2 millions de dollars (55,8 millions en 2009).

10. RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIFS LIÉS AU PERSONNEL (suite)

Catégorie d'actifs	2010	2009
	Pourcentage des actifs du régime de retraite (fondé sur les justes valeurs)	
Titres à revenu fixe	49 %	61 %
Actions canadiennes	12 %	8 %
Actions internationales	25 %	16 %
Placements stratégiques ¹	14 %	14 %
Obligations avec superposition d'un dérivé	-	1 %
	100 %	100 %

¹ Les placements stratégiques comprennent des biens immobiliers, des placements privés, des fonds de couverture et des fonds d'infrastructure.

B. PLAN DE RÉDUCTION DES EFFECTIFS

Le 25 mars 2009, la Société a annoncé un plan de réduction des effectifs dont l'objectif était de lui permettre de faire face aux pressions financières auxquelles elle était confrontée. Ce plan a été réalisé en deux temps : dans un premier temps, la Société a mis en œuvre un Programme incitatif de retraite volontaire (PIRV) à l'intention des employés admissibles, et dans un deuxième temps, elle a annoncé des départs involontaires, dont le nombre a été fonction du nombre de départs volontaires en vertu du PIRV. Le coût total de ce plan atteint 35,9 millions de dollars. Un solde de 1,9 million de dollars devrait être payé en 2010–2011.

11. ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Aux termes de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables, adoptée par l'ICCA, les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) comprennent les entités qui ne disposent pas de capitaux propres à risque suffisants pour leur permettre de financer leurs activités sans le soutien financier subordonné d'autres parties, ou les entités dont les investisseurs ne détiennent pas une participation financière leur conférant le contrôle. La note d'orientation précise que l'entreprise considérée comme le principal bénéficiaire, qui assume la majorité des pertes prévues d'une EDDV ou qui reçoit la majorité des rendements résiduels prévus, ou les deux, doit consolider l'EDDV dans ses états financiers. La Société détient des participations dans trois EDDV.

A. BROADCAST CENTRE TRUST

Le Broadcast Centre Trust (le « Trust »), une fiducie caritative, loue, en vertu d'un bail à long terme passé avec la Société, le terrain sur lequel est érigé à Toronto le Centre canadien de radiodiffusion (l'« immeuble »). Le loyer exigé pour la durée du bail s'élève à un dollar, que le Trust a versé le 1^{er} octobre 1988. En outre, le Trust donne à bail le Centre canadien de radiodiffusion, en vertu d'un sous-bail à long terme passé avec la Société. Pour financer la construction de l'immeuble, le Trust a émis, le 30 janvier 1997, des obligations pour une valeur de 400 millions de dollars qui sont garanties par les loyers que lui verse la Société pour les locaux qu'elle occupe. Le loyer couvre le capital et les intérêts sur les obligations, tous les autres paiements sur les obligations ainsi que la totalité des charges d'exploitation et du passif du Trust. La Société est considérée comme le principal bénéficiaire du Trust et, en conséquence, elle consolide les résultats financiers du Trust dans ses livres.

B. LA CHAÎNE THE DOCUMENTARY CHANNEL (documentary)

La Société a une participation de 82 pour cent dans The Documentary Channel (documentary), un service spécialisé dans la diffusion de documentaires. La Société est considérée comme le principal bénéficiaire, puisqu'en vertu des droits variables qu'elle détient, elle devrait assumer la majeure partie des pertes prévues ou recevoir la majorité des revenus résiduels s'y rapportant. En conséquence, elle consolide les résultats financiers de The Documentary Channel (documentary) dans ses livres.



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11. ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES (suite)

C. SIRIUS

La Société détient des droits variables dans Sirius Canada Inc., un fournisseur de services de radio par satellite au Canada qui exploite plus de 160 canaux de radio par satellite. Sirius Canada Inc. transmet son signal par liaison ascendante à un réseau satellitaire exclusif, et les abonnés reçoivent un signal radio par l'intermédiaire de postes de radio par satellite vendus par des détaillants. Les pertes maximales que la Société est susceptible de subir comprennent sa mise de fonds de 12 millions de dollars et un engagement à investir 1,4 million supplémentaire. La Société n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire de Sirius Canada Inc. Ce placement est comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour les actions de catégorie A et selon la méthode de la valeur d'acquisition pour les actions de catégorie C (note 8).

12. DETTE OBLIGATAIRE

Dans le cadre de l'entente conclue avec le Broadcast Centre Trust (note 11), la Société offre en garantie de la dette obligataire du Trust les loyers qu'elle verse pour les locaux occupés par la Société à Toronto. Le Broadcast Centre Trust a émis des obligations garanties pour une valeur de 400 millions de dollars le 30 janvier 1997. Ces obligations portent intérêt au taux fixe de 7,53 pour cent par an; elles exigent des paiements semestriels du capital et des intérêts de 16,5 millions de dollars, grâce auxquels les montants suivants de capital sont remboursés :

	<i>(milliers de dollars)</i>
2011 (incluant des intérêts accumulés de 10,0 millions de dollars)	19 223
2012	9 941
2013	10 704
2014	11 525
2015	12 409
2016 à 2027	264 600
	328 402
Moins : la tranche à court terme	(19 223)
	309 179

Les intérêts débiteurs inclus dans les dépenses de l'exercice sont de 24,3 millions de dollars (24,8 millions en 2009).

13. GARANTIE FINANCIÈRE

Aux fins de la vente de créances (note 7 A), la Société a donné une garantie absolue et inconditionnelle du paiement intégral des créances par les débiteurs ultimes dans les délais prévus, jusqu'en 2027. La juste valeur de la garantie financière est déterminée en comparant la juste valeur des créances avec garantie à la juste valeur des créances si elles ne comportaient pas de garantie. Les frais de garantie se sont élevés à 10,6 millions de dollars et ont été payés au moment de la vente de créances par la Fiducie de monétisation. La juste valeur de la garantie est de 10,4 millions de dollars au 31 mars 2010.

Dans l'éventualité où la contrepartie de la garantie réclamait le paiement de la garantie en entier, le montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser aux termes du contrat de garantie financière s'établit à 199,4 millions de dollars. Sur la base des attentes de la Société à la fin de l'exercice, il est jugé plus probable qu'improbable que celle-ci n'aura aucun paiement à faire à cet effet.

14. PASSIF FINANCIER LIÉ À LA MONÉTISATION DE CRÉANCES

La Société a constaté un passif financier pour la cession des créances sur lesquelles elle n'avait pas renoncé au contrôle à la fin de l'exercice. Au 31 mars 2010, la valeur comptable des créances est de 20,4 millions de dollars.

Le passif porte un taux d'intérêt fixe de 4,5 pour cent et sera amorti sur la durée des créances comme suit :

	(milliers de dollars)
2011	10 174
2012	10 221
	20 395
Moins : la tranche à court terme	(10 174)
	10 221

15. FONDS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES REPORTÉ

	2010	2009
	(milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	635 378	650 056
Fonds d'immobilisations corporelles reçus (NOTE 21)	117 929	96 677
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté	(121 086)	(111 355)
Solde, fin de l'exercice	632 221	635 378

16. BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DÉFICIT)

Le déficit est constitué du passif contracté par la Société qui n'a pas encore été financé par les crédits parlementaires ou par des revenus d'autres provenances. Une large partie du déficit est attribuable aux avantages sociaux futurs non financés qui seront payés par la Société.

Le déficit inclus les crédits de fonds de roulement reçus depuis 1958, qui se sont accumulés pour atteindre 167 millions de dollars au 31 mars 2010 (163 millions en 2009). Ces crédits sont fournis seulement pour financer les investissements en fonds de roulement de la Société. La Société doit maintenir un fonds de roulement qui est supérieur aux crédits de fonds de roulement accumulés. Le fonds de roulement est égal à l'excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme, exclusion faite du passif lié aux congés annuels et compensatoires qui ne donnera pas lieu à des décaissements.

17. ENGAGEMENTS

A. ENGAGEMENTS LIÉS AUX ÉMISSIONS ET AUTRES

Au 31 mars 2010, le total des engagements s'établissait à 915,5 millions de dollars (1 186,7 millions en 2009), ce qui comprenait 379,8 millions (519,1 millions en 2009) pour les droits sur des émissions sportives, 89,6 millions (132,1 millions en 2009) pour les achats d'émissions, les droits sur films et les coproductions, 9,4 millions (15,5 millions en 2009) pour des immobilisations corporelles, et 436,7 millions (520,0 millions en 2009) pour d'autres engagements. Les paiements annuels futurs s'établissent au 31 mars 2010 comme suit :

	(milliers de dollars)
2011	177 245
2012	154 100
2013	153 985
2014	145 831
2015	70 759
2016 à 2020	213 539
Total des paiements futurs	915 459

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. ENGAGEMENTS (suite)

B. CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

Les contrats de location-exploitation comprennent principalement des locations immobilières, des locations pour la distribution réseau et des locations de matériel. Les paiements futurs à verser annuellement au titre des contrats de location-exploitation s'établissent au 31 mars 2010 comme suit :

	<i>(milliers de dollars)</i>
2011	41 047
2012	32 544
2013	29 576
2014	27 956
2015	26 453
2016 à 2024	137 262
Total des paiements futurs	294 838

18. ÉVENTUALITÉS

A. RÉCLAMATIONS ET POURSUITES

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société et, dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires importants ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les éléments de passif éventuel sont des obligations potentielles qui peuvent devenir réelles lorsqu'un ou plusieurs événements futurs se réalisent ou ne se réalisent pas. Dans la mesure où l'événement futur occasionnera probablement une perte, et où une estimation raisonnable de la perte peut être calculée, une charge à payer et une dépense sont comptabilisées.

En avril 2010, la Cour suprême du Canada a statué en faveur de la Ville de Montréal sur un litige existant depuis plusieurs années concernant la façon dont CBC I Radio-Canada calcule les paiements à verser à la Ville en remplacement d'impôt foncier. Une charge à payer estimative avait été établie en attendant la décision de la Cour.

B. ÉVENTUALITÉS RELIÉES À L'ENVIRONNEMENT

Des concentrations en biphényle polychloré (BPC) qui dépassent les critères fixés pour les sites industriels par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ont été relevées dans le sol de l'ancien site d'émetteurs AM de la Société à Rimouski. La Société évalue présentement les options de décontamination. Toutefois, il est impossible d'estimer l'impact de cette situation sur les résultats financiers de la Société.

19. SERVICES SPÉCIALISÉS

La Société exploite CBC News Network (CBC NN) et le Réseau de l'information de Radio-Canada (RDI) en vertu de licences du CRTC qui exigent qu'elle rende compte des revenus et des dépenses différentiels. La méthode des coûts différentiels est également appliquée à Galaxie et à la chaîne **bold**. Selon cette méthode, seuls les coûts qui sont imputés directement aux services spécialisés sont comptabilisés. Les coûts indirects pour les services de soutien ne sont pas imputés aux services spécialisés, et les dépenses relatives aux avantages sociaux futurs à long terme sont constatées seulement quand les avantages sont payés par les services spécialisés. Cependant, conformément aux PCGR canadiens, la Société a inclus dans les résultats financiers des services spécialisés la portion du coût des avantages sociaux futurs acquis par les employés de ces services.

	2010					
	Revenus	Dépenses, y compris celles liées aux avantages sociaux futurs	Total	Remboursement des dépenses liées aux achats d'immobilisations ¹	Dépenses liées aux avantages sociaux futurs	Total sur la base des coûts différentiels
	<i>(milliers de dollars)</i>					
CBC NN	84 616	(65 778)	18 838	(2 500)	351	16 689
RDI	52 034	(44 494)	7 540	(2 169)	266	5 637
Galaxie ²	3 485	(4 515)	(1 030)	-	2	(1 028)
bold	4 217	(3 544)	673	-	6	679
	144 352	(118 331)	26 021	(4 669)	625	21 977

	2009					
	Revenus	Dépenses, y compris celles liées aux avantages sociaux futurs	Total	Remboursement des dépenses liées aux achats d'immobilisations ¹	Dépenses liées aux avantages sociaux futurs	Total sur la base des coûts différentiels
	<i>(milliers de dollars)</i>					
CBC NN	78 839	(61 473)	17 366	(2 500)	272	15 138
RDI	48 044	(45 790)	2 254	(773)	206	1 687
Galaxie	17 970	(18 007)	(37)	-	6	(31)
bold	3 924	(4 105)	(181)	-	5	(176)
	148 777	(129 375)	19 402	(3 273)	489	16 618

1 La Société finance les dépenses en immobilisations corporelles pour l'achat de matériel et de logiciels servant au lancement, à l'exploitation ou à l'expansion des services spécialisés au moyen de ses crédits parlementaires d'immobilisations corporelles, et un plan a été approuvé par la direction pour le remboursement de ces dépenses au moyen des revenus des services spécialisés. Ces remboursements sont financés par les excédents cumulés des revenus sur les dépenses.

2 Étant donné la cession du dernier contrat lucratif avec une entreprise de distribution de radiodiffusion (EDR), à Stingray Digital Group Inc. le 30 octobre 2009, les résultats de Galaxie portent sur la période comprise entre le 1^{er} avril 2009 et le 30 octobre 2009.

Les droits mensuels d'abonnement à CBC NN et au RDI sont réglementés par le CRTC. Les droits mensuels maximaux sont approuvés dans le cadre du renouvellement des licences. Pour ces deux chaînes, ces droits ne peuvent dépasser 0,63 \$ et 1,00 \$ respectivement, et ce, jusqu'au 31 août 2010. Les revenus réglementés représentent 82 pour cent (81 pour cent et 83 pour cent respectivement en 2009) des revenus totaux de CBC NN et du RDI.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. AUTRES REVENUS

Les autres revenus comprennent ce qui suit :

Catégorie	2010	2009
	(milliers de dollars)	
Location d'immeubles, de pylônes de transmission, d'installations et de services	45 927	46 861
Ventes d'émissions et de productions publicitaires et merchandising	19 313	17 462
Droits de retransmission	5 929	4 888
Commandites d'émission	4 329	6 662
Revenus de la chaîne The Documentary Channel (<i>documentary</i>) (EDDV)	3 809	3 453
Gain net (perte nette) sur la juste valeur des instruments financiers	(4 855)	3 208
Perte résultant de l'aliénation de matériel	(1 080)	(71)
Contribution du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) ¹	19 763	-
Gain sur taux de change	2 945	4 686
Autres	10 941	8 226
	107 021	95 375

¹ Le FAPL est un nouveau fonds créé par le CRTC en octobre 2008 pour soutenir la programmation télévisuelle locale dans des marchés de moins d'un million d'habitants. La distribution de l'aide financière du FAPL a commencé en septembre 2009.

21. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Voici une ventilation des crédits parlementaires approuvés et des sommes reçues par la Société pendant l'exercice :

	2010	2009
	(milliers de dollars)	
Fonds d'exploitation		
Financement annuel approuvé	956 978	995 795
Financement ponctuel additionnel pour renforcer la programmation	60 000	60 000
Enveloppe du Conseil du Trésor pour le rajustement à la rémunération	26 908	-
Utilisation d'une somme gelée reportée d'un exercice antérieur	-	20 000
Virement au fonds d'immobilisations corporelles – Budget supplémentaire des dépenses A ¹	(26 299)	(5 658)
Fonds d'exploitation reçus	1 017 587	1 070 137
Fonds d'immobilisations corporelles		
Financement annuel approuvé	91 630	91 019
Virement du fonds d'exploitation – Budget supplémentaire des dépenses A ¹	26 299	5 658
Fonds d'immobilisations corporelles reçus	117 929	96 677
Fonds de roulement	4 000	4 000

¹ Lorsque des changements importants se produisent dans les besoins de l'exercice courant, des sommes sont virées d'un crédit à l'autre ou reportées d'un exercice à un autre en vertu des lois de crédits approuvées par le Parlement.

22. REVENUS HORS EXPLOITATION DE GALAXIE

Le 7 décembre 2007, la Société a conféré à une société fermée, Stingray Digital Group inc. (l'« acquéreur »), une option selon laquelle elle consentait à lui vendre certains actifs du service de programmation audio payante Galaxie (la « convention d'option d'achat d'actifs ») en contrepartie de la somme de 52,5 millions de dollars et d'un bon de souscription de 1 120 513 actions ordinaires de l'acquéreur au prix de 1 dollar (le « bon de souscription »). La Société a désigné l'acquéreur comme son agent des relations avec les affiliées pour Galaxie, moyennant le versement d'honoraires annuels, jusqu'au 31 décembre 2017 ou jusqu'à la date du transfert des actifs de Galaxie à l'acquéreur en vertu de la convention d'option d'achat d'actifs, selon la date la plus proche. Une contrepartie additionnelle devait être versée à la Société si l'acquéreur achetait ultérieurement un tiers non lié aux parties (l'« indexation sur les bénéfiques futurs »).

La convention d'option d'achat d'actifs prévoyait que la Société pouvait continuer d'exploiter le service de programmation audio payante Galaxie aux termes de la licence délivrée par le CRTC jusqu'à ce que l'acquéreur exerce l'option d'achat – après avoir obligatoirement obtenu une licence du CRTC. La convention prévoyait aussi que la Société demeure l'exploitant du service pour ce qui est des contrats lucratifs avec les entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) qui ne sont pas cédés à l'acquéreur. La transaction a été comptabilisée selon la méthode des unités de revenu comme la vente d'un flux de rentrées futur (« flux de rentrées »). Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, la Société a constaté des revenus de 4,7 millions, qui représentent le ratio des paiements en espèces de la Société aux décaissements totaux prévus exprimés en pourcentage de la contrepartie totale actualisée.

Le 23 décembre 2008, l'acquéreur a obtenu l'approbation du CRTC relativement à sa demande de licence et le 12 janvier 2009, il a exercé son option d'achat des actifs de Galaxie. Le 30 janvier 2009, la convention d'option d'achat d'actifs a été modifiée pour inclure la hausse de 4,8 millions de dollars du prix d'achat découlant de l'indexation sur les bénéfiques futurs ainsi que le versement d'une indemnité à l'acquéreur. La Société a comptabilisé cette hausse de la contrepartie comme un accord à éléments multiples, et a réparti les revenus entre les éléments d'après leurs justes valeurs respectives incluant un million de dollars à titre d'indexation sur les bénéfiques futurs et 2,7 millions de dollars d'indemnisation à l'acquéreur qui ont tous deux été comptabilisés dans le poste de revenus hors exploitation et le solde de 1,1 million de dollars à titre de passif.

Au 31 mars 2009, la Société avait transféré les actifs de Galaxie, ce qui inclut tous les actifs corporels et certains actifs incorporels, mais ce qui exclut certains contrats entre Galaxie et des EDR qui n'avaient pas été cédés à l'acquéreur.

Pendant l'exercice 2009–2010, les derniers contrats conclus avec les EDR ont été cédés à l'acquéreur et les revenus de 16,3 millions de dollars tirés de la cession ont été comptabilisés comme des revenus hors exploitation. Aucun revenu reporté, lié à cette transaction, n'est constaté au 31 mars 2010 (16,2 millions de dollars en 2009).



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

23. RECOUVREMENT D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET D'IMPÔT DES GRANDES SOCIÉTÉS

En tant que société d'État visée par la partie LXXI du Règlement de l'impôt sur le revenu, la Société est assujettie, pour ses propres activités, aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), mais pas aux impôts sur les bénéfices provinciaux. Le recouvrement d'impôt sur les bénéfices et d'impôt des grandes sociétés comprend ce qui suit :

	2010 (milliers de dollars)	2009 (milliers de dollars)
Recouvrement d'impôt sur les bénéfices et d'impôt des grandes sociétés	101	-
Impôts futurs	-	-
	101	-

Le montant du recouvrement d'impôt sur les bénéfices et d'impôt des grandes sociétés diffère du montant qui serait obtenu si on appliquait le taux d'imposition des sociétés prévu par la loi fédérale – qui est de 28,75 pour cent (29,38 pour cent en 2009) – aux résultats nets avant impôts et participations minoritaires. Cet écart s'explique ainsi :

	2010 (milliers de dollars)	2009 (milliers de dollars)
Recouvrement d'impôt sur les bénéfices au taux d'imposition des sociétés prévu par la loi fédérale	16 779	4 614
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :		
Partie non imposable des gains en capital	314	2 038
Autres montants nets	(3 563)	(3 497)
Ajustement résultant des changements de taux d'imposition	(1 765)	(470)
Variation de la provision pour moins-value	(11 765)	(2 685)
Recouvrement d'impôt des grandes sociétés	101	-
	101	-

23. RECOUVREMENT D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET D'IMPÔT DES GRANDES SOCIÉTÉS (suite)

L'incidence fiscale de l'écart temporaire susceptible de toucher une grande proportion des éléments d'actif et de passif d'impôts futurs au 31 mars 2010 et 2009 est présentée ci-après :

	2010	2009
	(milliers de dollars)	
Actifs d'impôts futurs		
Charges à payer	3 964	11 914
Passif des régimes de retraite	63 937	58 192
Passifs liés au personnel	39 246	40 302
Report de pertes prospectif	27 089	5 016
Créances et placements à long terme	-	1 747
	134 236	117 171
Moins : provision pour moins-value	(89 530)	(77 765)
	44 706	39 406
Passifs d'impôts futurs		
Programmation	178	742
Investissement net dans des contrats de location-vente	-	13 426
Revenus reportés pour les impôts liés à la vente de créances	15 936	-
Immobilisations corporelles	25 671	24 098
Autres	2 921	1 140
	44 706	39 406
Actifs (passifs) d'impôts futurs nets	-	-

Au 31 mars 2010, la Société a, à des fins fiscales, un report de pertes prospectif de 108,4 millions de dollars (20,1 millions en 2009) qui vient à échéance entre 2027 et 2030.



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

24. VARIATION NETTE DES SOLDES DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

	2010	2009
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Provenance (utilisation) des flux de trésorerie		
Placements à court terme	-	6 999
Créances ¹	(43 539)	7 484
Programmation ²	22 387	(1 932)
Inventaire de marchandisage	4 044	(2 289)
Frais payés d'avance	(90 310)	(21 680)
Investissement net dans des contrats de location-vente ³	7	9
Créditeurs et charges à payer	35 456	372
Revenus reportés	(6 440)	(2 113)
Régimes de retraite et passifs liés au personnel ⁴	(26 428)	28 090
Dette obligataire ⁵	(269)	(250)
Garantie financière ⁶	(167)	-
Passif financier lié à la monétisation de créances	10 174	-
	(95 085)	14 690

1 Excluant des effets à recevoir sur le produit de la vente des terrains, totalisant (2,1) millions de dollars ((0,1) million en 2009).

2 Incluant l'amortissement des immobilisations corporelles, totalisant 2,3 millions de dollars (0,2 million en 2009).

3 Excluant le recouvrement du capital, totalisant 2,1 millions de dollars (0,1 million en 2009).

4 Excluant des éléments hors trésorerie totalisant (0,1) million de dollars ((1,3) million en 2009).

5 Excluant le remboursement de la dette obligataire, totalisant 0,7 million de dollars (0,6 million en 2009).

6 Excluant 10,6 millions de dollars (néant en 2009) inclus dans le produit sur la vente de créances.

25. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée, en propriété commune, aux ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien, à ses filiales et à des entreprises privées sous influence notable (note 8). Dans le cadre de l'exploitation courante, elle conclut des opérations avec ces entités conformément à l'usage commercial habituel à tous les particuliers et à toutes les entreprises. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle est établie et acceptée par toutes les parties.

La Société a comptabilisé les montants ci-dessous pour les opérations entre apparentés, dans ses états financiers consolidés :

	2010	2009	2010	2009
	Gouvernement		Entreprises privées	
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Revenus	968	564	8 501	8 306
Créances	42	38	614	4 106
Dépenses	543	210	255	276
Créditeurs et charges à payer	1	2	-	-
Placements à long terme	-	-	255	2 015

Les dépenses engagées auprès du gouvernement sont constituées essentiellement de transactions avec d'autres sociétés d'État. Les revenus tirés d'opérations avec des entreprises privées apparentées ont trait à une entente de programmation avec Sirius Canada Inc. et à des contrats de service de gestion et de location d'installations avec ARTV inc. Les créances liées aux entreprises privées concernent principalement l'entente de programmation avec Sirius Canada Inc. Les placements à long terme renvoient à l'acquisition d'actions supplémentaires dans ARTV inc.

Au cours de l'exercice, la Société a aussi reçu des crédits parlementaires (note 21).

26. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société détient divers instruments financiers : trésorerie; créances à court terme; créances à long terme; placements à long terme inscrits à leur valeur d'acquisition; créditeurs et charges à payer; portion à court terme des régimes de retraite et passifs liés au personnel; garantie financière; passif financier lié à la monétisation de créances; dette obligataire et instruments dérivés.

A. JUSTE VALEUR

Les justes valeurs des créances à court terme, des créditeurs et des charges à payer et la portion à court terme de la dette obligataire, des régimes de retraite et passifs liés au personnel et du passif financier lié à la monétisation de créances avoisinent les valeurs comptables de ces instruments en raison de leurs échéances rapprochées. Les placements à long terme dans des entreprises sur lesquelles la Société n'exerce pas une influence notable sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, puisqu'ils n'ont pas de prix coté sur un marché actif.

La Société a comptabilisé le bon de souscription lui permettant d'acheter des instruments de capitaux propres et des actions de catégorie B d'une société fermée à sa valeur d'acquisition (un dollar), puisqu'il est impossible d'arriver à une évaluation fiable de sa juste valeur. Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs des dérivés, de la garantie financière et de la tranche à long terme des créances, de la dette obligataire et du passif financier lié à la monétisation de créances.



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

	2010		2009		Méthode
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
	(millions de dollars)				
Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur					Niveau 1
Instruments financiers dérivés (actifs)	-	-	4,6	4,6	La juste valeur repose sur les cours du marché à terme au 31 mars.
Instruments financiers dérivés (passifs)	0,3	0,3	-	-	La juste valeur repose sur les cours du marché à terme au 31 mars.
Garantie financière	10,4	10,4	-	-	Niveau 2 La juste valeur est déterminée à l'aide du risque de crédit et du taux d'intérêt qui sont observables.
Instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement					
Investissement net dans des contrats de location-vente (tranche à long terme)	-	-	60,8	68,0	La juste valeur de l'investissement net dans des contrats de location-vente est déterminée en utilisant la valeur actualisée nette des flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts. Le taux d'actualisation employé est le taux d'intérêt des obligations du gouvernement échéant autour du 1 ^{er} mai 2027, et ajusté en fonction d'un écart fondé sur la cote de crédit.
Créances à long terme	11,8	11,1	77,0	82,9	La juste valeur des créances à long terme repose sur les cours du marché des obligations du gouvernement échéant dans environ trois à cinq ans, et ajustés en fonction d'un écart fondé sur la cote de crédit.
Dette obligataire (tranche à long terme)	309,2	389,1	318,4	418,5	La juste valeur de la dette obligataire est établie en utilisant la valeur actualisée nette du capital et des intérêts débiteurs. Le taux d'actualisation employé est fondé sur le cours du marché des obligations du gouvernement du Canada échéant autour du 1 ^{er} mai 2027, ajusté en fonction d'un écart fondé sur la cote de crédit des obligations.
Passif financier lié à la monétisation de créances (tranche à long terme)	10,2	10,2	-	-	La juste valeur du passif financier lié à la monétisation de créances repose sur les cours du marché des obligations du gouvernement échéant dans environ deux ans, ajustés en fonction d'un écart fondé sur la cote de crédit.

26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

B. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société se sert de contrats de change à terme pour se prémunir contre les fluctuations défavorables du taux de change du dollar américain.

Au 31 mars, les notionnels et les justes valeurs (exprimés en dollars canadiens) des instruments dérivés non désignés comme couvertures sont les suivants :

	2010		2009	
	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur
		(milliers de dollars)		
Contrats de change à terme – USD¹	18 651	(297)	20 539	4 559

¹ Les contrats à terme libellés en dollars américains portent un taux entre 1,03 et 1,04 et viennent à échéance entre avril 2010 et octobre 2011.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, la variation nette de la juste valeur des instruments dérivés non désignés comme couvertures représente une perte de 4,8 millions de dollars (gain de 3,2 millions en 2009) comptabilisée dans l'État consolidé des résultats au poste autres revenus (gain net réalisé (perte nette) sur la juste valeur des instruments financiers).

C. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans l'exercice de ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques adoptée par la Société se fonde essentiellement sur l'imprévisibilité des marchés financiers et économiques, et vise à réduire au minimum les effets néfastes que les conjonctures financières et économiques pourraient avoir sur les résultats financiers de la Société. En collaboration avec les responsables de la gouvernance de la Société, la direction financière gère les risques, sous la supervision du Conseil d'administration.

D. RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations des prix du marché. Il existe trois types de risque de marché : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Société est exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

L'exposition de la Société au risque de marché, de même que les objectifs, politiques et procédures qu'elle a établis pour gérer ce risque, demeurent inchangés depuis le 31 mars 2009.



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Société est exposée à un risque de change limité du fait de ses revenus et de ses dépenses libellés en devises. La majorité de ces opérations sont effectuées en dollars américains, en euros et en livres sterling. Dans sa gestion du risque, la Société vise essentiellement à protéger les flux de trésorerie et à atténuer les variations des résultats. Elle a pour politique de minimiser le risque de change de façon à protéger la valeur de ses flux de trésorerie en devises, tant engagés que prévus, contre les effets négatifs des fluctuations de change. La Société atténue ce risque en concluant des contrats de change à terme. En conséquence, elle est peu sensible aux variations des taux de change.

L'exposition nette de la Société au risque de change en dollars canadiens au 31 mars 2010 est la suivante :

	USD	Euros <i>(milliers de dollars)</i>	GBP
Trésorerie	500	708	1 007
Créances	1 586	401	157
Créditeurs et charges à payer	(2 254)	(183)	(303)
Exposition nette	(168)	926	861

Eu égard à l'exposition nette de la Société au risque de change au 31 mars 2010, et à supposer que toutes les autres variables demeurent constantes, une variation hypothétique de cinq pour cent du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling n'aurait pas un impact significatif sur les résultats nets de la Société.

(ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Les créances à long terme, la dette obligataire et le passif financier lié à la monétisation de créances de la Société sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt parce qu'ils portent un taux d'intérêt fixe. Toute augmentation ou diminution des taux du marché a une incidence sur la juste valeur de ces instruments financiers.

Eu égard à l'exposition nette de la Société au 31 mars 2010, et à supposer que toutes les autres variables demeurent constantes, l'effet sur les résultats nets d'une variation hypothétique de un pour cent du taux d'intérêt au 31 mars 2010 s'établit à 0,7 million de dollars pour la juste valeur des créances à long terme, à 30,4 millions de dollars pour la juste valeur de la dette obligataire et à 0,2 million de dollars pour la juste valeur du passif financier lié à la monétisation de créances.

E. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie liée à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit du fait de sa trésorerie, de ses placements, de ses créances à court et à long terme, ainsi que de ses contrats de change à terme.

Au 31 mars 2010, l'exposition maximale de la Société à ce risque correspond à la valeur comptable de ces éléments d'actif.

26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(i) Trésorerie et investissements

La Société a déposé la trésorerie dans des institutions financières jouissant d'une bonne réputation (tout membre de l'Association canadienne des paiements, toute coopérative locale membre d'une société coopérative de crédit centrale qui fait partie de l'Association canadienne des paiements ou, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances, toute institution financière étrangère) et estime qu'il est donc peu probable qu'elle subisse des pertes.

La Société a adopté une politique de placement à laquelle sont assujettis tous ses placements et qui la guide dans ses décisions en la matière. Elle place ses excédents dans le but d'en tirer des revenus; le choix de ses placements est dicté par la protection du capital et le financement de ses besoins de trésorerie. Les titres de placement doivent être garantis entièrement par le gouvernement du Canada pour que l'exposition de la Société au risque de crédit soit négligeable. Le solde des placements à court terme est néant en mars 2010 (néant en mars 2009).

(ii) Créances

Les créances de la Société sont essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire. Pour limiter la concentration du risque de crédit découlant des comptes clients, la Société évalue la solvabilité des clients et plafonne, au besoin, le crédit qui leur est accordé. La Société n'estime pas être exposée à un risque de crédit inhabituel ou élevé. Au 31 mars 2010, aucun client unique n'était responsable d'une part importante du solde des comptes clients de la Société.

La Société établit une provision pour créances douteuses correspondant au montant estimatif de la diminution de la valeur des créances. Elle s'est dotée d'une politique de crédit et de recouvrement qui comprend des directives sur l'établissement de la provision. La Société établit une provision générale ainsi qu'une provision additionnelle qui est basée sur des créances particulières et qui est calculée en fonction de la connaissance qu'elle a de la situation financière de ses clients, du classement par échéance des créances, de la conjoncture économique, de la concentration des clients et du secteur, et enfin, de l'expérience passée.

Le tableau suivant présente en détail les créances par échéance et la provision pour créances douteuses au 31 mars 2010:

	<i>(milliers de dollars)</i>
Comptes clients	
Courants	54 169
31–60 jours	31 007
61–90 jours	19 196
Plus de 90 jours	16 756
Provision pour créances douteuses	(2 725)
Comptes clients nets	118 403
Créances à recevoir et autres	76 109
Créances	194 512

La Société a inscrit une provision pour créances douteuses de 2,7 millions de dollars en 2010 (2,9 millions en 2009).



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(iii) Créances à long terme

Une contrepartie est responsable de 86 pour cent des créances à long terme de la Société au 31 mars 2010 (deux contreparties étaient responsables de 87 pour cent de ces créances en 2009).

Sur la valeur notionnelle de 21,0 millions de dollars des créances à long terme résultant de la monétisation de certains actifs du service de programmation audio payante Galaxie (voir la note 22), 14 millions sont constitués de lettres de crédit et le reste, d'effets à payer non garantis. La direction ne considère pas que les effets à payer non garantis représentent un risque pour la Société.

(iv) Contrats de change à terme

En vertu de sa politique sur le risque de change, la Société est tenue de gérer le risque de crédit auquel l'exposent ses contrats sur dérivés en traitant principalement avec des contreparties comme des institutions financières dignes de confiance.

F. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ait de la difficulté à honorer ses obligations financières.

La Société gère ce risque en faisant en sorte, dans la mesure du possible, de disposer de liquidités suffisantes pour remplir ses engagements le moment venu, dans des circonstances normales ou difficiles, sans subir de pertes. De plus, elle surveille continuellement ses flux de trésorerie réels et prévus. Par ailleurs, le Conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations de la Société, ainsi que toute opération importante.

La Société n'est pas habilitée à obtenir une ligne de crédit ou à contracter un emprunt à long terme sans l'approbation préalable du ministre des Finances.

Le tableau ci-dessous présente une analyse des échéances du passif financier de la Société en fonction des flux de trésorerie prévus de la date du bilan jusqu'à l'échéance contractuelle. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	Valeur comptable du passif au 31 mars 2010	Flux de trésorerie contractuels	1 an et moins	2 à 5 ans	6 à 9 ans	Plus de 9 ans
			<i>(milliers de dollars)</i>			
Dette obligataire	328 402	578 180	33 039	132 156	132 156	280 829

Aucun besoin de trésorerie futur ne se rattache aux instruments financiers dérivés, à la garantie financière et au passif financier lié à la monétisation de créances.

27. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société correspond à son fonds effectif, soit la somme des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu.

La Société n'est pas soumise à des règles extérieures concernant son capital. Cependant, elle est assujettie à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui impose des restrictions à l'emprunt.

Dans la gestion de son capital, la Société a pour objectif de préserver sa capacité à assurer la continuité de son exploitation et à financer ses actifs. Elle vise également à remplir la mission et à atteindre les objectifs que lui a conférés le gouvernement du Canada, afin de servir les intérêts des Canadiens.

À cette fin, la Société effectue régulièrement des analyses formelles pour comparer les résultats réels et prévus, et en communique les conclusions au Comité de vérification et au Conseil d'administration. La stratégie globale de la Société à l'égard de la gestion du capital comprend l'établissement, sur une base annuelle, d'un équilibre entre ses activités d'exploitation et d'immobilisations et son financement. La Société apporte les ajustements nécessaires à la lumière de la conjoncture économique générale, de la nature des risques associés aux actifs sous-jacents et des besoins de son fonds de roulement.

Les objectifs, politiques et procédures établis par la Société pour gérer son capital n'ont pas changé depuis le 31 mars 2009.

28. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de l'exercice 2009 ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.

Photos de la couverture :

Photos sens horaire,
à partir d'en haut à gauche :
Céline Galipeau, *Le téléjournal*,
Télévision de Radio-Canada, RDI.
George Stroumboulopoulos, *The Hour*,
CBC Television, CBC News Network,
bold; *The Strombo Show*, CBC Radio 2.
Republic of Doyle, CBC Television.
Guy A. Lepage, **Dany Turcotte**,
Tout le monde en parle,
Télévision de Radio-Canada.
Les Tudors, CBC Television, **bold**,
Télévision de Radio-Canada.
Jian Ghomeshi, *Q*, CBC Radio One,
bold, Sirius 137. **Belle-Baie**,
Télévision de Radio-Canada.
Rebecca Makonnen, *Studio 12*,
Espace musique, Première Chaîne,
Télévision de Radio-Canada, ARTV.

Photos de la table des matières :

Photos de haut en bas
et de gauche à droite : **Grégory Bernard**,
Point du jour, Première Chaîne Saskatchewan.
Les Boys, Télévision de Radio-Canada.
Michel Desautels,
Desautels, Première Chaîne.
Laurie Brown, *The Signal*, CBC Radio 2.
Dragons' Den, CBC Television.
Les pieds dans la marge,
Télévision de Radio-Canada.
Julie Nesrallah, *Tempo*, CBC Radio 2.
Philippe Lagüe, *À la semaine prochaine*,
Première Chaîne.
Marie-Christine Trottier, Espace musique.
Jean-René Dufort, *Infoman*,
Télévision de Radio-Canada.
Boucar Diouf, **Francis Reddy**,
Des kiwis et des hommes,
Télévision de Radio-Canada.

Photos de la page 1 :

Photos de haut en bas et
de gauche à droite :
Being Erica, CBC Television.
Trauma, Télévision de Radio-Canada.
Little Mosque on the Prairie, CBC Television.
At Issue, CBC Television,
CBC News Network.
What's Your News?, CBC Television.
C.A., Télévision de Radio-Canada.

BC1-2010
978-1-100-52118-3

Publication et distribution :
Communications institutionnelles

CBC | Radio-Canada
181, rue Queen
C.P. 3220 Succ C
Ottawa (Ontario) Canada
K1Y 1E4
613-288-6033
liaison@CBC.ca
CBC.Radio-Canada.ca

Design :
Utopia Communications



Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts
bien gérés, de sources contrôlées
et de bois ou fibres recyclés.
Cert no. SW-COC-000890
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council